





ESSAI

SUR LE SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

APPLIQUÉ A LA CRITIQUE SACRÉE.

1830.

ESSAI

SUR LE

SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

DE

M. CHAMPOLLION LE JEUNE,

ET SUR LES

AVANTAGES QU'IL OFFRE A LA CRITIQUE SACRÉE,

PAR J.-G.-H. GREPPO,

VICAIRE GÉNÉRAL DE BELLEY.

Posuit (Dominus) in Ægypto signa sua.
(*Psalm.*, LXXVII, 43.)



PARIS.

LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMP.-LIB.-MEMB. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Libraires des Sociétés Asiatiques de Londres et Calcutta,

RUE RICHELIEU, N° 47 *bis*, ET RUE SAINT-LOUIS, N° 46, AU MARAIS.

1829.

501.

PARIS.—IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.



AVERTISSEMENT.

Cet *Essai* est le fruit des momens de loisir que je dois au zèle et à l'activité personnelle du prélat vénérable et éclairé auquel je suis attaché par les fonctions de mon titre, et plus encore par les sentimens qu'il inspire.

Appliqué, dès ma première jeunesse, à l'étude de l'histoire et des monumens de l'antiquité, les devoirs de mon état ne m'ont jamais fait abandonner totalement des études si attrayantes; mais j'ai dû comprendre que mon caractère m'imposait, en quelque sorte, l'obligation de les rapporter à celle d'une religion divine qui, remontant elle-même au berceau du monde, repose tout entière sur les plus anciennes traditions historiques. Je ne pouvais rester étranger aux importans travaux de M. Champollion le jeune, et, dès ses premières publications, je les ai suivis avec le plus vif intérêt. L'application de son système à la détermination de l'âge du fameux zodiaque de *Dendera*, qui occupait alors tous les esprits, me donna la première idée des avantages qu'une telle découverte pou-

vait fournir à l'interprétation et à la défense des saintes Écritures. Cette idée se développa par la lecture de son *Précis*, et dès-lors je commençai, pour mon usage, à jeter sur le papier quelques aperçus qui furent le commencement de cet ouvrage, et que plus tard je crus utile d'agrandir et de publier.

Quelques circonstances, fort indifférentes pour le lecteur, ont retardé cette publication. Je sens que je puis y avoir perdu cet intérêt qui naît de la nouveauté, et qui est si puissant sur un grand nombre de personnes. Peut-être aussi mon travail y aura-t-il gagné intrinsèquement, ayant été revu et amélioré à mesure que quelque découverte nouvelle venait à ma connaissance, ou que quelque fait ancien était rappelé à ma mémoire. Quoi qu'il en soit, je serai tout consolé des mécomptes que pourrait souffrir mon amour-propre d'auteur, si je puis espérer, pour la religion, quelque utilité de l'ouvrage que je livre au public sans prétentions, sans ambition, sans intérêt quelconque. Dans un sens, d'ailleurs, cet écrit n'est point à moi; il appartient tout entier aux savans que j'ai suivis, et je sais bien que je n'ai d'autre mérite que celui de quelques applications qui se présentaient naturellement, et celui, plus mince encore, de ma faible rédaction.

Il est inutile de rappeler tout ce que je dois à M. Champollion le jeune, qui m'a fourni presque tout mon ouvrage. Son nom et celui de son docte frère s'y retrouvent presque à toutes les pages. Ils y seraient répétés bien plus souvent encore, si je les eusse nommés chaque fois que je leur faisais un emprunt. Les travaux de M. Letronne, sur les inscriptions, les zodiaques, et le texte de saint Clément d'Alexandrie m'ont été aussi fort utiles. J'y ai puisé comme dans une source commune et qui appartient au public. Enfin, je dois beaucoup à l'intéressant opuscule de M. L.-A.-C. Coquerel, intitulé : *Lettre à M. Ch. Coquerel sur le système hiéroglyphique de M. Champollion considéré dans ses rapports avec l'Écriture-Sainte*. Amsterdam, 1825, in-8°, 48 p. Il m'a fourni, entre autres secours, tout ce que j'ai dit au sujet de Sésostris, et je reconnais que, sans lui, cette difficulté importante m'eût échappé totalement. L'annonce de cette publication m'avait fait suspendre mon travail jusqu'au moment où, l'ayant reçue de Hollande, je la lus avec une extrême satisfaction. Peut-être aurais-je dû craindre de traiter le même sujet; mais cette production a été beaucoup moins connue en France qu'elle ne méritait de l'être. Mon plan, d'ailleurs, était plus étendu que celui dans lequel les bornes d'une lettre l'obli-

geaient à se renfermer ; et je n'ai pas cru téméraire d'entrer en lice après lui pour la défense des livres saints, que toutes les sociétés chrétiennes vénèrent également comme les dépôts sacrés de la parole de Dieu.

ESSAI

SUR LE SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

DE M. CHAMPOLLION LE JEUNE,

ET SUR LES AVANTAGES QU'IL OFFRE A LA CRITIQUE SACRÉE.

INTRODUCTION.

PARMI les nombreuses découvertes de tous les genres que notre siècle voit éclore chaque jour, il en est une d'un ordre à part, bien faite, par sa nature et par les résultats qu'elle promet, pour exciter au plus haut degré la curiosité de tous les hommes qui attachent quelque prix aux connaissances historiques et littéraires, et qui a fixé, sur son ingénieux auteur, l'attention universelle de l'Europe savante. Nous voulons parler de la découverte des *hiéroglyphes*, événement majeur qui va ressusciter, pour ainsi dire, l'antique Egypte couverte de la poussière des âges, et faire renaître pour nous les siècles des Pharaons et des Ptolémées.

De tous les peuples de l'antiquité, aucun ne paraît plus digne d'être étudié que le peuple égyptien, sans en excepter les Grecs si brillans et les Romains,

maîtres du monde. Le peu que nous savons de l'histoire ancienne de l'Égypte suffit pour nous intéresser vivement, et nous faire concevoir la plus haute idée d'un peuple qui sut donner à toutes ses institutions l'empreinte de cette profonde sagesse, son caractère distinctif, et à laquelle nos écrivains sacrés eux-mêmes se sont plu à rendre hommage (1). Ses temples, ses pyramides, ses obélisques, ses statues colossales, ses sépultures magnifiques, ses peintures, dont le tems semble avoir voulu respecter le coloris et la fraîcheur, tous ses monumens, en un mot, depuis l'amulette jusqu'aux constructions gigantesques, depuis l'habitation des dieux ou des rois jusqu'à l'objet le plus commun employé aux usages domestiques du pauvre, nous imposent et frappent notre imagination par leur grandiose, ou nous étonnent par le fini et la délicatesse de leurs détails. Enfin tout ce que nous connaissons des Égyptiens nous apprend à les considérer comme une nation grande, forte, très-avancée dans la civilisation, quand les nations les plus remarquables de l'antiquité n'étaient encore que des hordes barbares; tout nous inspire pour elle une profonde admiration, tout nous fait désirer de mieux connaître son histoire, ses usages et ses mœurs.

Mais des obstacles jugés jusqu'à nos jours à peu

---

(1) *Eruditus est* (*Moyses*) *omni sapientiâ Ægyptiorum.* (Act. VII, 21.)

près insurmontables s'opposaient à ce désir si naturel d'étudier plus complètement ce peuple sage et éclairé. Aucun historien de l'antique Égypte n'était parvenu jusqu'à nous, et les écrivains de la Grèce, chez lesquels l'Égypte occupe un assez grand nombre de pages, laissaient bien des lacunes dans son histoire, et nous faisaient désirer bien des détails. D'ailleurs ils étaient étrangers au peuple qu'ils voulaient faire connaître, et on manquait de moyens pour vérifier leur exactitude, quelquefois suspecte. Il était à croire que les monumens qui couvrent le sol égyptien étaient des pages précieuses d'une histoire bien plus complète et plus sûre. Malheureusement ces monumens, si intéressans à tant d'autres égards, étaient restés, sous le rapport de leurs inscriptions, autant d'énigmes indéchiffrables, dont les caractères mystérieux, se refusant à tous les essais de la science, ne nous laissaient plus que des regrets inutiles.

Enfin ces antiques et irrécusables témoins cessent aujourd'hui d'être muets pour nous; la patience et la sagacité d'un moderne ont réussi à les faire parler, et ils vont, sans doute, nous révéler bientôt les faits intéressans dont ils furent si long-tems les dépositaires. Une mine abondante et vierge encore s'ouvre pour nous au milieu des ruines magnifiques de la splendeur des Pharaons, et l'archéologie égyptienne, si peu avancée jusqu'à ce jour, peut espérer désormais

Dans une seconde partie, nous nous livrerons aux rapprochemens qui sont le but spécial de cet ouvrage. Quelques-uns des faits nombreux qu'ont fait reconnaître les monumens égyptiens étudiés à l'aide du système hiéroglyphique seront appliqués aux livres saints dans quelques-unes de leurs parties, qui sont relatives à l'Égypte, et pourront répandre quelque lumière sur ces passages des annales sacrées. Nous tâcherons de mettre dans ce travail toute la précision et la simplicité que peuvent admettre des recherches nécessairement scientifiques, mais qui sont d'un haut intérêt par le but auquel elles tendent; et c'est sous ce rapport seulement que nous les présenterons avec quelque confiance.

Une religion dont la source est au ciel est sans doute bien au-dessus des vaines attaques de quelques hommes aveuglés; et, défendue depuis tant de siècles par les plus beaux génies qui aient illustré les sciences et les lettres, elle n'a pas besoin de notre faible apologie. Mais il est consolant pour le chrétien de voir les progrès immenses des connaissances

---

ticle de la Revue Britannique, n° 22, intitulé : *Interprétation des Hiéroglyphes*. Il en existe une autre traduction imprimée à part; mais celle du journal que nous indiquons, quoique elle abrége le texte anglais dans quelques-unes de ses parties, a l'avantage d'offrir des notes qui rectifient quelques inexactitudes échappées à la partialité nationale de l'auteur (M. Brown).

humaines en faire ressortir de plus en plus la vérité, et confirmer cette pensée si souvent citée d'un célèbre chancelier d'Angleterre, qui s'applique à la religion révélée comme à la religion naturelle, dont le christianisme n'est que le développement : *Leves gustus in philosophia movere fortasse ad atheismum, sed pleniores haustus ad religionem reducere* (1).

---

(1) Bacon, *de Augmentis Scientiarum*, lib. I.

PREMIÈRE PARTIE.

EXPOSÉ DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DE M. CHAMPOLLION.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT DES ÉTUDES HIÉROGLYPHIQUES JUSQU'À NOS JOURS.

Connaissance des hiéroglyphes chez les Égyptiens. — Chez les Grecs et les Romains. — Travaux des modernes sur les hiéroglyphes. — Découverte du monument polyglotte de Rosette.

Avant de faire connaître la découverte des hiéroglyphes, et d'en exposer le système, il nous a paru nécessaire de jeter un coup d'œil en arrière, pour nous rendre compte des connaissances que les anciens pouvaient avoir sur ce sujet, et des recherches tentées par les modernes pour en obtenir l'intelligence. Cet examen est l'objet de ce premier chapitre.

I. On a dit, on a répété, et cette opinion s'était accréditée, que l'écriture hiéroglyphique était une science mystérieuse, dont les prêtres de l'Égypte se

réservaient exclusivement le secret, et qu'ils avaient soin de dérober religieusement à la curiosité du profane vulgaire. Cette opinion dénuée de fondemens est abandonnée aujourd'hui, et tout le monde reconnaît que cette écriture, quoique elle porte le nom de sacrée, ne renfermait aucun mystère, et qu'elle devait être connue de tout Égyptien un peu lettré. Au reste, ce n'est point là une découverte; on aurait appris ce fait de saint Clément d'Alexandrie, qui l'énonce formellement dans un passage remarquable de ses *Stromates* (lib. V, t. II, p. 657), seul reste des auteurs anciens qui nous donne quelques notions exactes des écritures de l'Égypte (1), et sur lequel nous reviendrons ailleurs. Il eût été bien absurde, en effet, de couvrir d'inscriptions, comme le faisaient les Égyptiens, non-seulement leurs édifices publics, mais leurs monumens de tout genre, et même de simples ustensiles de ménage, si ces inscriptions eussent dû rester inintelligibles à tout ce qui ne faisait pas partie de l'ordre sacerdotal. Ce-

(1) Il est curieux qu'un père de l'église nous ait conservé les seuls documens exacts qui nous restent sur les systèmes graphiques des Égyptiens. Ce n'est pas, au reste, la seule obligation de ce genre qu'ait eue l'érudition profane à la littérature ecclésiastique : elle doit beaucoup au même Clément d'Alexandrie, aux anciens apologistes, à Eusèbe, et surtout à l'admirable ouvrage de saint Augustin, *De civitate Dei*.

pendant il y a lieu de croire, d'après les témoignages de l'antiquité, qu'il exista un système d'écriture d'un ordre particulier, réservé aux prêtres et aux adeptes qu'ils initiaient à leurs mystères, et peut-être existe-t-il dans ces bas-reliefs allégoriques, auxquels, d'après saint Clément d'Alexandrie, on a donné le nom d'*anaglyphes*, monumens qui, par la nature des objets qu'ils retracent, semblent devoir se refuser à tout examen raisonné (1). Au reste, les principes constitutifs de la méthode hiéroglyphique ne durent présenter, dans les tems anciens, que de légères difficultés, la plupart de ses signes étant fort simples, et les autres n'étant qu'en petit nombre; et cette observation concourt encore à démontrer que la connaissance de cette méthode fut, à cette époque, généralement répandue chez tous les individus, à quelque caste qu'ils appartinssent, qui recevaient une éducation un peu soignée.

Mais beaucoup plus tard l'Égypte, devenue chrétienne, abandonna peu à peu ses anciennes méthodes graphiques, trop intimement liées à son ancien culte pour qu'elles pussent lui survivre. Elle adopta l'alphabet des Grecs, en conservant toutefois avec quelques modifications, un petit nombre de carac-

---

(1) Voyez le *Précis du système hiéroglyphique*, par M. Champollion le jeune, pp. 348 et 426; nous citerons toujours la nouvelle édition.

tères nationaux, qui étaient indispensables pour indiquer convenablement certaines inflexions de la voix. Ainsi se forma la langue *copte*, reste précieux de l'antique langue égyptienne, dont elle paraît ne différer que par les caractères de son alphabet et le mélange de nombreuses expressions grecques, relatives surtout aux idées religieuses et aux mystères du christianisme. L'identité de ces deux langues, déjà reconnue par plusieurs savans, a été démontrée par M. Étienne Quatremère (1), et n'admet plus le moindre doute. De ce changement dans les signes graphiques résultèrent des conséquences qu'il devait naturellement produire. Les anciennes écritures, devenues inutiles, furent totalement négligées dans la pratique ; bientôt sans doute on perdit de vue les principes suivis et raisonnés qui en éclairaient l'usage ; et à la longue les signes qu'elles avaient em-

(1) L'ouvrage de M. Quatremère a pour titre : *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*, Paris, 1808, gr. in-8°.

On conçoit combien l'étude du copte est essentielle aujourd'hui à l'archéologie égyptienne : cette langue, morte maintenant, et totalement inconnue dans le pays où elle fut parlée, ne possède guère, après la version de la Bible, que quelques ouvrages *hagiologiques* ou *liturgiques ;* mais, quoique elle ait perdu, sans doute, beaucoup de mots de l'ancien égyptien, elle doit donner l'intelligence d'une partie très-considérable des textes égyptiens, ainsi qu'on le verra plus loin.

ployés finirent par devenir totalement inintelligibles. Il est permis de s'étonner que la célèbre école d'Alexandrie ait gardé, à cette époque, un silence absolu à l'égard de cette partie des anciennes coutumes. Il est certain qu'elle ne nous a rien légué sur ce sujet; soit qu'occupée exclusivement d'un autre genre de sciences, elle ait négligé cette étude intéressante, et, en quelque sorte, nationale, soit que les travaux auxquels elle aura pu se livrer sur cet objet (1) aient été perdus pour nous, par la destruction si fatale de son immense bibliothèque qui nous a ravi tant d'autres données historiques (2).

II. Quant aux Grecs et aux Romains, il est beaucoup plus difficile de déterminer jusqu'à quel point

---

(1) Cherémon, Égyptien de nation, avait écrit un livre sur cette matière ; mais il ne nous a point été conservé. (Voyez *Essai historique sur l'école d'Alexandrie*, par M. Matter, t. II, p. 221.)

(2) C'est surtout quand on s'occupe de l'Égypte ancienne qu'on a lieu de déplorer le désastreux incendie de la bibliothèque des Ptolémées, plus funeste aux études historiques qu'à toutes les autres sciences. Quand on se rappelle que ce royal dépôt des connaissances humaines suffit pour chauffer pendant six mois les bains d'Alexandrie, on doit se faire une idée des richesses sans nombre qu'il possédait, et, si l'on peut se consoler de la perte de quelques poètes, orateurs, ou géomètres, on ne saurait trop regretter le tort irréparable qu'a causé à l'histoire le fanatisme du farouche Omar.

ils purent comprendre des écritures que la nature de leurs procédés rendait si différentes de toutes celles des autres peuples. Bien des faits attestés donneraient lieu de croire que le sens des hiéroglyphes leur demeura toujours inconnu. Nous disons des hiéroglyphes, car il paraît positif que les Grecs, sous la domination des Lagides, eurent l'intelligence de l'écriture démotique, et qu'il existait parmi eux des traducteurs officiels, qui mettaient en grec les divers actes ou contrats écrits en égyptien, ou les traduisaient du grec dans la langue du pays. M. Champollion Figeac les a reconnus dans les *antigraphes* désignés par quelques papyrus. Une loi citée dans un papyrus déclarait sans autorité en justice les contrats entre particuliers, dont on ne représentait pas l'original en égyptien : l'antigraphe, ou copie grecque, ne suffisait pas. Ce qui est certain, c'est que le silence des historiens grecs et latins, sur cette matière importante, la trop grande généralité des notions qu'ils nous ont transmises, et l'inexactitude du petit nombre de détails dans lesquels ils sont entrés, accusent hautement leur ignorance à cet égard. Doit-on l'attribuer à la négligence, à la légèreté, à la difficulté d'obtenir des renseignemens de la part des castes lettrées, ou plutôt à un dédain affecté pour la langue et les usages d'un peuple qu'ils réputaient barbare? Nous ne saurions le décider; mais cette ignorance doit nous

surprendre, et peut, non sans raison, nous paraître inexcusable. Quoi qu'il en soit de ces causes, les historiens nous font voir les prêtres de l'Égypte expliquant aux voyageurs le sens des inscriptions gravées en caractères sacrés sur les édifices qu'ils admiraient; et c'est ce qui a pu leur faire croire que cette caste privilégiée en avait seule l'intelligence. Hérodote rapporte en plusieurs endroits quelques-unes de ces traductions, qui ne paraissent pas toujours mériter une entière confiance. Tacite, dans le récit du voyage de Germanicus en Égypte, raconte qu'un des plus anciens prêtres de Thèbes, interrogé par ce prince sur les monumens magnifiques de cette ancienne capitale, lui fit voir, dans leurs inscriptions, un état des forces de l'Égypte, et le tableau des conquêtes de *Ramsès*, le célèbre Pharaon Sésostris. (*Ann.* II, 60.)

III. Telles sont les notions qu'il est possible de recueillir sur l'état des connaissances hiéroglyphiques, jusqu'à l'époque où les usages primitifs de l'Égypte tombèrent dans un oubli complet. Mais lorsque la renaissance des lettres et des arts vint commencer la régénération intellectuelle de l'Europe moderne, les monumens, comme les écrivains de l'antiquité, devinrent un objet d'intérêt et d'étude. On travailla beaucoup sur ceux de la Grèce et de Rome; et l'imposante, la mystérieuse Égypte ne pouvait être négligée : elle dut exciter à son tour la curiosité et

l'émulation des savans. Aussi vit-on bientôt les efforts répétés de l'intelligence humaine, pour soulever le voile dont le tems avait couvert l'histoire, le génie, les mœurs, la langue, l'écriture des contrées célèbres qui furent autrefois le berceau de la civilisation. Dès le seizième siècle, on chercha spécialement à pénétrer le sens des caractères inscrits sur les monumens des Pharaons : on se livra davantage à ces recherches pendant le dix-septième ; le dix-huitième ne fut pas découragé par le peu de succès qu'avaient obtenu les investigations de ses devanciers. Il était réservé au dix-neuvième de voir résoudre enfin cette importante question, et l'honneur de cette découverte devait appartenir à la France (1) : noble conquête achetée par elle au prix du sang de ses guerriers, moissonnés dans les champs de Memphis.

Ainsi que nous l'avons observé, les données que l'antiquité nous avait conservées sur les écritures de

---

(1) Malgré les assertions un peu légères de plusieurs journaux de la Grande-Bretagne, et particulièrement de l'estimable *Revue d'Édinbourg*, il est bien démontré pour tout homme impartial que M. le docteur Young ne peut contester la priorité à M. Champollion le jeune. (Voy. le *Précis du système hiéroglyphique*, chap. I.) Au reste, ces contestations, excitées par l'esprit national, sont honorables à M. Champollion ; on se dispute sa découverte comme autrefois les villes de l'Ionie se disputaient l'honneur d'avoir vu naître Homère.

l'Égypte, étaient bornées à un fort petit nombre, et d'une nature bien peu satisfaisante. Quelques lignes éparses dans les écrits d'Hérodote, de Diodore de Sicile, de Plutarque et d'Eusèbe, la traduction des légendes d'un obélisque, attribuée à Hermapion par Ammien Marcellin qui nous l'a conservée (XVII, 4); le petit traité d'Horapollon, qui ne fait point connaître les principes fondamentaux des méthodes égyptiennes, et sur lequel il y aurait beaucoup à dire (1); enfin, un passage peu étendu et peu clair de saint Clément d'Alexandrie (*Strom*. edit. Oxon. lib. V, t. II, p. 657), passage qui, jusqu'ici, n'avait point été compris (2); voilà, tout ce qui composait une bibliothèque hiéroglyphique, et c'était sur ces faibles bases qu'il fallait fonder un système. Aussi, tous les travaux entrepris dans cette vue se ressentirent-ils de l'aridité des sources, et

(1) M. Champollion pense qu'une partie considérable des images symboliques indiquées par Horapollon, se rapporte à ces bas-reliefs allégoriques qui n'ont rien de commun avec les écritures égyptiennes proprement dites, et dont nous avons parlé plus haut sous le nom d'*anaglyphes*.

(2) Le passage de saint Clément n'a pu certainement être le germe de la découverte de M. Champollion, quoiqu'il concorde parfaitement avec le système de ce savant. Il fallait, au contraire, tous les succès que M. Champollion a obtenus dans ses recherches pour que le texte du docte Père devînt intelligible à des lecteurs modernes.

ne produisirent pour la science aucun résultat satisfaisant. Leurs auteurs abandonnèrent des autorités insuffisantes, et ne suivirent plus pour guide que leur imagination. Ils se jetèrent dans le champ illimité des hypothèses gratuites, des subtilités étymologiques, des analogies imaginaires; et, enfantant laborieusement des chimères plus ou moins ingénieuses, plus ou moins absurdes, ils ressemblèrent bien plus à des enfans qui cherchent à deviner une énigme, qu'à des hommes studieux qui établissent sur des faits un système suivi et raisonné. L'homme, qui sent la dignité de la science, souffre en les lisant; mais il a peine à retenir un sourire à la vue de l'assurance pleine de bonhomie, j'ai presque dit de la candide présomption, avec laquelle des savans, estimables d'ailleurs, construisent des édifices fantastiques, et se trompent eux-mêmes en se tourmentant pour expliquer *ex professo* ce qu'ils n'entendent pas, et ne peuvent entendre. Telle fut, dans le dix-septième siècle, qui est éminemment celui de l'érudition, la méthode de ces prétendus Œdipes, et surtout du père Kircher, le plus remarquable d'entre eux, mais qui, hors de ligne sous un rapport, a laissé planer, sur sa bonne foi et sa conscience littéraire, des soupçons qui sont loin d'être atténués aujourd'hui (1).

(1) Kircher a beaucoup écrit sur les antiquités égyptiennes.

Dans le siècle suivant, on ne fut pas plus difficile. Le seul Warburton, le plus raisonnable et le plus sage, se borna aux conséquences que pouvait fournir la discussion des textes de l'antiquité. Il paraît même avoir reconnu l'existence des caractères alphabétiques, quoiqu'il se soit trompé en les considérant comme élémens d'une écriture à part; mais une telle idée était heureuse, et si on eût suivi cette première notion, elle eût pu mettre sur la voie d'une véritable découverte. Au reste, le savant anglais n'a prétendu donner que des théories générales, et n'a point cherché à expliquer les monumens. Pluche, qui adopta sur l'antiquité égyptienne un système d'allégorie suivi plus tard par Dupuis dans des vues bien différentes, appela à son appui beaucoup de monumens égyptiens; mais il n'appliqua point à l'interprétation des hiéroglyphes ses idées exagérées, quoiqu'il y vît aussi des emblèmes. Leurs successeurs ne gardèrent pas la même réserve : malheureusement Kircher avait fait école, et ses disci-

---

Ses ouvrages les plus célèbres sont ceux intitulés : *Prodromus coptus*, etc., Romæ, 1636, in-4°; *Lingua ægyptiaca restituta*, etc., Romæ, 1643, in-4°, et *Œdipus ægyptiacus*, etc., Romæ, 1652, 4 vol. in-fol. Jablonski dit de lui : *Kircherus, in quo semper plus inest ostentationis quam veræ eruditionis;* et ailleurs : *Hic et in aliis fucum lectoribus fecit et fumum vendidit.* (Opusc. t. 1, pp. 157 et 211.) Si ce jugement paraissait trop sévère, nous renverrions aux ouvrages du savant jésuite.

ples poussèrent encore plus loin que le maître les singuliers écarts de l'imagination. Ainsi le savant Court de Gebelin, abusant de sa vaste érudition, et torturant quelques mots grecs, hébreux, arabes ou phéniciens, lisait sur un cercueil de momie une inscription aussi bizarre que son commentaire (1). Ainsi, plus récemment, un laborieux écrivain, après avoir recueilli ce qu'il appelle *les Symboles des peuples*, a trouvé, sur le portique du grand temple de Dendéra, *une traduction du centième psaume de David, composé pour inviter tous les peuples à entrer dans le temple de Dieu* (2). Ainsi, ce qui est peut-être plus extraordinaire encore, on a prétendu que les hiéroglyphes, considérés comme simples lettres, exprimaient des mots hébreux (3), comme si l'on eût ignoré que les anciens Égyptiens avaient leur langue propre, qui existe encore en grande partie dans l'idiome et les livres des Coptes. Toutes ces aberrations, qui auraient avili l'érudition, si la véritable érudition pouvait être avilie par l'abus qu'on en fait, avaient produit au moins un effet très-fâcheux : tant de tentatives inutiles avaient découragé les savans ; et

(1) On peut voir cette lettre de Gebelin, amas incohérent d'érudition et d'absurdités, dans le *Recueil d'antiquités* de La Sauvagère, p. 361.

(2) *De l'étude des hiéroglyphes*. Paris, 1812, 5 vol. in-12.

(3) *Essai sur les hiéroglyphes égyptiens*. Bordeaux, 1821.

comme l'observe très-bien celui qui a été véritablement le restaurateur de la science hiéroglyphique : « Une seule opinion paraissait bien établie, celle » de l'impossibilité d'arriver à cette connaissance » si vainement et si laborieusement cherchée jus- » qu'ici (1). »

On a encore assigné d'autres causes à la nullité des progrès, jusqu'à nos jours, des études égyptiennes. Les monumens portant des hiéroglyphes, et surtout des cartouches royaux, étaient peu nombreux et peu connus ; et d'ailleurs les dessins ou gravures destinés à les représenter étaient exécutés avec si peu de soins et de fidélité, que ces caractères, qui veulent être reproduits avec la plus parfaite exactitude, y devenaient totalement méconnaissables, et ne pouvaient donner aucune idée juste des systèmes graphiques qu'il s'agissait d'étudier. C'est un reproche qu'on peut faire aux planches des volumineux ouvrages de Kircher, du père de Montfaucon, et même du comte de Caylus, quoique ce dernier fût versé dans les arts du dessin, mais à une époque malheureuse, où les arts avaient subi, comme les mœurs, la plus honteuse dégradation. Aujourd'hui l'état des choses, sous ces deux rapports, est bien différent. Depuis la mémorable expédition de l'armée française, les recherches plus éclairées des modernes voya-

(1) *Précis du système hiéroglyphique*, p. 14.

geurs, et les relations récemment établies avec le nouveau gouvernement de l'Égypte, les monumens égyptiens mieux appréciés, ont afflué en Europe avec une abondance qui étonnerait, si l'on ne savait pas que les catacombes de l'Égypte sont une mine, en quelque sorte, inépuisable. En devenant plus communs, ils sont devenus aussi plus accessibles, soit dans les musées particuliers, soit dans les collections magnifiques que les souverains se sont fait gloire de fonder ou d'étendre. Enfin, les progrès du dessin et de la gravure, et la découverte précieuse de la lithographie, ont fait, des planches qui accompagnent les ouvrages descriptifs, de véritables *fac simile* des monumens. Telles sont surtout la plupart de celles du magnifique ouvrage sur l'Égypte, exécuté aux frais du gouvernement, et tout ce qu'a publié M. Dubois.

IV. Le monument qui devait conduire enfin à la connaissance des écritures de l'antique Égypte, fut découvert à la fin du dernier siècle. Pendant que les troupes françaises combattaient en Égypte, et qu'une commission de savans, associés à l'expédition, explorait cette antique contrée dans l'intérêt des sciences et des arts, une division de l'armée occupait la ville de *Raschid*, que nous avons appelée Rosette, et employait des travailleurs à des ouvrages militaires. En creusant les fondations du fort Saint-Julien, ils trouvèrent un gros bloc mutilé de basalte noir, couvert des restes considérables de trois inscrip-

tions en caractères différens. L'une, en langue et en lettres grecques, contenait un décret en l'honneur de Ptolémée Épiphane, et faisait connaître que ce même décret était reproduit dans les deux autres inscriptions en caractères égyptiens, de deux natures différentes, les *sacrés*, ou *hiéroglyphiques*, et les *enchoriques* (1), c'est-à-dire, du pays : ΙΕΡΟΙΣ ΚΑΙ ΕΓΧΩΡΙΟΙΣ ΚΑΙ ΕΛΛΗΝΙΚΟΙΣ ΓΡΑΜΜΑΣΙΝ. Ce monument curieux tomba bientôt après au pouvoir des Anglais, par suite de la capitulation d'Alexandrie ; et transporté à Londres, il a été placé plus tard au Musée Britannique (2). Mais si les hasards de la guerre l'ont ravi à la France, du moins il n'a pas été perdu pour la science. Dessiné sur les lieux, par plusieurs hommes habiles, il fut reproduit plus tard par la gravure, et répandu parmi les savans dont il devait exercer la pénétration.

Quoique les inscriptions égyptiennes de la pierre de Rosette fussent tronquées par l'effet de la fracture,

(1) On verra plus bas que ce second genre d'écriture porte encore d'autres noms chez les auteurs grecs.

(2) Les Anglais ravirent à la France plusieurs autres monumens recueillis en Égypte, entre autres le beau sarcophage appelé vulgairement *tombeau d'Alexandre*, sur lequel MM. Yorke et Leake, qui ont appliqué le système de M. Champollion aux monumens égyptiens du Musée Britannique, ont vu le nom d'*Achoris*, ou d'*Uchoreus*.

qu'elle avait éprouvée, on comprit de suite combien un monument *polyglotte* de cette nature pouvait répandre de jour sur les écritures de l'antique Égypte, puisqu'il mettait à même de confronter des textes égyptiens avec une inscription grecque qui en offrait la traduction. Cette dernière fut commentée et éclaircie par plusieurs savans, entr'autres par notre compatriote M. Ameilhon (1). Comme on supposa que l'écriture *enchoriale* devait être alphabétique, ce fut par cette partie des inscriptions égyptiennes qu'on crut devoir commencer leur rapprochement avec le grec. Mais les résultats de cette confrontation ne répondirent pas aux espérances qu'on avait conçues. Le savant M. Silvestre de Sacy se livra d'abord à ces recherches avec quelque succès (2); il vint à bout de lire quelques-uns des noms propres qui sont en grand nombre dans l'inscription, et recomposa, par ce moyen, quelques parties de l'alphabet *enchorial*. Le suédois Akerblad alla plus loin (3), mais il s'égara en voulant retrouver des voyelles qui, comme

---

(1) *Éclaircissemens sur l'inscription grecque du monument trouvé à Rosette*. Paris, an XI (1803), in-4°.

(2) *Lettre au cit. Chaptal, ministre de l'intérieur, etc., au sujet de l'inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette*. Paris, an X (1802), in-8°.

(3) *Lettre sur l'inscription égyptienne de Rosette*. Paris, an X (1802), in-8°.

vent, sont supprimées dans les textes égyptiens. Ainsi on ne fit qu'entrevoir quelques faits relatifs à ce système d'écriture. La connaissance des signes hiéroglyphiques, proprement dits, ne fit pas même le premier pas. Ceux qui tentèrent de les retrouver, à l'aide du monument de Rosette, retombèrent dans la vieille ornière creusée par leurs devanciers, ou plutôt ne surent pas en sortir; et tous leurs efforts pour faire accorder, tant bien que mal, l'inscription hiéroglyphique avec le texte du décret en langue grecque, n'aboutirent qu'à des conjectures aussi hasardées, à des systèmes aussi mal liés que tout ce qu'avait enfanté jusque-là l'imagination sans guide de Kircher et de ses disciples. S'il en fallait une preuve péremptoire, on la trouverait dans ce seul fait, qu'on a cru posséder l'inscription hiéroglyphique dans son entier, telle qu'est, à très-peu près, l'inscription grecque; et il est reconnu aujourd'hui que l'état de mutilation du monument a dû laisser regretter une portion considérable de la première, ainsi que de sa transcription en écriture *enchoriale*.

CHAPITRE II.

DÉCOUVERTE DES HIÉROGLYPHES.

Travaux de M. Champollion le jeune. — Noms étrangers sur les monumens égyptiens. — Cartouches royaux, nom de Ptolémée. — Obélisque de Philæ; nom de Cléopâtre. — Alphabet phonétique.

Après avoir donné une idée des vains essais tentés pendant long-tems pour pénétrer le mystère des antiques écritures de l'Égypte, nous arrivons enfin à de plus heureux résultats, et nous allons faire connaître les procédés qui ont amené un de nos compatriotes à déchirer le voile épais dont les siècles avaient couvert le peuple le plus admirable de l'antiquité.

I. Le monument de Rosette ne devait pas tromper toujours les espérances qu'il avait fait concevoir; mais après avoir été livré à l'esprit de système, et avoir été torturé d'une manière bien peu en rapport avec les progrès de la critique et d'une méthode judicieuse, il fut long-tems abandonné par les savans, découragés qu'ils étaient par les nombreuses difficultés qui hérissaient leur route; et ses inscriptions, qui avaient été d'abord l'objet de tant de travaux, étaient, pour ainsi dire, tombées dans l'oubli.

Cependant un jeune savant s'élevait, qui, préparé par d'excellentes études, et guidé par une noble émulation et une rare sagacité, devait bientôt renverser, par des faits, toutes les vieilles doctrines sur les hiéroglyphes, et faire succéder un système positif, co-ordonné et lumineux, aux vagues théories qu'on avait rêvées jusqu'alors. M. Champollion s'était occupé de bonne heure des diverses branches de l'histoire égyptienne. Il avait compris combien d'avantages pouvaient lui fournir la langue et la littérature copte, pour les recherches auxquelles il se livrait, sur les systèmes graphiques des anciens Égyptiens, et il les avait étudiées avec ardeur et persévérance; dans ce but principal et presque unique de tous ses travaux littéraires. Déjà il avait recueilli des fruits nombreux de cette étude, par rapport à la *géographie égyptienne* de l'Égypte, ainsi qu'il s'exprime lui-même, et il en avait fait jouir le public en publiant la première partie de son *Égypte sous les Pharaons* (1): ouvrage remarquable, si l'on fait attention surtout à la jeunesse de son auteur. L'inutilité des recherches précédentes ne l'avait point effrayé: il eut le courage de tenter encore ce qui avait été tenté tant de fois avant lui; mais il suivit une autre méthode, et l'inscription de Rosette, étudiée avec une constance à toute épreuve, vint en-

(1) Première partie, *géographie*. Paris, 1814, 2 vol. in-8°.

fin le mettre sur la voie, et lui révéler le secret de l'écriture hiéroglyphique.

II. On avait cru généralement jusqu'alors, que l'écriture hiéroglyphique était exclusivement *idéographique*, et que chacun des signes qu'elle emploie exprimait à lui seul une idée. Cette opinion paraissait même d'autant mieux fondée, qu'elle s'accordait avec le peu de détails que nous ont donné, à ce sujet, les écrivains de l'antiquité. Frappés surtout de ce qui distingue les méthodes graphiques des Égyptiens de celles qui leur étaient familières, ils durent attacher moins d'intérêt aux procédés qui leur étaient communs avec les écritures des autres peuples; voilà sans doute pourquoi ils ne nous ont parlé que de la partie *idéographique*, c'est-à-dire figurative ou symbolique de l'écriture égyptienne monumentale. Ils ont gardé le silence le plus absolu sur le reste, et n'ont pas dit un seul mot qui pût faire soupçonner en Égypte l'usage d'une écriture alphabétique quelconque (1). Il fallait donc pousser loin l'esprit de réflexion, pour concevoir l'idée de son existence. Le génie observateur et pénétrant de M. Champollion

(1) Saint Clément d'Alexandrie désigne, il est vrai, cette partie de l'écriture hiéroglyphique, mais d'une manière extrêmement concise, et qui était restée inaperçue; nous ne saurions trop le répéter; son texte relatif à ce sujet important ne pouvait être compris dans l'état où étaient alors les études égyptiennes.

ne tarda pas à comprendre que le système *idéographique*, quelle que pût être son extension, devait admettre nécessairement des cas exceptionnels, ne fût-ce que pour la manière de rendre les noms propres, qui n'offrent pas toujours une idée *exprimable*, et surtout des noms étrangers qui, hors de tout rapport avec la langue parlée, ne pouvaient être représentés par des signes de convention. Pour suppléer à cette insuffisance des procédés ordinaires de la méthode hiéroglyphique, il était donc indispensable, dans ces circonstances, de recourir à un autre système d'écriture, analogue à celui dont faisaient usage les autres peuples; il fallait qu'il existât chez les Égyptiens des caractères ou signes *phonétiques*, c'est-à-dire exprimant d'une manière quelconque les sons de la langue parlée. Partant de cette idée, qui ne pouvait être trompeuse, M. Champollion la soumit à l'épreuve qui lui était naturellement indiquée; il en fit l'application aux inscriptions hiéroglyphique et grecque de la pierre de Rosette.

III. Le texte grec du décret présentait souvent le nom de Ptolémée, et plusieurs autres noms propres, étrangers à la langue de l'Égypte. On pouvait observer aussi, dans l'inscription hiéroglyphique, un groupe de signes répété plusieurs fois, et contenu dans ces sortes d'encadremens elliptiques, auxquels on a donné depuis le nom de *cartel* ou *cartouche*.

autant par cette marque de distinction que par sa position relative dans le texte, ce groupe hiéroglyphique paraissait répondre au nom de Ptolémée, Πτολεμαιος dans l'inscription grecque. On pouvait donc supposer, avec une très-grande probabilité, que les signes réunis dans cet encadrement exprimaient *phonétiquement* le nom de ce prince (1); et cette conjecture donnait lieu d'espérer qu'en décomposant le groupe auquel on attribuait cette signification, on parviendrait à retrouver quelques-uns des élémens premiers de l'écriture alphabétique qu'il s'agissait de reconnaître.

M. Champollion, procédant à cette analyse du groupe hiéroglyphique qu'il conjecturait être le nom de Ptolémée, et tenant compte de chacun des signes qui le composaient, crut y reconnaître les lettres Π. Τ. Ο. Λ. Μ. Η. et Σ., qui, réunies, forment le mot ΠΤΟΛΜΗΣ (*Ptolmés*). Or il n'est pas possible

(1) Bien antérieurement aux travaux de M. Champollion et du docteur Young, l'abbé Barthélemy avait soupçonné que ces *cartouches* contenaient des noms propres. (*Recueil d'antiquités* de Caylus, t. V, p. 79.) Le savant Zoëga avait eu la même idée : *Conspiciuntur passim*, dit-il, *in ægyptiis monumentis, schemata quædam ovata, sive elliptica, quæ emphaticâ ratione includunt certa notarum syntagmata, sive ad propria personarum nomina exprimenda, sive ad sacratiores formulas designandas.* (*De origine et usu obeliscorum*, p. 465.) Il avait déjà exprimé la même conjecture (p. 374).

d'y méconnaître le nom de *Ptolémée*, ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ, dont il ne diffère que par sa terminaison, et par la suppression d'une des voyelles médiales, procédé commun aux écritures de presque toutes les langues de la souche sémitique.

M. Champollion avait donc déjà obtenu sept lettres, ou plutôt sept signes de l'alphabet *phonétique* qu'il cherchait, et cet heureux succès devait lui faire espérer de retrouver également les autres. Cependant ce premier résultat, tout satisfaisant qu'il était, ne put lui paraître qu'une conjecture, très-vraisemblable certainement, mais qui ne sortait pas, pour cela, de l'ordre des conjectures. Avant d'aller plus loin dans ses savantes explorations, une sage critique voulait qu'il le soumît à une épreuve sûre, à l'aide d'un objet de comparaison. En effet, si sa détermination des signes composant le nom qu'il croyait être *Ptolémée* ne pouvait pas s'appliquer d'une manière aussi heureuse à quelque autre groupe hiéroglyphique, supposé l'expression d'un autre nom, et dans lequel quelques-uns de ces mêmes signes entreraient comme élémens, cette détermination était fausse, et il fallait abandonner une prétendue découverte, qui cessait dès lors d'être une conjecture fondée. Mais si, au contraire, quelques-uns de ces signes employés dans un groupe exprimant *un nom connu d'ailleurs* y remplissaient les mêmes fonctions, c'est-à-dire y représentaient les mêmes lettres, bien

évidemment la question était résolue; il était démontré que la leçon de M. Champollion était la bonne, et, en constatant ainsi le vrai sens de ce petit nombre de signes, il venait de faire une découverte de la plus haute importance.

Mais, pour atteindre ce but, il fallait analyser *un nom connu d'ailleurs*, et pour remplir cette condition, il fallait retrouver un autre monument *bilingue*; car la pierre de Rosette ne pouvait plus se prêter à cette nouvelle application. Brisée irrégulièrement, et dans une direction oblique, elle avait perdu une partie de ses trois inscriptions; mais le texte hiéroglyphique avait souffert beaucoup plus que les autres, et les *cartouches* renfermant des noms propres (comme on le supposait) qui restaient encore dans cette inscription, offraient constamment les mêmes signes, et paraissaient n'être que la répétition du nom de *Ptolémée*, à divers intervalles, ainsi qu'on le trouve dans le texte grec.

IV. Par bonheur, un autre monument du même genre vint suppléer cette fâcheuse lacune, et présenter à propos un secours bien nécessaire. Un obélisque, découvert dans l'île de Philæ, et transporté à Londres, faisait remarquer, dans sa légende hiéroplyphique, deux groupes de signes renfermés dans des cartouches, dont le premier devenait inutile, en ce qu'il offrait encore la répétition du nom de Ptolémée; mais le groupe suivant paraissait devoir

appartenir à une princesse (1), qu'on supposait porter le nom de Cléopâtre. Cette conjecture était convertie en certitude, par le témoignage d'un autre monument, du socle qui avait primitivement supporté l'obélisque, et sur lequel on lisait une inscription en langue grecque; elle contient une supplique des prêtres d'Isis à Philæ, adressée au roi *Ptolémée*, *à la reine Cléopâtre, sa sœur, à la reine Cléopâtre, sa femme*, pour se plaindre des vexations de quelques magistrats. Le nom de Cléopâtre, *Κλεοπατρα*, ayant plusieurs sons communs avec celui de Ptolémée, *Πτολεμαιος*, déjà analysé, pouvait permettre un rapprochement comparatif des signes hiéroglyphiques dont il offre la répétition, et qui devaient y remplir, comme lettres de l'alphabet, les mêmes fonctions qui leur avaient été précédemment attribuées.

D'après le même procédé, M. Champollion épela, s'il est permis de parler ainsi, le groupe du second cartouche qu'offrait l'inscription de l'obélisque, et y reconnut les signes équivalens aux lettres K. Λ. E. O. Π. A. T. P. A., qui composent en effet le nom de ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ (*Cleopatra*). Cinq de ces lettres étaient déjà connues par le nom analysé de ΠΤΟΛΕΜΗΣ, et toutes se trouvent placées selon

---

(1) Ce groupe est terminé par des signes que M. Champollion soupçonnait dès-lors, et a reconnu depuis, être l'indication constante du genre féminin.

l'ordre convenable, dans le nouveau groupe; ce sont le A, le H, ou E (1), l'O, le Π, rendues exactement par les mêmes figures, et enfin le T qui, seul, présentait une forme nouvelle, différente de celle observée précédemment (2).

M. Champollion avait fait un grand pas : il s'était assuré, par cette confrontation, de la vérité incontestable de son système, et, de plus, il avait enrichi son alphabet *phonétique* de trois nouveaux caractères. Il possédait donc dès lors dix signes alphabétiques : sept consonnes, K. Λ. M. Π. P. Σ., deux formes du T., et trois voyelles : A. H. qui paraissait faire aussi les fonctions de l'E et de la diphthongue AI, et enfin O.

V. Encouragé par un tel succès, M. Champollion dut poursuivre avec plus d'ardeur que jamais des investigations qui lui promettaient les plus heureux résultats. Plusieurs autres cartouches, composés en partie des élémens alphabétiques déjà reconnus par

---

(1) Comme les scribes égyptiens négligeaient souvent les voyelles, il leur arrivait aussi d'employer quelquefois l'une pour l'autre : c'est ainsi qu'un signe qui ressemble à deux feuilles ou à deux plumes, et qui figure dans le cartouche du nom de Ptolémée, pour exprimer H ou AI, répond aussi aux voyelles E, I, et aux diphthongues AI, EI.

(2) On verra bientôt que l'écriture *phonétique* admet une nombreuse variété de signes *homophones*, ou exprimant le même son.

lui, devinrent successivement l'objet d'un nouveau travail, et, en lui restituant les noms hiéroglyphiques d'un grand nombre de souverains grecs ou romains, ils lui fournirent aussi le complément presque total de son alphabet *phonétique* (1), et lui firent soupçonner dès lors que l'usage de cette classe de caractères était beaucoup moins restreint qu'il ne l'avait supposé d'abord. Ce fut alors qu'il rendit compte de sa découverte et des premiers principes de son système, dans sa *Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, datée du 22 septembre 1822. Cette lettre fut communiquée par extrait à l'Académie, et imprimée peu après (in-8° de 52 pages avec 4 planches), elle donna l'éveil au monde savant et ranima des espérances depuis long-tems éteintes (2).

Elles ne furent point illusoires. Notre savant compatriote continua de se livrer tout entier à un examen approfondi et comparatif des textes hiéroglyphiques. Les inscriptions des temples, des obélisques, des cercueils de momies, des stèles, des

(1) Dans le premier tableau alphabétique publié par M. Champollion, il ne manque que les signes correspondant aux lettres grecques Z. Θ. Υ. Ψ. Χ. Il a retrouvé depuis les hiéroglyphes qui rendent ces sons, autant qu'ils sont en rapport avec les inflexions de la langue copte.

(2) Cette importante production, devenue très-rare, vient

scarabées, des figurines, des papyrus, en un mot, des monumens égyptiens de tous les genres et de tous les âges lui ont fourni de nouveaux faits à l'appui de sa découverte, et lui ont fait retrouver les signes qui manquaient à son alphabet *phonétique*, ainsi qu'un grand nombre de nouveaux signes exprimant les mêmes sons, auxquels nous donnons, d'après lui, le nom d'*homophones*. Il n'a pas négligé les autres écritures égyptiennes, et ses travaux sur ces systèmes graphiques, qui ont de nombreux rapports avec la méthode hiéroglyphique, n'ont pas peu contribué à éclaircir celle-ci par des données nouvelles.

Bientôt M. Champollion, réunissant ses observations dans un traité plus méthodique et plus complet, publia son *Précis du système hiéroglyphique* (1), ouvrage lumineux et entièrement neuf, qui est devenu classique pour les études égyptiennes. Dans cette importante production, après avoir retracé les faits nombreux qui se rattachent à sa découverte, et en démontrent la certitude, il en établit la théorie, fondée également sur les observations les plus sûres et les mieux raisonnées. On ne peut être moins que lui influencé par l'esprit de système;

---

d'être réunie au *Précis du système hiéroglyphique*, dans une seconde édition de ces deux ouvrages.

(1) Deux vol. in-8°, dont un de planches. *Paris*, *imprimerie royale*. La première édition est de 1824, la seconde de 1828.

sans doute aux yeux de nos lecteurs une puissante autorité en faveur de son système.

I. Dans ce passage si long-tems inintelligible par la nature abstraite de son objet, et la concision avec laquelle il est traité, mais auquel se rattache un nouvel intérêt, d'après la découverte de M. Champollion, le savant docteur nous fait connaître d'abord les diverses espèces d'écritures usitées en Égypte. « Ceux, dit-il, qui, parmi les Égyptiens, » reçoivent de l'instruction, apprennent, avant » tout, le genre de lettres égyptiennes, qu'on ap- » pelle *épistolographique*; en second lieu, l'*hiéra-* » *tique*, dont se servent les hiérogrammates; et enfin, » l'*hiéroglyphique* ». Αὐτίκα οἱ παρ' Αἰγυπτίοις παιδευόμενοι, πρῶτον μὲν πάντων τὴν Αἰγυπτίων γραμμάτων μέθοδον ἐκμανθάνουσι, τὴν ἘΠΙΣΤΟΛΟΓΡΑΦΙΚῊΝ καλουμένην· δεύτεραν δὲ, τὴν ἹΕΡΑΤΙΚῊΝ, ᾗ χρῶνται οἱ ἱερογραμματεῖς· ὑστάτην δὲ καὶ τελευταίαν τὴν ἹΕΡΟΓΛΥΦΙΚῊΝ. (*Strom.* V, p. 657, ed. Potter.)

On remarquera sans doute que cette classification diffère de celle d'Hérodote et de Diodore de Sicile, qui ne distinguent que deux sortes de caractères. Le premier les appelle *sacrés*, *ἱερά*, et *populaires*, *δημοτικά* (II, 36). Diodore se sert du même nom *ἱερά* pour les uns, et de celui de δημώδη pour les autres (III, 3). Mais il est facile de concilier les apparentes contradictions de ces témoignages. L'espèce d'écriture que saint Clément appelle *épistolographique* est la même sous

CHAPITRE III.

DE LA NATURE DES ÉCRITURES ÉGYPTIENNES.

Trois espèces d'écritures chez les anciens Égyptiens. — Deux ordres de signes dans l'écriture hiéroglyphique. — Division des signes idéographiques.

Nous arrivons enfin au texte de saint Clément d'Alexandrie, dont nous avons parlé plusieurs fois, comme du seul document un peu précis que l'antiquité nous ait légué par rapport aux écritures de l'Égypte. Nous allons le rapporter en nous aidant de la traduction et du commentaire lumineux de M. Letronne (1) : on verra sa concordance parfaite avec les résultats obtenus par M. Champollion, et ce sera

(1) Dans la première édition du *Précis du système hiéroglyphique*, M. Champollion avait inséré une lettre de M. Letronne, de l'Académie des Inscriptions, au sujet du texte dont il est ici question ; elle a été réimprimée dans la nouvelle édition du même *Précis* avec quelques modifications et de plus amples développemens, et tirée à part, sous le titre *d'Examen du texte de Clément d'Alexandrie*, etc.

sans doute aux yeux de nos lecteurs une puissante autorité en faveur de son système.

I. Dans ce passage si long-tems inintelligible par la nature abstraite de son objet, et la concision avec laquelle il est traité, mais auquel se rattache un nouvel intérêt, d'après la découverte de M. Champollion, le savant docteur nous fait connaître d'abord les diverses espèces d'écritures usitées en Égypte. « Ceux, dit-il, qui, parmi les Égyptiens, » reçoivent de l'instruction, apprennent, avant » tout, le genre de lettres égyptiennes, qu'on ap- » pelle *épistolographique*; en second lieu, l'*hiéra-* » *tique*, dont se servent les hiérogrammates; et enfin, » l'*hiéroglyphique* ». Αὐτίκα οἱ παρ' Αἰγυπτίοις παιδευόμενοι, πρῶτον μὲν πάντων τὴν Αἰγυπτίων γραμμάτων μέθοδον ἐκμανθάνουσι, τὴν ἘΠΙΣΤΟΛΟΓΡΑΦΙΚῊΝ καλουμένην· δεύτεραν δὲ, τὴν ἹΕΡΑΤΙΚῊΝ, ᾗ χρῶνται οἱ ἱερογραμματεῖς· ὑστάτην δὲ καὶ τελευταίαν τὴν ἹΕΡΟΓΛΥΦΙΚῊΝ. (*Strom.* V, p. 657, ed. Potter.)

On remarquera sans doute que cette classification diffère de celle d'Hérodote et de Diodore de Sicile, qui ne distinguent que deux sortes de caractères. Le premier les appelle *sacrés*, ἱερά, et *populaires*, δημοτικά (II, 36). Diodore se sert du même nom ἱερά pour les uns, et de celui de δημώδη pour les autres (III, 3). Mais il est facile de concilier les apparentes contradictions de ces témoignages. L'espèce d'écriture que saint Clément appelle *épistolographique* est la même sous

un nom différent, que les deux historiens ont appelée *démotique*, et que l'inscription grecque du monument de Rosette nomme *enchoriale*, c'est-à-dire *du pays*, *nationale*, ΕΓΧΩΡΙΟΙΣ ΓΡΑΜΜΑΣΙΝ. Pour ce qui est de leur écriture *sacrée*, les auteurs profanes paraissent avoir confondu, en les réunissant sous la même dénomination, deux méthodes graphiques bien distinctes, celles que le père de l'Église appelle *hiératique* et *hiéroglyphique*. Cette méprise était d'autant plus naturelle de la part d'écrivains étrangers à l'Égypte, que les noms grecs de ces deux classes d'écriture, quelque différens qu'ils soient dans leur application, ont entr'eux une grande analogie, et contiennent l'un et l'autre comme élément essentiel la qualification de *sacré* ἱερά; le mot *hiératique* n'en étant qu'une terminaison adjective composée, et le mot *hiéroglyphe* signifiant à la lettre *gravure sacrée*.

Voilà donc trois méthodes différentes d'écriture, signalées formellement par saint Clément d'Alexandrie : l'écriture *épistolographique*, appelée ailleurs *enchoriale* et *démotique*, l'écriture *hiératique*, et l'écriture *hiéroglyphique*. M. Champollion les a reconnues toutes trois sur les monumens de l'antiquité égyptienne, et les a parfaitement distinguées entre elles, quoiqu'il ait observé qu'elles ont dans leurs procédés plusieurs principes communs, et qu'elles dérivent les unes des autres. Il regarde la méthode *hiéroglyphique* comme l'écriture primitive qui fut

sans doute aux yeux de nos lecteurs une puissante
autorité en faveur de son système.

I. Dans ce passage si long-tems inintelligible par
la nature abstraite de son objet, et la concision avec
laquelle il est traité, mais auquel se rattache un
nouvel intérêt, d'après la découverte de M. Cham-
pollion, le savant docteur nous fait connaître d'a-
bord les diverses espèces d'écritures usitées en
Égypte. « Ceux, dit-il, qui, parmi les Égyptiens,
» reçoivent de l'instruction, apprennent, avant
» tout, le genre de lettres égyptiennes, qu'on ap-
» pelle *épistolographique*; en second lieu, l'*hiéra-*
» *tique*, dont se servent les hiérogrammates; et enfin,
» l'*hiéroglyphique* ». Αὐτίκα οἱ παρ' Αἰγυπτίοις παι-
δευόμενοι, πρῶτον μὲν πάντων τὴν Αἰγυπτίων γραμμάτων
μέθοδον ἐκμανθάνουσι, τὴν ἘΠΙΣΤΟΛΟΓΡΑΦΙΚῊΝ
καλουμένην· δευτέραν δὲ, τὴν ἹΕΡΑΤΙΚῊΝ, ᾗ χρῶν-
ται οἱ ἱερογραμματεῖς· ὑστάτην δὲ καὶ τελευταίαν τὴν ἹΕ-
ΡΟΓΛΥΦΙΚῊΝ. (*Strom.* V, p. 657, ed. Potter.)

On remarquera sans doute que cette classification
diffère de celle d'Hérodote et de Diodore de Sicile,
qui ne distinguent que deux sortes de caractères. Le
premier les appelle *sacrés*, ἱερά, et *populaires*, δημοτικά
(II, 36). Diodore se sert du même nom ἱερά pour les
uns, et de celui de δημώδη pour les autres (III, 3).
Mais il est facile de concilier les apparentes contradic-
tions de ces témoignages. L'espèce d'écriture que saint
Clément appelle *épistolographique* est la même sous

phiques, plus cependant que l'écriture populaire ; mais, dans leur partie *phonétique*, ces trois écritures n'en forment, pour ainsi dire, qu'une seule, à la différence près des signes qu'elles emploient ; et, comme l'écriture *hiératique* est l'abrégé de l'*hiéroglyphique*, elle a, à son tour, son abrégé dans l'écriture *démotique*. Cette seconde méthode, l'*hiératique* employée, comme nous l'apprend saint Clément d'Alexandrie, par les *hiérogrammates*, ou écrivains sacrés, qui appartenaient, selon toute apparence, à l'ordre sacerdotal, est celle de beaucoup de papyrus, notamment des manuscrits historiques, et des registres de comptabilité des temples, restes précieux de l'antiquité égyptienne, qui ont fourni à la chronologie plusieurs données importantes, et répandu quelque jour sur le système numérique de ce peuple. On remarque aussi des inscriptions *hiératiques* sur des caisses de momies et d'autres monumens de différens genres, et quelquefois sur des édifices de l'Égypte. Ces dernières, qui n'ont rien de monumental, paraissent avoir été tracées par les voyageurs qui les visitèrent autrefois.

M. Champollion, dans son *Précis* et dans plusieurs autres productions, a donné des détails pleins d'intérêt sur ces deux premières espèces d'écritures ; mais il n'en a point parlé *ex professo*, et les observations qu'il a publiées ne sont encore que des élémens précieux d'un système qu'il développera un jour dans son ensemble. Nous ne reviendrons

pas sur ces deux genres d'écritures, nous nous bornerons à l'écriture hiéroglyphique, qu'il nous a fait connaître bien plus complètement, et la seule sur laquelle saint Clément d'Alexandrie nous ait laissé quelques détails.

II. Cette écriture, continue-t-il, « est de deux » genres : l'un, *cyriologique*, emploie les *premières* » *lettres alphabétiques*, l'autre est *symbolique* ; » ἧς ἡ μέν ἐστι διὰ τῶν ΠΡΩΤΩΝ ΣΤΟΙΧΕΙΩΝ ΚΥΡΙΟΛΟΓΙΚΗ· ἡ δὲ ΣΥΜΒΟΛΙΚΗ. (*Strom.* V, p. 657.)

Saint Clément distingue ici deux genres d'écritures *hiéroglyphiques*, ou plutôt deux méthodes diverses, employées par une seule et même écriture ; l'une qui, semblable à nos écritures modernes, peint les idées en exprimant les sons des mots ; l'autre, qui fait usage de signes symboles des idées. Quant à la dernière, le sens du texte ne peut offrir aucune difficulté : examinons les expressions qui caractérisent la première.

Le mot κυριολογική s'entendant naturellement de toute expression, prise au propre par opposition aux périphrases, et aux termes figurés, il ne peut y avoir de difficulté réelle, que par rapport aux expressions στοιχείων πρώτων, ainsi que l'a remarqué M. Letronne. Ils ne peuvent désigner ici que les *premières lettres de l'alphabet*; car, quoique στοιχεῖον n'ait pas rigoureusement le sens de *lettre* comme γράμμα, il a bien certainement celui *d'élément, principe cons-*

titutif; et dans un texte où il est question *d'écriture*, ce sens général doit naturellement être restreint à celui, plus particulier, que lui donne M. Letronne. Ce savant helléniste cite d'ailleurs plusieurs exemples de l'emploi de στοιχεῖα, pour exprimer les *élémens alphabétiques*, ou les lettres, et sans cette interprétation, la phrase de notre texte présenterait un non-sens.

Il reste à voir quelle détermination le mot πρώτων peut donner à cette idée. Il ne saurait être question ici des *premières lettres* de chaque mot; interprétation qui, seule, a fondé le bizarre système des prétendus hiéroglyphes *acrologiques* (1). Si telle eût été l'intention de saint Clément d'Alexandrie, il n'aurait pu se dispenser d'ajouter à sa phrase un complément qui la déterminât davantage. Il n'y a qu'un sens plausible à donner ici au mot πρώτων, et c'est celui que M. Letronne a adopté. Il entend par στοιχεῖα πρῶτα, les lettres primitives dont se composait l'alphabet adopté dans la Grèce, et par oppositoin à d'autres lettres secondaires dont il fut enrichi plus tard. On ne doit pas perdre de vue que c'est ici un Grec qui parle à des Grecs : il pouvait

(1) Ce système enfanté par M. de Goulianoff, membre de l'Académie russe, a été exposé dans les *Lettres sur les hiéroglyphes acrologiques* par M. Klaproth. Paris, 1827. 2 broch. in-8°.

donc se servir d'une notion qui leur était familière, celle de la formation de leur propre alphabet, composé dans le principe de seize lettres. Mais sans faire entrer les Grecs pour rien dans cette explication que quelques personnes ont jugée peu naturelle, on peut entendre par *στοιχεῖα πρῶτα* les articulations élémentaires, exprimées par des lettres, auxquelles dut être borné, chez tous les peuples, l'alphabet dans sa simplicité première, et avant qu'on y eût ajouté de nouveaux élémens, pour rendre les nuances de quelques sons, qu'on avait pu confondre entr'eux, tels que ceux du D et du T, du B et du P, de l'F et du V, etc. (1).

Voilà donc bien évidemment deux procédés différens de l'écriture *hiéroglyphique* : l'un alphabétique, l'autre *idéographique*. M. Champollion a constaté leur emploi dans les légendes égyptiennes, qui couvrent un grand nombre de monumens. On a vu qu'il a reconnu le premier, ce qu'avant lui on soupçonnait à peine, l'existence d'un ordre de signes *hiéroglyphiques*, exprimant des sons auxquels il a donné le nom de *phonétiques*, et qui ne sont autre chose que les *cyriologiques par les premières lettres alphabétiques* du Père grec. Il les retrouva, dès le

(1) A le bien prendre, les signes de l'alphabet de M. Champollion rappellent tout-à-fait cette simplicité de l'alphabet primitif.

principe de sa découverte, employés à la transcription des noms étrangers, et même des Dieux, des monarques et des particuliers de l'Égypte : nous verrons plus tard s'ils furent restreints à ce seul usage. Quant aux signes *idéographiques* que saint Clément d'Alexandrie a désignés sous le nom de *symboliques*, συμϐολική, on avait de tout tems reconnu leur existence comme un caractère distinctif de l'écriture hiéroglyphique, et beaucoup de savans, trompés par une fausse interprétation des notions que nous ont laissées les auteurs grecs, la considéraient comme exclusive, et n'avaient pas même conjecturé l'usage en Égypte d'un mode d'écriture peignant les articulations du langage.

III. Mais ces signes *idéographiques* procédaient de diverses manières, et saint Clément d'Alexandrie nous les fait connaître dans la suite de son texte : « La (méthode) *symbolique*, dit-il, (se subdivise » en plusieurs espèces) : l'une représente les objets » *au propre* par *imitation*; l'autre, les exprime » d'une manière *tropique* (figurée) ; la troisième se » sert entièrement d'allégories, exprimées *par certaines énigmes*. Ainsi, d'après ce mode, les Égyptiens veulent-ils écrire *le soleil*, ils font *un cercle*; » *la lune*, ils tracent la figure *d'un croissant*. Dans » la méthode *tropique*, changeant et détournant le » sens des objets par voie d'analogie, ils les expriment, soit en modifiant leur image, soit en lui

» faisant subir divers genres de transformations.
» C'est ainsi qu'ils emploient les *anaglyphes*, quand
» ils veulent transmettre les louanges des rois sous
» la forme de mythes religieux. Voici un exemple
» de la troisième espèce (d'écriture hiéroglyphique)
» qui emploie des allusions *énigmatiques* : les Égyp-
» tiens figurent les autres *astres* par des *serpens*, à
» cause de l'obliquité de leur course ; mais le *soleil*
» est figuré par un *scarabée*. » Τῆς δὲ ΣΥΜΒΟΛΙ-ΚΗΣ ἡ μὲν ΚΥΡΙΟΛΟΓΕΙΤΑΙ ΚΑΤΑ ΜΙΜΗΣΙΝ, ἡ δ' ὥσπερ ΤΡΟΠΙΚΩΣ γράφεται, ἡ δὲ ἀντικρὺς ἀλληγορεῖται ΚΑΤΑ ΤΙΝΑΣ ΑΙΝΙΓΜΟΥΣ. Ἥλιον γοῦν γράψαι βουλόμενοι κύκλον ποιοῦσι, σελήνην δὲ σχῆμα μηνοειδὲς, ΚΑΤΑ ΤΟ ΚΥΡΙΟΛΟΓΟΥΜΕΝΟΝ ΕΙΔΟΣ· ΤΡΟΠΙΚΩΣ δὲ κατ' οἰκειότητα μετάγοντες καὶ μετατιθέντες, τὰ δ' ἐξαλλάττοντες, τὰ δὲ πολλαχῶς μετασχηματίζοντες χαράττουσιν. Τοὺς γοῦν τῶν βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένοις μύθοις παραδιδόντες, ἀναγράφουσι διὰ τῶν ΑΝΑΓΛΥΦΩΝ. Τοῦ δὲ ΚΑΤΑ ΤΟΥΣ ΑΙΝΙΓΜΟΥΣ τρίτου εἴδους δεῖγμα ἔστω τόδε· τὰ μὲν γὰρ τῶν ἄλλων ἄστρων, διὰ τὴν πορείαν τὴν λοξὴν ὄφεων σώμασιν ἀπείκαζον, τὸν δὲ Ἥλιον τῷ τοῦ κανθάρου. (*Strom.* V, p. 657).

Ce passage, éclairci par les nouvelles découvertes, nous montre deux espèces différentes de la méthode *symbolique* ou *idéographique* : l'une, qui procède par *l'imitation au propre* des objets mêmes dont il s'agit de rappeler les idées : κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν ;

l'autre qui les exprime d'une manière *tropique* et figurée, par voie d'analogie, en les détournant du sens qu'ils offriraient littéralement, si nous pouvons parler ainsi : τροπικῶς. Le docte Père réunit à ces deux méthodes une troisième, qui se sert entièrement d'*allégories exprimées par certaines énigmes*, ἀλληγορεῖται κατὰ τινὰς αἰνιγμοὺς ; caractère qui paraît surtout appartenir à ce qu'il appelle *anaglyphes*, διὰ τῶν ἀναγλυφῶν.

Cette division de signes *idéographiques* est complètement en rapport avec les résultats obtenus par M. Champollion. Il a reconnu, en effet, par l'étude des monumens, que les signes *idéographiques*, qui font partie de l'écriture hiéroglyphique, sont de deux genres. Les uns, qu'il appelle *figuratifs*, procédant *au propre* par la représentation des objets mêmes, κατὰ μίμησιν ; les autres d'une manière figurée, et d'après les rapports prochains ou éloignés, vrais ou faux, admis par les Égyptiens entre les objets représentés et les idées qu'il était question de rendre, définition qui répond parfaitement à l'idée que nous donne saint Clément d'Alexandrie de la méthode qu'il nomme *tropique*. Enfin, dans quelques bas-reliefs, que leur seule inspection fait reconnaître comme tenant bien plutôt à une sorte de peinture qu'à une écriture proprement dite, il a vu des exemples de la méthode *énigmatique* que l'écrivain ecclésiastique appelle celle des *anaglyphes*,

et qui paraît être une écriture à part, destinée à recéler les mystères de la caste sacerdotale et des initiés, ainsi que saint Clément d'Alexandrie l'indique assez en la signalant comme réservée aux mythes religieux : θεολογουμένοις μύθοις παραδίδοντες.

Nous donnerons dans le chapitre suivant, d'après les observations recueillies par notre savant compatriote, quelques détails sur les méthodes *phonétique*, *figurative* et *symbolique*, qui confirmeront les notions qu'on peut puiser dans le texte du docteur alexandrin.

Il résulte de ce que nous venons de dire et de l'analyse de ce fameux passage des *Stromates*, 1° Que les Égyptiens avaient trois sortes d'écriture bien distinctes, et réservées à des usages différens : l'écriture vulgaire, que saint Clément appelle *épistolographique*, l'inscription de Rosette *enchoriale*, Hérodote et Diodore *démotique*; l'écriture des hiérogrammates, ou sacerdotale, appelée *hiératique*; et enfin l'écriture *hiéroglyphique*, que les auteurs de l'antiquité profane paraissent avoir réunie avec l'*hiératique*, sous la dénomination commune de *sacrée*. 2° Que cette dernière espèce d'écriture, l'*hiéroglyphique*, procédait de trois manières différentes : d'une manière *cyriologique par les premières lettres de l'alphabet*, comme parle le Père de l'Église, ou *phonétique*, comme l'appelle M. Champollion ; d'une manière *idéographique* ou *symbolique* de deux genres,

ou, par l'*imitation au propre*, ce qui constitue les signes *figuratifs*, ou par *tropes* et par *énigmes*, procédé qui est celui de la méthode appelée proprement *symbolique* par M. Champollion.

La liaison de ces diverses branches des systèmes graphiques égyptiens est exposée avec plus d'ensemble et de précision dans le tableau synoptique qui suit, et que nous empruntons à M. Letronne.

ÉCRITURE ÉGYPTIENNE, divisée par Hérodote, Diodore, l'inscription de Rosette, en deux genres de caractères; savoir, les...

- A. Vulgaires dits...
  - δημοτικά et δημώδη par Hérodote et Diodore.
  - ἐγχώρια, dans l'inscription de Rosette.
  - ἐπιστολογραφικά par Clément d'Alexandrie.
- B. Sacrés, divisés par Clément d'Alexandrie en...
  - *a*. Hiératiques ou écriture sacerdotale, qu'on peut appeler *hiérographique*.
  - *b*. Hiéroglyphiques, composés des...
    - *a'*. Cyriologiques, *par le moyen des premières lettres de l'alphabet*.
    - *b'*. Symboliques comprenant les...
      - *a''* Cyriologiques par imitation.
      - *b''*. Tropiques *ou* figurés.
      - *c''*. Énigmatiques.

Passons maintenant aux principaux détails que M. Champollion nous a fait connaître sur les procédés de la méthode *hiéroglyphique* qui seule doit nous occuper.

CHAPITRE IV.

ABRÉGÉ DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE.

Formes et nombre des signes.—Tracé des signes.—Disposition des signes. — Caractères figuratifs. — Caractères symboliques. — Caractères phonétiques. — Emploi simultané de ces trois ordres de signes.—Noms égyptiens ou étrangers sur les monumens. — Formes grammaticales. — Certitude du système de M. Champollion.

L'ÉCRITURE *hiéroglyphique* est éminemment monumentale; elle était destinée aux inscriptions gravées ou sculptées sur les édifices publics; on la trouve aussi exécutée par les mêmes procédés, sur des objets ayant servi aux usages religieux ou domestiques des anciens Égyptiens, et même tracée au pinceau, soit sur de nombreux manuscrits, soit sur les cercueils en bois des momies, soit enfin sur des matières plus dures, comme la terre cuite ou émaillée, etc. Nous allons considérer cette écriture sous ses rapports matériels et philosophiques, et rapporter les plus importans

des faits nombreux observés par le savant français, dont nous avons entrepris d'analyser le système.

I. Par la nature des signes qu'elle emploie, l'écriture *hiéroglyphique* est une sorte de peinture, et présente un aspect varié et pittoresque, qui la distingue essentiellement de toute autre méthode graphique. Les caractères hiéroglyphiques offrent en effet les images de tous les objets matériels que renferme la création (1).

On y reconnaît les figures des divinités adorées en Égypte, ou de quelques-uns de leurs attributs; la représentation des divers corps célestes : le soleil, la lune dans ses différentes phases, les étoiles, le ciel; l'homme, de tout sexe, à tout âge, dans toutes les attitudes de l'action ou du repos, et les membres isolés dont son corps se compose; diverses espèces de quadrupèdes, soit domestiques, soit sauvages; une foule d'oiseaux variés; plusieurs reptiles, quelques espèces de poissons et d'insectes, et une suite de végétaux, de fleurs et de fruits.

On y retrouve les images fidèles des produits des arts : des vases de formes variées, des armes, des chaussures et des coiffures, des meubles, des ustensiles sacrés ou domestiques, des instrumens de musique, des outils des différens métiers, des édifices religieux ou civils, etc.; différentes formes géomé-

---

(1) Voy. *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 302-308.

triques : des lignes droites, courbes ou brisées, des angles, des cercles, des polygones, etc. ; on y voit même des êtres fantastiques, que l'imagination seule a créés, formés d'une réunion d'objets qui ne fut jamais produite par la nature.

Les élémens d'une écriture si variée durent être fort étendus. Cependant leur nombre réel n'est point aussi considérable qu'on pourrait le croire au premier aperçu, de même qu'il n'est point aussi restreint que quelques savans l'ont pensé. Le voyageur Bruce dit n'avoir pu reconnaître au-delà de *cinq cent quatorze* hiéroglyphes essentiellement différens ; mais ce jugement paraît un peu superficiel. Le savant Zoëga, sur les seuls obélisques de Rome et quelques monumens conservés en Italie, prétend en avoir recueilli une suite de *neuf cent cinquante-huit*, bien distincts ; il se peut qu'il ait distingué entr'eux quelques caractères équivalens, mais offrant de légères différences. Il est bien difficile, au reste, de faire un relevé exact des signes hiéroglyphiques, tant qu'on ne connaîtra pas la valeur du plus grand nombre d'entr'eux. M. Champollion les porte approximativement à un peu moins de neuf cents (1).

II. On conçoit que les signes d'une telle écriture devaient être exécutés avec une fidélité de dessin

(1) Voy. le *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 312-317.

qui ne permit pas de se méprendre sur la nature des objets dont ils offraient la figure ; et en général, l'exécution des hiéroglyphes, sur les monumens de tous les genres, présente assez d'exactitude pour satisfaire à cette première loi d'une écriture imitative. Mais il y a tant de différence dans les divers degrés de précision et d'élégance de leur tracé, qu'on est fondé, sous ce rapport, à diviser ces caractères en plusieurs classes distinctes (1).

Les hiéroglyphes sont souvent traités avec une telle recherche, une si grande pureté de dessin, et une fidélité si minutieuse dans les plus petits détails, surtout quand on leur a donné des proportions d'une certaine grandeur, que ce genre d'écriture a tout le mérite d'une véritable sculpture ; et l'éclat des couleurs qui étaient appliquées sur ces signes devait ajouter encore à leur richesse, et à la vérité de l'imitation. Ces hiéroglyphes sont ordinairement exécutés en bas-reliefs très-surbaissés, ou dans un creux ; procédé conservateur qui révèle, comme tant d'autres circonstances, l'ambition particulière aux Égyptiens, de léguer leurs monumens à la postérité la plus reculée. La précision admirable de ces signes les rendait dignes de la magnificence des constructions publiques auxquelles ils paraissent avoir été

---

(1) Voy. le *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 308–312.

surtout destinés : M. Champollion leur donne le nom d'*hiéroglyphes purs*.

D'autres inscriptions présentent des hiéroglyphes qui ne sont, en quelque sorte, que les *silhouettes* des objets qu'ils représentent ; ils en retracent tous les contours extérieurs ; mais l'intérieur, évidé entièrement pour être rempli quelquefois d'un mastic ou d'un émail colorié, ne peut admettre aucun détail. Tels sont les caractères du texte hiéroglyphique de Rosette, et on les observe aussi dans la plupart des petits monumens d'une exécution soignée : ils sont appelés par notre auteur, *hiéroglyphes profilés*.

La plupart des manuscrits, les légendes peintes sur les caisses des momies et celles de quelques autres monumens, se composent de caractères qui n'offrent qu'une simple esquisse, un croquis fort abrégé des objets indiqués plutôt que dessinés, par un petit nombre de traits ; leur touche est souvent très-fine et très-spirituelle, et on reconnaît parfaitement dans ces ébauches les objets qu'elles retracent, pour peu qu'on soit familiarisé avec les hiéroglyphes purs. M. Champollion désigne cette troisième espèce de signes hiéroglyphiques sous le nom d'*hiéroglyphes linéaires*.

Mais ces trois classes de caractères, distinguées seulement par la perfection plus ou moins grande de leur travail, ne constituent point des écritures différentes : elles ne sont que des manières plus mo-

numentales, ou plus cursives, de tracer les élémens d'un même système graphique; et c'est une grave erreur que de prendre, comme on l'a fait quelquefois, pour les caractères de l'*écriture hiératique*, les *hiéroglyphes* que nous avons, avec M. Champollion, appelés *linéaires*.

III. Dans les inscriptions hiéroglyphiques, les signes sont rangés d'après un ordre différent (1), suivant les formes diverses des monumens sur lesquels ils sont tracés, ou à raison de l'espace qui leur est laissé par les images des dieux ou des hommes, qui occupent une partie de ces monumens : ces différentes dispositions paraissent avoir été totalement abandonnées à l'intelligence de l'artiste. Ainsi, on voit les caractères disposés en *colonnes perpendiculaires* dans les textes qui sont d'une certaine étendue; ils se présentent dans les autres, rangés en lignes *horizontales*. Dans toutes les légendes, on les trouve disposés en groupes de deux ou de trois signes, quelquefois superposés, et dans un ordre qui est déterminé par le plus ou moins de largeur ou de hauteur de leurs formes. Mais lors même qu'ils sont placés dans un ordre perpendiculaire, c'est-à-dire par colonnes, on les lit toujours *horizontalement*.

Hérodote rapporte (II, 36) que les Égyptiens

---

(1) Voy. le *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 317-320.

écrivaient et calculaient en portant la main de *la droite à la gauche*. Frappé surtout, comme il le témoigne, de ce qu'un tel procédé offrait de différence avec celui des Grecs, le père de l'histoire n'a dit en cela qu'une partie de la vérité. Les inscriptions hiéroglyphiques pouvaient se tracer et se lire indifféremment de *la droite à la gauche*, ou de *la gauche à la droite*, et les monumens présentent des exemples de ces deux dispositions des signes.

Mais il est impossible de se tromper sur le sens dans lequel on doit lire les légendes égyptiennes. M. Champollion a reconnu que les figures d'hommes et d'animaux, presque toujours dessinées de profil, du moins pour les têtes, sont constamment dirigées du même côté dans la même inscription, et que la lecture des textes doit commencer par le côté vers lequel elles regardent. Il en est de même des parties *saillantes*, *anguleuses*, ou *recourbées* des objets inanimés qui figurent dans ces textes, et qui, au défaut de figures d'animaux, détermineraient, par leur direction, le commencement de ces mêmes textes.

IV. Nous venons d'envisager les caractères hiéroglyphiques dans leurs formes matérielles. Considérés sous un point de vue plus important et plus philosophique, celui de leur expression, ils prennent des propriétés différentes en se rattachant aux divers procédés de cette méthode graphique, procédés que saint Clément d'Alexandrie nous a fait connaître, et

que nous avons distingués, d'après M. Champollion, en *phonétique*, *symbolique* et *figuratif*; commençons par ces derniers (1).

On doit entendre par ce nom de *caractères figuratifs*, les signes qui offrent, dans leurs formes matérielles, l'image même des objets dont il est question d'exprimer l'idée. Sans pousser au-delà de ses bornes raisonnables l'opinion des philosophes qui ont regardé l'écriture dans son enfance comme une simple peinture, il paraît bien probable que cette manière si naturelle d'exprimer les idées des objets matériels dut se présenter la première à celui qui inventa l'art d'écrire. On trouve dans les inscriptions égyptiennes un grand nombre de caractères de cette nature, soit qu'ils tinssent encore au système primitif dans toute sa simplicité, soit qu'ils aient été employés comme moyens plus abrégés et plus frappans de rendre les idées de certains objets.

La seule inspection attentive de l'inscription hiéroglyphique de Rosette suffisait pour constater chez les Égyptiens l'usage de ces sortes de signes. En effet, on ne peut méconnaître des caractères figuratifs dans les signes qui, répondant aux mots du texte grec, ναος, *chapelle*; εικων, *image*; ξοανον, *statue*; ασπις, *aspic*, etc., représentent très-fidèlement ces divers objets. D'autres monumens offrent une foule de si-

(1) *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 322-331.

gnes du même genre, et on ne peut s'y tromper aujourd'hui, quoique leur expression ne soit pas indiquée par une version grecque. Ainsi, dans une légende où il est question d'*édifices*, de *colosses*, ou de *sphinx* élevés devant un temple, la figure de ces objets tient la place de leurs noms : ainsi, dans des bas-reliefs représentant les victoires des Pharaons, le signe figuratif *homme*, suivi d'un signe numérique, indique évidemment le nombre des *prisonniers*; le caractère figuratif *main*, accompagné également d'un signe numérique, fait connaître le nombre de *mains* coupées aux vaincus ; ainsi dans une inscription hiéroglyphique du musée royal, relative à des courses de *chars* et de *chevaux*, les idées de *ces objets* sont rappelées par leurs images ; ainsi les *offrandes* faites aux dieux sont exprimées par la représentation des *objets offerts*, accompagnée d'un autre signe reconnu comme l'expression de l'idée *donner*.

Il existe aussi des caractères *figuratifs* d'une nature un peu différente. Les uns, au lieu de représenter l'image parfaite de l'objet qu'ils doivent rappeler, n'en retracent qu'une partie : c'est ainsi que les idées *habitation*, *maison*, *édifice*, sont rendues par le plan ou la coupe de ces constructions, et non par leur élévation ou leur profil. Les autres ne peuvent être entendus que d'après des idées particulières aux Égyptiens, qui les exprimaient par des formes de convention : c'est ainsi que l'idée *ciel* est expri-

mée, par un plafond de temple, couvert d'étoiles, ou peint en bleu.

Ces diverses observations donnent lieu à distinguer, avec M. Champollion, trois espèces de caractères figuratifs, qu'il appelle *figuratifs propres*, *figuratifs abrégés* et *figuratifs conventionnels*.

V. Les caractères figuratifs, très-propres à rendre les idées des objets matériels, étaient insuffisans pour exprimer les idées abstraites. Mais ces idées pouvaient avoir des rapports plus ou moins directs, plus ou moins sensibles avec des objets matériels; dès-lors il devenait possible de trouver dans la peinture de ces mêmes objets un moyen d'exprimer les idées relatives. C'était faire, dans l'art d'écrire ses pensées, ce qu'on a fait dès les premiers tems dans l'art de les exprimer verbalement, en se servant de ce que les rhéteurs ont appelé *tropes*, ou figures de mots. Les signes employés de cette manière sont ceux auxquels les anciens écrivains ont donné les noms de *tropiques*, *énigmatiques* ou *symboliques*, et auxquels M. Champollion conserve cette dernière dénomination.

Les Égyptiens procédèrent par rapport à ce genre de signes : 1° par *synecdoche*, en peignant la partie pour le tout. Ainsi deux bras élevés vers le ciel signifiaient une *offrande*; un vase qui verse de l'eau, une *libation*; une cassolette et des grains d'encens, une *adoration*, etc.

2° Par *métonymie*, en peignant la cause pour l'effet : ainsi d'après Horapollon, dont le témoignage est confirmé par l'inscription de Rosette, le croissant de la lune exprime l'idée *mois* ; ainsi, sur le même monument et ailleurs, les idées *écrire*, *écriture*, *lettres*, sont exprimées par un groupe composé du pinceau ou roseau à écrire, de la palette qui portait les couleurs, et quelquefois encore du petit vase qui servait à les délayer.

3° Par *métaphore*, en employant l'image d'un objet pour exprimer autre chose ; c'est d'après ce principe que, selon Horapollon, l'abeille signifiait un *peuple obéissant à son roi* ; les parties antérieures du lion, *la force* ; un aspic, *la puissance de vie* ou *de mort*, etc.

Une foule d'autres signes symboliques, déterminés à tel emploi par des idées reçues, mais sans rapport prochain avec l'objet de l'idée qu'ils exprimaient, étaient de véritables *énigmes*, ainsi que les appelle saint Clément d'Alexandrie, comme le scarabée, symbole *du monde*, de la *nature mâle*, ou de *la paternité* ; le vautour, symbole de la *nature femelle*, ou de la maternité ; les replis d'un serpent figurant *le cours des astres*, etc.

Enfin, les noms des dieux exprimés souvent par des figures humaines à têtes d'animaux, ou par ces animaux eux-mêmes qui leur étaient consacrés (méthode qui rentrerait jusqu'à un certain point dans le

système des signes figuratifs), le sont aussi fort souvent par des signes qui ne figurent que des objets inanimés, ou des parties seulement d'êtres animés. C'est ainsi qu'un œil est le symbole d'*Osiris*; l'objet que nous appelons improprement *nilomètre*, celui de *Phtah*; un obélisque, celui d'*Ammon*, etc.

Il est évident, d'après ce qui précède, que l'intelligence de ces signes symboliques supposait la connaissance des idées particulières que s'étaient faites les Égyptiens sur les objets qu'il était question de noter. Il en résulte nécessairement que cette portion des signes hiéroglyphiques est, par sa nature même, celle qui nous présentera aujourd'hui le plus de difficulté (1).

VI. On concevrait bien difficilement une écriture toute *idéographique*, et sans rapport avec les sons de la langue parlée. Celle des Chinois qu'on a voulu quelquefois représenter comme telle, au milieu de signes symboliques ou images bien plus fréquens que chez les Égyptiens, admet aussi un autre ordre de caractères figurant les sons, et M. Abel Rémusat a reconnu que cette espèce de caractères, qu'ils appellent *Hing-ching*, forme la moitié au moins de leur langue écrite. Il en fut de même chez les Égyptiens, et il est constant aujourd'hui qu'ils firent usage de signes *phonétiques*, ou exprimant les sons. On a vu

(1) *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 331 à 352.

que l'idée de leur existence, absolument nécessaire pour l'expression des noms étrangers, a été le germe heureux de la découverte de M. Champollion. Il s'assura, en effet, et ce fut son premier pas, que ces noms étaient écrits phonétiquement; et, en découvrant aussi que les noms égyptiens des divinités, des Pharaons et des simples particuliers étaient écrits sur les monumens d'après les mêmes principes, il prouva d'une manière évidente que l'usage de cette espèce de caractère remontait aux premières époques connues de l'antiquité égyptienne.

Mais l'usage de ces caractères *phonétiques* n'était point borné à la simple transcription des noms propres étrangers ou nationaux. Dès le principe de sa découverte, M. Champollion avait soupçonné qu'ils étaient susceptibles d'un emploi bien plus étendu, et l'étude des monumens l'a convaincu que cette conjecture était pleinement fondée. Il est démontré aujourd'hui que les signes *phonétiques* forment la partie la plus considérable des textes égyptiens de tout genre, et cette seule notion était, comme l'observe M. Champollion lui-même, un pas immense vers leur déchiffrement.

Ces caractères *phonétiques* constituent un système purement alphabétique, comme celui des anciens peuples de l'Asie occidentale, c'est-à-dire que chacun d'eux correspond invariablement à une des lettres de l'alphabet. Cette assertion repose sur des

faits nombreux développés par M. Champollion. On se tromperait notablement en considérant ces caractères comme des signes syllabiques, et cette manière de les envisager a été le principe de quelques erreurs graves dans lesquelles est tombé le savant docteur Young, au commencement de ses essais. Mais il est essentiel de remarquer que ce mode d'écriture, comme celui des langues sémitiques, fait très-souvent abstraction des voyelles médiales. On observe, au reste, cette suppression des voyelles dans plusieurs textes thébains. Dans les légendes hiéroglyphiques, elle offrait peut-être l'avantage d'une lecture plus facile à tous les Égyptiens parlant des dialectes différens qu'on peut supposer avoir existé dès les tems anciens, comme à une époque plus moderne, dialectes dans lesquels le son des voyelles, beaucoup moins sensible que dans les idiomes de l'Europe méridionale, était sujet à bien des variations dans la manière dont il était articulé. On pourrait trouver le même avantage dans les signes phonétiques qui expriment indifféremment des consonnes susceptibles de s'échanger entre elles dans les divers dialectes, comme le π et le ϕ, le λ et le ρ, etc.

Lors de la publication de son *Précis*, M. Champollion comptait déjà un grand nombre de caractères phonétiques, et ses travaux ultérieurs lui en ont fait reconnaître de nouveaux. Ils n'expriment ce-

pendant que les lettres de l'alphabet copte (1); mais beaucoup de ces signes sont *homophones*, c'est-à-dire figurant les mêmes sons, comme nous l'avons déjà observé. Ainsi le scribe égyptien, pour rendre la même articulation, avait le choix entre plusieurs caractères équivalens. Cependant il y a lieu de croire que ce choix n'était pas purement arbitraire; qu'il était fondé sur des règles reconnues; et que la préférence donnée à l'un d'eux sur ses divers *homophones* était déterminée, soit par sa forme matérielle, qui le rendait plus propre à se marier aux autres signes avec lesquels il devait figurer, soit par les rapports de l'objet dépeint avec la nature de l'idée que le groupe hiéroglyphique était destiné à exprimer.

Les signes phonétiques offrent des exemples d'un genre d'usage qu'on n'eût guère soupçonné dans les écritures égyptiennes, si l'expérience ne l'eût fait reconnaître. Ils furent employés quelquefois pour rendre les mots d'une manière abréviative; ils cessaient alors d'être rigoureusement *phonétiques*, et devenaient un moyen de peindre les idées, plutôt que d'exprimer directement les mots. C'est ainsi que, pour rendre l'écriture plus expéditive, on se contentait de tracer le premier, les deux premiers, ou

---

(1) L'alphabet copte est composé de trente-une lettres, dont plusieurs, exprimant des sons complexes, sont représentées, dans l'écriture phonétique, par deux signes réunis.

bien le premier et le dernier des signes phonétiques qui eussent été nécessaires pour exprimer le mot intégralement. Le *Précis* de M. Champollion fait connaître plusieurs exemples de ces sortes d'abréviations, qui ne s'appliquaient probablement qu'aux mots les plus faciles à reconnaître, parce qu'ils revenaient plus souvent. Elles devaient être familières aux anciens Égyptiens ; mais elles pourraient tromper un lecteur moderne, s'il n'était averti, et lui faire prendre pour des hiéroglyphes idéographiques des signes qui ne sont réellement que les initiales des mots phonétiques, telles qu'étaient les sigles des inscriptions grecques et romaines, ou telles que les emploient fréquemment les écritures de nos langues modernes (1).

VII. L'adoption des signes phonétiques, qui dut être postérieure à l'usage des deux autres espèces de signes, seuls élémens de l'écriture primitive, comme il y a lieu de le présumer, ne put rien faire perdre à cette écriture de son homogénéité. Les trois espèces de signes hiéroglyphiques, ne différant que par le mode de leur expression, avaient une nature commune, quant à leurs formes matérielles, et n'offraient toutes que des images d'objets physiques, destinés ou à représenter au *propre* l'objet dont ils étaient la figure, ou à rappeler d'une manière *symbolique* une idée

(1) *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 352-375.

avec laquelle cet objet avait un rapport quelconque, ou enfin à rendre *phonétiquement* les articulations, élémens des mots de la langue parlée. Les signes *figuratifs* furent employés pour la notation des idées les plus simples, celles des objets sensibles ; les signes *symboliques* exprimèrent des idées abstraites très-simples aussi, et les caractères *phonétiques* servirent à l'expression d'idées plus compliquées auxquelles se refusaient les deux autres ordres de signes, et qui ne pouvaient être rendues intelligiblement qu'au moyen des mots eux-mêmes écrits par la main d'une manière analogue à celle dont la bouche les prononçait.

Aussi l'emploi de ces trois classes de signes hiéroglyphiques fut-il simultané : l'examen des monumens a démontré ce fait important. Il n'est peut-être pas une seule inscription, quelque courte qu'elle puisse être, qui n'ait pour élémens des caractères de ces divers genres. Non-seulement on trouve dans tous les textes égyptiens des parties *figuratives*, des parties *symboliques* et d'autres *phonétiques* dont le nombre est avec les premières dans la proportion des deux tiers ; mais les mêmes idées, dans le même texte, sont souvent retracées par des procédés différens. Il n'est pas rare même de les trouver employés simultanément dans l'expression d'un même mot, qui, commencé par l'image d'un objet dont le nom en formerait une partie, est terminé par des carac-

tères purement phonétiques. Cela a lieu particulièrement pour les mots dans lesquels les noms des dieux figurent comme élémens ; ces noms y sont souvent rendus par une des méthodes idéographiques (1).

Tels sont les faits les plus saillans observés par M. Champollion dans l'emploi des divers signes dont se composait l'ensemble de la méthode hiéroglyphique. Pour compléter cette partie de notre travail, nous devons ajouter encore, d'après lui, plusieurs remarques essentielles, qui établissent la vérité de son système, et facilitent le déchiffrement des hiéroglyphes.

VIII. On se rappelle que notre auteur, après avoir reconnu l'usage de la méthode phonétique pour la transcription des noms étrangers à l'Égypte, s'est appliqué à rechercher sur les monumens les noms propres égyptiens, et qu'il y a retrouvé ceux des dieux, ceux des Pharaons, et un grand nombre de noms de simples particuliers des deux sexes, écrits d'après les trois procédés que nous avons indiqués, mais le plus souvent, et toujours pour quelques-unes au moins de leurs parties, d'une manière phonétique.

On a vu que ceux des souverains étaient suffisamment distingués des autres portions des textes, par leur position dans ces anneaux de forme elliptique

---

(1) *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 401-416.

qu'on appelle cartouches, distinction qui leur est exclusivement réservée. Ces cartouches sont de deux sortes, placés souvent à la suite l'un de l'autre, et séparés quelquefois par quelques signes interposés; les uns renferment le nom du souverain, les autres son prénom. Le cartouche prénom est surmonté ou précédé, selon que sa direction est perpendiculaire ou horizontale, d'un groupe composé d'une abeille, d'une espèce de plante et d'un segment de sphère, et qui exprime, partie symboliquement, partie phonétiquement, le titre de *roi*, ou *directeur du peuple obéissant*. Le cartouche nom propre est également précédé ou surmonté d'un autre groupe formé par deux signes : le *chenalopex* (l'oie d'Égypte) et le disque du soleil; ce groupe signifie *fils du soleil*, et c'est un titre commun à tous les souverains qui ont régné sur l'Égypte (1).

Les noms des dieux et ceux des simples particuliers ne sont point inscrits dans des cartouches comme ceux des rois; mais un autre signe moniteur les distingue du texte courant, et les signale comme noms propres. Ainsi les noms divins, soit symboliques, soit figuratifs, soit phonétiques, sont suivis immédiatement du signe générique *dieu* ou *déesse*, et, avec quelque attention, il est facile de ne pas s'y

(1) *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 236-237.

méprendre (1). Les noms des particuliers, à quelque ordre qu'appartiennent leurs élémens hiéroglyphiques, sont caractérisés par les signes figuratifs d'espèce, *homme*, *femme*, dont ils sont suivis, et un autre signe indique aussi les individus *défunts* (2).

A l'aide de ces différentes indications, les personnes mêmes qui n'ont pas fait une étude approfondie des hiéroglyphes pourront reconnaître facilement parmi les amulettes, les stèles et autres monumens qu'elles possèdent, ceux qui contiennent des noms de divinités, de monarques, ou de particuliers égyptiens.

IX. L'expression des diverses relations sociales ou grammaticales qui reviennent si souvent dans le discours ne pouvait échapper aux laborieuses investigations de notre savant compatriote. Il en a reconnu un grand nombre et les a signalées dans son *Précis* comme une forte autorité en faveur de son système (3).

Ainsi il a constaté que les idées des divers degrés de parenté, et celles des relations analogues, comme *fils*, *fille*, *enfant*, ou *nourrisson*; *enfanté*, *père*, *mère*, *frère*, *sœur*, *roi*, *lieu* ou *place*, etc., sont exprimées

---

(1) *Précis*, etc., pp. 138–139.
(2) *Id.*, p. 163.
(3) *Id.*, pp. 118–137.

dans les inscriptions par des signes phonétiques qui correspondent parfaitement aux mots par lesquels les Égyptiens les rendaient, et que nous ont conservés les dialectes coptes. Ces dénominations hiéroglyphiques se rencontrent fréquemment sur les monumens funéraires, spécialement sur les stèles qui représentent les défunts recevant les hommages de leurs familles.

Ainsi M. Champollion a observé des groupes nombreux de caractères phonétiques qui expriment des verbes, des adjectifs, les genres, les nombres, les personnes, les tems, etc. Nous signalerons seulement le signe qui accompagne et caractérise les groupes féminins, et qui répond à l'article copte ⲧ; l'article déterminatif ⲡ, signe du genre masculin; diverses expressions de l'article pluriel ⲛ; la marque du génitif ou la préposition ⲛ ou ⲛⲧ; les divers pronoms *lui*, *de lui*, *à lui*, *d'elle*, *à elle*, etc.; les affixes ou préfixes qui déterminent la troisième personne du singulier ou du pluriel dans les tems présens, passés et futurs, etc.

Enfin, dans le *Tableau général*, qui forme la seconde partie du *Précis*, il nous a fait connaître un grand nombre de noms communs qui reviennent fréquemment, de titres d'honneur, et de qualifications différentes des dieux, des rois, des particuliers, etc., écrits en caractères figuratifs, symboliques, ou phonétiques, et il nous a fourni, par là, une foule de

notions utiles, quoique elles ne soient point encore complètes.

X. Le procédé mis en œuvre par M. Champollion pour arriver à sa découverte, les données que lui ont fournies les monumens, leur liaison si intime entre elles, et leur concordance parfaite avec le célèbre passage de saint Clément d'Alexandrie, dont elles sont devenues le commentaire le plus satisfaisant, tout cela prouve, ce nous semble, jusqu'à l'évidence, la certitude du système fondé par le savant français. Tout y est suivi et coordonné; les résultats s'enchaînent naturellement, et d'une manière qui ne peut rien devoir au hasard. Une conjecture ingénieuse, si elle est hasardée, peut bien, avec quelque adresse de la part de son auteur, donner une explication plausible de quelques faits isolés; mais celle qui s'applique d'une manière également satisfaisante à des faits nombreux et de nature différente cesse d'être simplement une opinion conjecturale : elle devient, par là même, une vérité démontrée. Tel est, ce nous semble, le système de M. Champollion, puisqu'il a été soumis à toutes les épreuves qui eussent dû le démentir, s'il eût été hors de la vérité, et que ces épreuves n'ont servi qu'à en faire ressortir l'ensemble et la justesse.

Ce serait donc une grave erreur que de le confondre avec les chimères enfantées par l'imagination des savans antérieurs, qui avaient jeté tant de dé-

faveur sur l'entreprise hasardeuse dans laquelle M. Champollion a si heureusement réussi. On ne serait pas mieux fondé à lui opposer, comme on l'a fait, sans connaissance de cause, un système dont la sensation momentanée ne saurait être attribuée qu'à la partialité nationale de quelques savans de l'Allemagne. On ne peut, en effet, avec les notions les plus légères de ce qu'ont produit MM. Champollion et Scyffart, mettre en parallèle des théories arbitraires, sans principes suivis, et qui ne s'appliquent à rien, avec un système basé sur les faits les mieux reconnus, conséquent dans tout son ensemble, d'accord avec les seules notions que nous ait léguées l'antiquité savante, et qui s'applique à tout. En un mot, pour nous servir de l'heureuse expression de M. Coquerel : « Entre M. Champollion et ses prédé» cesseurs, il y a cette seule différence, immense il » est vrai, qu'avant lui on essayait de *deviner* les » hiéroglyphes, et qu'il enseigne à les *lire* (1). »

Toutefois il s'en faut grandement que l'importante découverte de notre compatriote ait acquis encore tout son développement. La plupart des signes qui peignent les sons doivent, il est vrai, être connus, quoique M. Champollion ne les ait pas

---

(1) *Lettre à M. Ch. Coquerel sur le système hiéroglyphique de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture Sainte.* Amsterdam, 1825. in-8°.

tous publiés, et quand il nous aura donné son dictionnaire hiéroglyphique, on pourra, à l'aide de la langue copte, lire des portions considérables des textes égyptiens. Mais, comme nous l'avons observé, les signes phonétiques sont souvent mêlés avec les hiéroglyphes idéographiques des deux genres, et la connaissance de ceux-ci est bien loin d'être aussi avancée que celle des signes de sons. Les hiéroglyphes figuratifs seront sans doute les plus faciles à reconnaître, puisqu'ils furent destinés à rappeler l'idée des objets mêmes dont ils retraçaient l'image; et une étude approfondie des usages de l'antique Égypte, de ses productions, et des ustensiles qu'elle employait, objets qui ont servi bien souvent de signes figuratifs, pourra compléter la série des caractères connus appartenant à cette classe. Il n'en est pas de même des signes symboliques dont les rapports avec les idées qu'ils expriment sont moins directs, moins sensibles, et souvent même moins réels. Heureusement cette classe de signes est la moins nombreuse des trois dont se composait le système graphique monumental. La confrontation des manuscrits de même nature, comme les rituels, des stèles et des figures funéraires, qui offrent presque toujours la répétition des mêmes formules, donnera lieu à retrouver quelquefois la traduction phonétique de groupes symboliques observés ailleurs et jusque-là inintelligibles. Cette étude comparative

contribuera singulièrement aux progrès de cette branche, la moins avancée des écritures égyptiennes, et, si l'on est assez heureux pour découvrir encore quelques inscriptions *bilingues*, on peut espérer d'arriver enfin à des données presque complètes sur les élémens constitutifs des méthodes graphiques d'un peuple si curieux à étudier, et de voir toutes les connaissances humaines, mais surtout l'histoire, s'enrichir des documens précieux que recèlent encore les monumens de l'antique Égypte. Entre les mains d'un savant aussi infatigable que M. Champollion, cette découverte importante doit atteindre bientôt toute l'extension dont elle est susceptible; telle qu'elle est actuellement, elle donne lieu déjà à de nombreuses applications, comme on le verra dans le chapitre suivant.

CHAPITRE V.

COUP D'OEIL SUR LES RÉSULTATS DE LA DÉCOUVERTE DES HIÉROGLYPHES.

Résultats historiques et chronologiques. — Résultats par rapport à la mythologie égyptienne. — Résultats relatifs à l'histoire de l'art en Égypte.

A peine M. Champollion le jeune eut-il publié les premières notions de sa découverte dans sa *Lettre à M. Dacier,* qu'il reçut de toutes parts les plus honorables encouragemens. Les souverains, les sociétés savantes, les archéologues de tous les pays se firent gloire de concourir par toutes les communications possibles aux progrès de ses importans travaux. Le roi Louis XVIII accorda une haute protection à notre savant compatriote, et son auguste successeur, dans l'intérêt des études égyptiennes, fonda bientôt après, par l'acquisition de la collection *Salt*, notre riche Musée Charles X; le souverain pontife, que l'église pleure en ce moment, et qui ne portait pas en vain le nom, si cher aux lettres, de Léon, accueillit avec distinction l'illustre Français, lorsqu'il alla explorer les nombreuses dépouilles des

Pharaons que possède la ville éternelle, et le roi de Sardaigne mit à sa disposition l'étonnante collection *Drovetti*, qui forme aujourd'hui le Musée Royal Égyptien de Turin, collection que la France regrettera à jamais, et qui a fourni à M. Champollion la matière d'un de ses ouvrages les plus importans (1). Les portefeuilles des voyageurs et des artistes lui furent ouverts comme les cabinets des antiquaires; des plâtres moulés sur les monumens originaux et de nombreux dessins lui furent adressés de toutes parts, et de toutes parts aussi il fut consulté comme l'arbitre souverain en tout ce qui concerne les écritures et les monumens de l'ancienne Égypte. De telles relations l'ont mis à même de pénétrer à fond cette intéressante matière, et de multiplier des observations qui, rapprochées et coordonnées, ont amené d'importans résultats, par rapport aux diverses branches des connaissances historiques. Nous devons, dans ce chapitre, donner au lecteur un aperçu des plus saillans.

I. Les premiers résultats de la lecture des légendes égyptiennes durent être historiques ou chronologiques, puisque la nature des premières recherches exigeait l'essai du système *phonétique* sur des groupes

(1) *Lettres à M. le duc de Blacas d'Aulps, etc., relatives au Musée Royal Égyptien de Turin.* Paris, F. Didot, 1824 et 1826, gr. in-8°.

de signes qu'on jugeait être des noms propres, et que les honneurs du *cartouche* étant réservés aux noms des rois, tous ces noms d'abord analysés étaient ceux des souverains de l'Egypte, romains, grecs, persans ou autochtones. Ainsi, en poursuivant ces mêmes recherches, qui dès lors avaient un autre but, M. Champollion a reconnu sur les monumens les noms royaux de presque tous les princes qui ont gouverné l'Égypte pendant vingt-deux siècles, depuis Concharis jusqu'à Commode, et il a rendu à l'histoire de cette contrée célèbre quinze siècles couverts d'obscurité (1).

Dans l'époque romaine, il a lu sur les monumens élevés en Égypte par les Césars les légendes et les noms de *Commode*, le dernier des empereurs que ces monumens mentionnent, de *Marc-Aurèle* et de *Lucius Verus*, ceux d'*Antonin-le-Pieux*, d'*Hadrien*, de *Sabine*, sa femme, et de son favori *Antinoüs*, de *Trajan*, de *Domitien*, de *Titus* et *Vespasien*, de *Néron*, *Claude*, *Caligula* et *Tibère*. L'absence du nom de *Nerva* et de ceux de *Galba*, *Othon et Vitellius*, dont les règnes agités eurent une si courte durée, forme donc les deux seules lacunes de cette

---

(1) Voy. l'*Aperçu des résultats historiques de la découverte de l'alphabet hiéroglyphique égyptien*, par M. Champollion le jeune, dans le *Bulletin des sciences historiques*, mai et juin 1827. Il a aussi été tiré à part (20 pages in-8°).

suite des maîtres du monde, inscrite sur les édifices de l'Égypte.

Dans la période grecque, il a reconnu les noms royaux de la célèbre *Cléopâtre*, et de *Ptolémée*, son père, surnommé *Dionysius*; ceux des deux *Ptolémées*, surnommés *Alexandre*; et de *Cléopâtre Évergète Philometore*, mère et tutrice du premier de ces princes; ceux de *Ptolémée Soter II*, d'*Évergète II*, que ses sujets appelaient *Kakergète*, et de ses deux femmes qui portaient également le nom de *Cléopâtre*; ceux des *Ptolémées Philometor* et *Epiphane*; d'une autre *Cléopâtre*, épouse de ce dernier; de *Ptolémée Philopator*, et de sa femme *Arsinoë*; d'*Evergète I*, de *Bérénice*, sa femme, de *Philadelphe*, et enfin de *Ptolémée Soter*, le premier des rois descendans de Lagus.

Mais, outre ces souverains qui figuraient dans l'histoire, les monumens de cette époque lui ont restitué des princes dont les règnes et même les noms étaient inconnus, ou au moins incertains. Tels sont le jeune *Ptolémée César*, fils du dictateur Jules César et de la dernière Cléopâtre, appelé quelquefois *Césarion*, et qui régna sous la tutelle de sa mère; une reine *Bérénice*, femme du premier *Ptolémée Alexandre*; une autre nommée *Cléopâtre Tryphœne*, dont l'existence était inconnue; un enfant, *Ptolémée Eupator*, fils du roi *Philometor*, et dont un oncle barbare termina le règne éphémère

par un assassinat ; *Philippe*, s
d'Alexandre-le-Grand, et doı
l'Égypte, après le conquérant
était point connu; un autre *Al*
dre-le-Grand et de Roxane, e
cédé à son oncle Philippe (
étranger à l'Égypte, mais sou
sin, l'Éthiopie, dont le nom
été conservé par Diodore de Si
numens donnent lieu de croi
Nubie, et les légendes hiéroglyp
Pselcis nous le montrent conten
Philadelphe, ainsi que nous l
grec.

La dynastie conquérante de
échappé aux recherches de M.
était peu fondé, d'après les appa
de retrouver, sur des constructio
noms de ces féroces vainqueurs, p... occupés, dans
la malheureuse Égypte, à détruire qu'à édifier. Cependant les légendes de divers monumens ont rendu à M. Champollion les noms de Cambyse, de Darius, d'Artaxerce et de Xercès. A ce dernier prince appartient un monument trop remarquable pour que

(1) Ce frère et ce fils du conquérant sont mentionnés dans le canon des rois, en tête de l'Almageste; mais aucun monument ne nous avait encore confirmé leur règne sur l'Égypte.

nous ne le citions pas ici : c'est un vase d'albâtre oriental du cabinet du roi (1), dont l'inscription hiéroglyphique offre le cartouche royal du monarque persan; mais elle est accompagnée d'une série de caractères *cunéiformes*, c'est-à-dire appartenant à l'ancienne écriture de la Perse, telle qu'on l'observe sur les monumens de l'antique Persépolis. Cette seconde inscription exprime le même nom, ainsi que l'a reconnu M. Saint-Martin, qui s'occupe depuis long-tems à retrouver l'alphabet persépolitain.

En remontant la suite des souverains de race égyptienne, M. Champollion a reconnu d'abord sur quelques monumens les noms des Pharaons *Acoris*, *Nephereüs*, *Nepheritès*, et des deux *Nectanèbe*, princes qui défendirent long-tems la liberté de l'Egypte contre la puissance des Perses. Il a retrouvé la plupart des Pharaons de la XXVIe dynastie : *Psammenite*, *Amasis*, *Apriès*, *Psammetichus II*, *Nechao II*, *Psammetichus I*, *Ammeris*; la XXVe et la XXIIIe entières (2); trois souverains de la XXIIe : *Takellothis*, *Osorchon* et *Sesonchis*; deux de la XXIe : *Psousènès I*, et *Smendis* ou *Mendès*, qui en est le

(1) *Précis du système hiéroglyphique*, pp. 231 et 232. C'est le vase gravé dans le *Recueil d'antiquités* de Caylus, t. V, pl. 30.

(2) La XXIVe dynastie n'est formée que par le seul *Bocchoris*.

chef (1). Les monumens lui ont fait reconnaître encore dans leur entier la XIX[e], depuis *Thouoris*, contemporain de la guerre de Troie, qui paraît être le Polybe d'Homère, jusqu'au célèbre conquérant *Ramsès-le-Grand*; et la XVIII[e], en remontant de *Ramsès Amenophis* à *Miphra Touthmosis*, qui chassa les Pasteurs. Cette dynastie des Pasteurs compte pour la XVII[e] dans les extraits de Manéthon; mais elle régna parallèlement avec une dynastie de rois égyptiens, sur laquelle les listes, aujourd'hui existantes, ont gardé le silence. Les monumens ont restitué à M. Champollion cette royale famille; du moins ils font connaître le nombre et les prénoms des souverains qui la composèrent. Au-delà de cette époque, il n'existe rien de suivi; on ne trouve plus que le nom de *Mandouei*, qui est peut-être l'*Osimandyas* de Diodore.

Tous ces résultats, trop concordans pour n'être pas incontestables, sont confirmés, en grande partie, par deux monumens d'un ordre à part et d'une

---

(1) Les noms des douze rois de la XX[e] dynastie existent sur les constructions de l'Égypte, ainsi que l'observe M. Champollion; mais les abréviateurs de Manéthon ne nous en ayant pas conservé la liste, il faudra un examen approfondi et fait sur les lieux, des monumens et de l'ordre des cartouches, pour nous rendre ces noms dans leur véritable rang. Le voyage du savant français en Égypte le mettra sans doute à même de remplir cette lacune.

haute importance pour la chronologie de l'histoire égyptienne. Le premier est la célèbre table d'Abydos, suite de quarante *prénoms royaux*, classés dans leur ordre chronologique, et sculptés dans un temple de l'antique ville de la Thébaïde à laquelle les Grecs donnèrent ce nom. Elle fut dessinée sur les lieux par M. Bankes et par M. Cailliaud, notre compatriote, et reproduite plus tard par M. Champollion dans ses *Lettres sur le Musée de Turin* (1). Ce monument, quoiqu'il ait été détruit en partie par la dégradation du mur auquel il tient, a été d'un grand secours pour déterminer l'ordre des souverains dont les légendes égyptiennes ont rendu les cartouches. Car il offre évidemment une liste généalogique de plusieurs dynasties des Pharaons, qui se termine au premier roi de la XIXe, dont elle donne le *nom*; les *prénoms* qu'elle contient sont donc ceux de ses prédécesseurs; et, par conséquent, en indiquant l'ordre de ces *prénoms*, elle fait connaître aussi celui des *noms* qui les accompagnent sur d'autres monumens. Les filiations exprimées dans quelques légendes hiéroglyphiques qui joignent au nom d'un prince celui de son père, sont d'ailleurs parfaitement en harmonie avec les listes d'Abydos.

Il en est de même d'un curieux manuscrit observé

---

(1) *IIe lettre sur le Musée de Turin*, pl. 6.

plus tard par M. Champollion parmi les fragmens de papyrus du Musée de Turin (1), et dont l'état de mutilation est fait pour exciter les plus vifs regrets. C'était un *tableau généalogique*, qui rappelle par sa disposition le canon chronologique de Manéthon. Il donne une liste de plus de cent rois, et même, dans son état actuel, il forme un précieux supplément à la table d'Abydos.

On voit combien étaient importans les matériaux chronologiques retrouvés ainsi par M. Champollion. Ils ne devaient plus rester isolés; leur nombre et leur liaison permettaient de les coordonner et d'en former un ensemble. Le frère de l'auteur de tant de découvertes, M. Champollion Figeac, s'est chargé de cette tâche : il a rassemblé et mis en ordre les élémens recueillis par son frère et rétabli ainsi, d'après les monumens, la suite d'un grand nombre de dynasties égyptiennes, telles que nous les ont fait connaître les abréviateurs de Manéthon. Deux de ses *Notices chronologiques* ont été publiées à la suite des *Lettres sur le Musée de Turin* (2), et font attendre la troisième qui terminera ce travail, avec l'impatience qu'excitent toujours les savantes recherches des deux frères.

Ainsi le premier résultat des découvertes hiéro-

(1) *Bulletin des sciences historiques*, t. II, p. 302.

(2) *Lettre Ire*, p. 93, et *Lettre IIe*, p. 130.

glyphiques a été d'établir la chronologie de l'ancienne histoire égyptienne, qui sera désormais aussi sûre que celle des autres histoires de l'antiquité, et pourra servir même à en éclaircir certaines époques. Quand ce résultat serait le seul, nous devrions déjà beaucoup aux travaux de M. Champollion; on va voir que sa précieuse découverte étend plus loin ses applications.

II. La mythologie de l'Égypte était encore plus obscure que son histoire; nous ne la connaissions guère que par les écrivains de l'antiquité grecque, qui paraissent eux-mêmes l'avoir connue assez mal. Il s'en faut de beaucoup qu'ils nous aient signalé toutes les divinités adorées en Égypte; et celles qu'ils ont mentionnées sont souvent déguisées sous les noms grecs par lesquels ils ont tâché de rendre leurs dénominations primitives, noms qui, leur ôtant leur physionomie égyptienne, les confondent avec les dieux de la Grèce.

La lecture des papyrus et des légendes monumentales devait suppléer au silence ou au peu d'exactitude des auteurs anciens, et répandre plus de jour sur cette partie intéressante des institutions d'un peuple éminemment religieux. Ce peuple, qui écrivit plus qu'aucun autre, traça souvent sur les produits de ses arts les noms des objets qu'il voulait représenter, et les courtes inscriptions qui accompagnent les images des objets de son culte devenant intelligi-

bles, promettaient de révéler leurs vrais noms égyptiens, et peut-être de faire connaître aussi leurs titres, leurs fonctions et leur rang parmi les divinités. C'est, en effet, un nouveau résultat de la lecture des légendes égyptiennes.

Dans son *Précis du système hiéroglyphique*, M. Champollion avait déjà publié les noms égyptiens de plusieurs divinités adorées autrefois sur les rives du Nil. Il n'a pas borné ses recherches, sur ce sujet, à ce travail incomplet, et qui avait un autre but. Dans un ouvrage spécial et formé sur un plan bien plus vaste (1), il a entrepris de dévoiler les mystères de la mythologie égyptienne, à l'aide des monumens rapprochés des notions que nous ont laissées les écrivains de l'antiquité; et une partie de cette tâche importante est déjà exécutée avec le plus heureux succès. En reproduisant dans des planches coloriées les images des personnages mythologiques de l'antique Égypte, tels que les représentent les diverses peintures, il les a accompagnées d'un texte explicatif qui fait connaître les noms qu'ils portent sur les monumens, le rang généalogique

(1) *Panthéon égyptien, collection des personnages mythologiques de l'ancienne Égypte, avec un texte explicatif*, etc., et les *figures d'après les dessins de M. Dubois*. Paris, gr. in-4°, Firmin Didot. L'ouvrage aura trente livraisons, et treize sont déjà publiées.

de chacun d'eux, leurs attributions, leurs rapports avec les divinités des Grecs ou des Romains, ce que nous en apprennent les écrivains de ces deux nations, et les inductions qu'on peut tirer, à leur sujet, de la comparaison des monumens. Parmi ces noms, beaucoup sont entièrement nouveaux pour nous, et nous révèlent des divinités qui paraissent avoir été inconnues aux auteurs anciens dont nous possédons les écrits; mais d'autres indices ont fourni les moyens de leur assigner la place qui leur appartient dans le Panthéon de l'antique Égypte.

Ces recherches savantes, qui éclaircissent la mythologie de ce peuple célèbre, s'appliqueront utilement aussi aux monumens dépourvus d'inscriptions. Connaissant, par les travaux de M. Champollion, les figures, les costumes et les attributs de chacun des personnages mythiques, on les retrouvera avec certitude dans leurs autres images, et on ne sera plus exposé à voir partout, comme Caylus, même dans les figures funéraires, des *Isis*, des *Osiris*, des *Horus*, ou des prêtres de ces divinités caractérisés par leurs symboles.

La lecture des inscriptions et des papyrus a servi encore a nous faire connaître beaucoup d'usages des Égyptiens dans les cérémonies de leur culte. Nous ne citerons pour exemples que les stèles, qui représentent presque toujours des actes d'adoration, et sur lesquelles on lit aujourd'hui, non-seulement les

noms des défunts et de leurs familles, mais les prières adressées aux dieux en leur faveur, l'explication des offrandes et d'autres détails; nous pourrions citer encore les diverses circonstances des scènes funéraires représentées sur les cercueils, les manuscrits, etc., et qui ont une liaison si intime avec la religion.

III. Par rapport aux arts, la lecture des écritures égyptiennes a produit aussi et promet encore les résultats les plus intéressans.

Parmi les monumens étudiés par notre célèbre compatriote, principalement au musée de Turin, se trouvent de nombreuses statues colossales; elles sont plus ou moins remarquables par leur matière ou par leur exécution; mais quel que soit leur degré de perfection pour l'ensemble, les têtes sont presque toujours traitées d'une manière fort soignée. Les cartouches qu'on y voit inscrits ont déterminé leur attribution aux Pharaons dont elles portent les noms; et la répétition des mêmes traits sur d'autres colosses, sur des figures de plus petites proportions, ou sur des monumens de nature différente, a donné lieu de conclure que ces statues offraient la ressemblance parfaite des souverains dont elles étaient destinées à perpétuer le souvenir. On connaît ainsi une suite nombreuse de portraits des Pharaons, et M. Champollion pourra nous donner une *Iconographie égyptienne*, comme le célèbre Visconti nous a donné les *Iconographies grecque* et *romaine*.

Mais un résultat plus général et plus important est relatif à l'histoire critique des arts égyptiens, qui avait grand besoin d'être débrouillée et fixée à des principes certains. Le célèbre Winckelmann, auquel les arts doivent certainement beaucoup, avait bien mieux connu ceux de la Grèce et de Rome que ceux de l'Égypte, qu'on ne pouvait étudier de son tems, que d'après un petit nombre de monumens réunis sans choix dans les musées de l'Europe; et la théorie qu'il avait établie un peu légèrement sur leur autorité, avait répandu dans le monde et même parmi les hommes livrés spécialement à ce genre d'étude, bien des notions fort inexactes, pour ne rien dire de plus. Ainsi, non-seulement on avait admis à la lettre la prétendue obligation imposée aux artistes égyptiens d'imiter servilement un nombre fort restreint de types primitifs; mais il était en quelque sorte reçu qu'on ne pouvait reconnaître aux monumens de l'Egypte aucun genre de beauté, et que leur antiquité faisait tout leur mérite. Ainsi, on crut longtems à l'heureuse influence de l'école grecque sur celle de l'Égypte, durant la domination des rois lagides et des empereurs romains, et on rangea dans la classe de ce qu'on appelait le *second style*, ou le style *égyptio-grec*, tout ce qui présentait un genre de mérite supérieur à l'idée qu'on s'était faite gratuitement de l'ancien style de l'art à l'époque des Pharaons.

Ces jugemens prématurés, qui n'étaient point fondés sur des faits et sur une étude assez approfondie, ont été singulièrement modifiés, ou totalement réformés par les progrès des études égyptiennes. Un examen attentif et impartial des monumens remarquables que possèdent aujourd'hui nos musées, et des copies dans lesquelles le crayon et le burin ont reproduit ceux qui couvrent le sol de l'Égypte, avec une fidélité inconnue il y a moins d'un demi-siècle, suffirait pour venger l'art égyptien de l'injuste mépris qu'on lui avait prodigué. Il n'est pas possible en effet de méconnaître que l'architecture égyptienne, inférieure en élégance à l'architecture grecque, a aussi son genre de pureté, qu'elle présente des profils et des détails admirables, et qu'elle surpasse sa rivale par son grandiose et son effet imposant (1); que la sculpture égyptienne, entravée le plus ordinairement non par la nécessité d'imiter exclusivement des types donnés, mais par la destination essentielle de ses ouvrages (2), offre souvent dans ses parties

---

(1) Il est permis peut-être, sous ce rapport, de la comparer à l'architecture que nous appelons improprement *gothique*. Celle-ci fut aussi méprisée comme barbare par des artistes qui faisaient tout autre chose que de l'architecture grecque; on est enfin revenu de cette erreur déplorable.

(2) Les architectes égyptiens entendirent parfaitement l'harmonie des lignes : de là vient que la sculpture qu'ils em-

les plus importantes, qui sont les têtes d'hommes ou d'animaux, une vérité et une vie qui pourraient faire supporter à quelques-uns de ses chefs-d'œuvre la comparaison avec les produits du ciseau grec; que, si la peinture chez ce peuple manque de correction dans le dessin, de perspective, et de l'effet inséparable des ombres, si elle participe d'ailleurs à la raideur générale du style égyptien, la vivacité et l'adroite distribution des couleurs, attachent l'œil d'une manière agréable, et produisent même une sorte d'effet; enfin que, parmi les objets même les plus communs, un grand nombre se recommandent, par la pureté de leurs formes, la précision et la franchise de leurs ornemens et de leurs hiéroglyphes, et la perfection de leur exécution mécanique.

---

ployèrent souvent comme auxiliaire paraît offrir cette raideur qu'on lui a si souvent reprochée. Les statues servant d'ornemens à l'architecture, soit dans les édifices eux-mêmes, soit dans les avenues qui les précédaient, devaient se marier avec les parties purement architecturales, et, si on leur eût donné plus de mouvement, elles auraient rompu l'ensemble de leurs lignes, et nui singulièrement à la régularité que réclame l'architecture. Le caractère grave du peuple égyptien, caractère bien opposé à la légèreté des Grecs, comme la nature du climat qui fait du repos un des premiers besoins de la vie, pourrait aussi rendre raison des poses les plus ordinaires dans les ouvrages de ses sculpteurs.

Les découvertes de M. Champollion ont fait plus, et les inscriptions à elles seules ont fixé la chronologie de l'art, comme elles avaient établi, concurremment avec les listes de Manéthon, celle de l'histoire. En effet, les noms des Pharaons, des Ptolémées et des Césars, inscrits sur des constructions égyptiennes, ne permettaient pas de douter que ces divers édifices; ou les diverses parties des mêmes édifices ne dussent être attribuées aux princes dont elles portent les noms respectifs; il en est de même de tous les monumens écrits qui offrent dans leurs légendes des noms ou des prénoms royaux, sans parler de ceux qui, plus positifs encore, comme beaucoup de stèles et de papyrus, précisent les dates des princes en années, en mois et en jours. Tous ces monumens divers donnaient donc un moyen assuré de connaître leur âge, de suivre, dans la série de ses productions, le progrès ou la décadence de l'art en Egypte, et de porter un jugement définitif sur la grande question de l'influence grecque ou romaine. Ce jugement dont il n'est plus possible de contester la certitude et l'évidence, a renversé tous les systèmes qu'on s'était formés à cet égard.

Il a été reconnu par M. Champollion et par tous ceux qui ont suivi le développement de ses admirables travaux, que les plus beaux des monumens qui existent encore sur le sol de l'Égypte, ou qui ont été transportés en Europe soit dans l'antiquité soit

dans les tems modernes, ceux qui excitent au plus haut degré l'admiration des hommes éclairés et accessibles aux impressions des arts, ceux, en un mot, qu'on rapportait à la seconde époque du style égyptien, tels que la plupart des monumens de Thèbes et les plus considérables de la Nubie, remontent, au contraire, à la première époque, et appartiennent aux rois de la XVIII[e] dynastie, et aux premiers de la XIX[e], dont on y lit les noms ou les prénoms. Il est également démontré que les constructions et les autres monumens, qu'un simple aperçu fera juger bien inférieurs, et dans lesquels des hommes exercés, comme MM. Huyot et Gau, ont reconnu évidemment des indices de la décadence de l'art égyptien, les temples d'*Ombos*, de *Philœ*, de *Dendera*, d'*Esné*, font lire dans leurs inscriptions les noms des Lagides ou des empereurs (1), et doivent être considérés comme appartenant à l'époque de la domination des Grecs ou des Romains sur l'antique empire des Pharaons. Les monumens de la XVII[e] dynastie sont bien inférieurs à ceux de la XVIII[e]; le petit nombre d'objets connus d'une époque antérieure accusent l'enfance de l'art; et tout ce qui est intermédiaire entre l'époque des grandes familles diospolitaines et celle des Ptolémées ou des Césars participe plus ou moins à la perfection

---

(1) I[re] *Lettre sur le Musée de Turin*, p. 29.

ou à la décadence du style égyptien, selon qu'il se rapproche plus ou moins du premier ou du second de ces deux âges.

Ces principes certains, puisqu'ils sont fondés sur les faits, prouvent que l'influence des conquérans fut plus funeste qu'avantageuse aux arts de l'Égypte primitive. Ils tendent aussi à constituer une critique monumentale pour les arts égyptiens aussi sûre, et même plus, que celle formée pour ceux de la Grèce et de Rome par l'examen comparatif de leurs productions; et c'est une page bien digne d'attention dans l'histoire si intéressante de la civilisation des peuples anciens. M. Champollion nous a promis un ouvrage spécial sur la chronologie des monumens de l'Égypte, exécuté de concert avec M. Huyot: son voyage lui procurera, sans doute, de nouveaux matériaux pour cette importante publication.

Nous nous bornerons à ces détails, que nous pourrions pousser bien plus loin: nous croyons avoir montré suffisamment la certitude du système hiéroglyphique, et l'importance de ses résultats. Nous devons terminer ici cette première partie de notre *Essai*.

SECONDE PARTIE.

APPLICATION DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE A L'ÉCRITURE-SAINTE.

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Relations des Hébreux avec les Égyptiens.—Liaison de leurs histoires. — Analogie dans les mœurs des deux peuples.— Utilité de la lecture des hiéroglyphes pour l'histoire sacrée, par rapport à l'Égypte.

Dans notre première partie, nous avons présenté à nos lecteurs les bases de la découverte de M. Champollion, et les principes les plus importans de son système; cet exposé, que nous avons tâché d'abréger autant que possible, était indispensable : il sera suffisant pour l'intelligence de ce qui va suivre. Nous sommes arrivés maintenant à ce qui forme l'objet essentiel de notre travail, c'est-à-dire que nous allons appliquer aux saintes écritures les faits que nous ont fait connaître les hiéroglyphes,

soit pour expliquer, soit pour défendre les livres sacrés des chrétiens, et nous espérons faire voir clairement combien est précieuse pour la religion la lecture, si intéressante par elle-même, des anciennes écritures égyptiennes.

I. De tous les pays étrangers à la Judée, aucun ne figure dans la Bible aussi souvent et d'une manière aussi importante que l'Égypte; on retrouve son nom presque à toutes les pages des livres historiques de l'Ancien-Testament. Le peuple égyptien est celui de tous les peuples avec lequel les Hébreux eurent les plus anciens, les plus fréquens et les plus intimes rapports. Les écrivains sacrés nous les font voir subsistant depuis les tems d'Abraham jusqu'à la ruine de Jérusalem et à la captivité des Juifs en Assyrie. Le père des croyans fit un voyage en Égypte, pour éviter la famine qui désolait la terre de Chanaan; Jacob et ses fils y descendirent aussi dans des circonstances semblables, et la postérité d'Israël y séjourna pendant plus de deux siècles. Avant de devenir le chef et le législateur de son peuple, Moyse *fut instruit dans toute la sagesse* de cette nation éclairée. Salomon épousa la fille d'un souverain de l'Égypte; Sesac entra en Judée par la force des armes, et prit Jérusalem, sous le règne de Roboam; l'Éthiopien Zara fit aussi la guerre au pieux roi Asa. Mais plusieurs autres Pharaons furent les alliés et les auxiliaires des rois de Juda; et, lors-

que Nabuchodonosor eut réduit les Hébreux en servitude, l'Égypte devint un asile pour un assez grand nombre de Juifs. Enfin, ce qui est fort remarquable, quand le Seigneur interdisait si sévèrement à son peuple toute communication avec les nations voisines, quand il les lui montrait comme un objet d'horreur et d'abomination; après avoir fait une exception à cette réprobation générale en faveur des enfans d'Edom, parce qu'ils avaient avec ceux d'Israël une origine commune, il en exceptait aussi les habitans de l'Égypte, chez lesquels les Hébreux avaient joui long-tems des droits de l'hospitalité. *Non abominaberis Idumæum, quia frater tuus est; nec Ægyptium, quia advena fuisti in terrâ ejus.* (Deuter., XXIII, 7.)

II. Il résulte de là que l'histoire du peuple de Dieu, mêlée avec celle de l'Égypte, dans les premiers tems, se trouve aussi liée essentiellement avec elle à plusieurs autres époques, et que, pour approfondir la première, il est fort important de bien connaître la seconde. Celui qui veut étudier en détail les annales historiques des Hébreux doit donc les mettre en rapport avec celles de l'antique Égypte: il doit rechercher avec intérêt, dans la série des dynasties égyptiennes, les Pharaons que les livres saints nous montrent comme alliés ou ennemis d'Israël; dans les époques qui séparent les âges, les synchronismes des événemens qui concernent les

deux peuples ; dans la géographie de l'Égypte, les noms et la position des villes et des lieux dont les écrivains sacrés ont fati mention : et ce n'est qu'au moyen de cette étude comparative qu'il pourra obtenir des résultats de quelque importance pour l'érudition biblique. C'est ce qu'ont cherché à faire les historiens et les interprètes qui ont travaillé à commenter et à éclaircir les récits de l'Ancien-Testament, si intéressans pour tout homme instruit, lors même que, abstraction faite de leur inspiration divine, on ne les considérerait que comme les plus anciens monumens historiques. Souvent l'érudition profane, employée comme auxiliaire de la critique sacrée, a servi, entre les mains d'hommes savans et judicieux, à rendre plus intelligibles, par d'heureux rapprochemens, des passages de l'Écriture qui eussent été, sans cela, difficiles à expliquer. Mais leur zèle et leurs travaux ont encore laissé beaucoup à faire, et surtout par rapport à l'Égypte, dont l'histoire ne nous a été connue jusqu'ici que d'une manière bien imparfaite, et sur laquelle nos seuls guides, les écrivains grecs et romains, qui la connaissaient eux-mêmes assez mal, nous ont transmis fort souvent des idées fausses ou des notions inexactes, qu'il était presque toujours impossible de rectifier, à défaut d'autres ressources.

III. Des nombreuses communications des Hébreux avec les Égyptiens, et surtout du long séjour des

enfans d'Israël dans la terre des Pharaons, dut résulter une autre conséquence bien naturelle, qui n'a peut-être pas été assez appréciée. Deux peuples mêlés ensemble, quel que soit le caractère de leurs relations, font nécessairement à la longue des échanges réciproques dans leur langage, leurs coutumes et leurs mœurs, et toute leur manière d'être, ou, si l'on veut, leur physionomie morale, modifiée par les circonstances qui les ont mis en contact, finit par en porter l'empreinte plus ou moins marquée. L'histoire toute entière atteste cette vérité, et nous montre plus d'une fois les vaincus eux-mêmes exerçant sur les vainqueurs cette influence morale et irrésistible. On doit donc supposer que ce fut aussi le sort des Israélites et des Égyptiens, et on peut se rappeler que les écrivains sacrés nous montrent le peuple juif fort disposé à imiter les autres nations, penchant qui le porta souvent à irriter le Seigneur par les pratiques de l'idolâtrie. Nous citerons deux faits qui peuvent servir à prouver cet échange de coutumes. S'il est vrai, comme l'ont cru plusieurs savans, que la circoncision fut pratiquée chéz les Égyptiens, il paraît probable qu'ils empruntèrent cette cérémonie des Israélites, plutôt que des Arabes descendans d'Ismaël, avec lesquels ils durent avoir beaucoup moins de communications (1).

---

(1) Beaucoup de momies sont assez bien conservées pour

D'un autre côté, il est certain que les enfans d'Israël adoptèrent en Égypte l'usage d'embaumer les cadavres, et qu'ils l'imitèrent des Égyptiens. L'Écriture nous le montre pratiqué sur les corps de Jacob et de Joseph (*Gen.*, L, 2 et 3, *ibid.*, 25). L'historien entre dans quelques détails conformes à ceux que nous ont fait connaître les écrivains profanes relativement à la manière d'embaumer des Égyptiens, et, pour rendre raison de ce procédé nouveau chez les Hébreux, il dit formellement que telle était la coutume du pays : *Iste quippe mos erat cadaverum conditorum.* Si plus tard les Israélites errans dans le désert, ou établis dans la terre promise, ne conservèrent pas dans son entier le mode de sépulture qu'ils avaient précédemment adopté, du moins quelques détails des livres saints, entre autres l'emploi des bandelettes indiqué dans le récit de la résurrection de Lazare (*Joan.*, XI, 44,) peuvent faire penser que plusieurs de leurs rites funéraires, même depuis le retour de la captivité, tenaient en-

---

donner lieu à vérifier ce fait; et cet examen a fait reconnaître que toutes celles des individus mâles offrent des traces de cette opération. Il s'agirait seulement de décider si elle avait été exercée sur les personnages vivans, ou si elle faisait partie des cérémonies funéraires. Quoi qu'il en soit, elle paraît confirmer singulièrement ce que rapporte Hérodote (II, 36,) de l'usage de la circoncision chez les Égyptiens.

core aux usages qu'ils avaient vu pratiquer dans la terre d'Égypte.

Nous devons ici nous borner à ces faits qui ne sont pas les seuls de ce genre ; il exista bien d'autres usages communs entre des peuples si souvent et si long-tems en rapport. Cette conformité serait fort intéressante à étudier, et formerait une page importante dans le grand livre des mœurs des peuples ; mais les documens ont manqué, et ces analogies curieuses sont demeurées inaperçues pour la plupart des savans. Marsham, dans son *Chronicus Canon*, s'était occupé de cette matière ; mais il avait adopté un système trop général, qui excita une vive indignation. Il semble considérer tous les rites judaïques comme une imitation de ceux des Égyptiens. Cette opinion, resserrée dans des bornes plus étroites, pourrait approcher beaucoup de la vérité.

IV. Il était donc incontestable, et, depuis long-tems, on l'avait senti, que les Hébreux et les Égyptiens devaient être étudiés parallèlement et dans leurs rapports ; que les mœurs et l'histoire de l'Égypte, mieux étudiées et mieux connues, pouvaient répandre un grand jour sur l'histoire et les mœurs du peuple de Dieu ; en un mot, que les antiquités pharaoniques, s'il était possible de soulever le voile, deviendraient le meilleur commentaire historique d'une partie des livres saints, et spécialement du *Pentateuque*. Nous en étions encore bien loin :

pour nous faire connaître l'Égypte, son histoire et ses coutumes, pour faciliter l'étude comparative des deux peuples, il fallait que les rives du Nil fussent explorées avec la plus constante persévérance; que ses monumens, dessinés avec soin, fussent confrontés et commentés avec intelligence, et surtout, ce qu'on n'osait plus espérer, qu'ils cessassent enfin d'être inintelligibles pour nous. Tout cela est arrivé: la terre des Pharaons a été visitée par de nombreux et savans voyageurs, et, pour la première fois, on a vu une armée protéger les recherches paisibles de la science. L'Égypte a été décrite dans un ouvrage où tous les arts ont déployé une magnificence vraiment royale. Enfin, la providence, qui avait ménagé à notre siècle la découverte des hiéroglyphes, a fait parler les monumens égyptiens, silencieux pendant tant de siècles. Cet heureux concours de circonstances ne doit-il pas nous faire espérer les plus heureux résultats pour la critique sacrée? A mesure que la science dont M. Champollion est le créateur prendra successivement les développemens qu'elle promet, nous devons voir confirmer et éclaircir de plus en plus les récits des livres saints, dans lesquels l'Égypte joue un si grand rôle; et déjà, quoique les études hiéroglyphiques ne soient encore qu'à leur enfance, elles ont fourni de précieux documens pour l'intelligence et la défense des Écritures. C'est ce qu'avait bien compris

le pape Léon XII, qui, en encourageant de tout son pouvoir les doctes travaux de M. Champollion le jeune, ne se bornait pas à considérer sa découverte comme un événement des plus marquans dans les fastes des connaissances humaines, mais y voyait surtout une source précieuse de données positives sur l'histoire du peuple de Dieu dans ses rapports avec l'Egypte (1). On verra dans les chapitres suivans les résultats philologiques, historiques et géographiques qui dérivent des hiéroglyphes appliqués aux livres saints, et les moyens qu'ils présentent pour résoudre d'une manière décisive quelques difficultés assez graves.

---

(1) Une lettre de M. le duc de Laval-Montmorency, notre ambassadeur à Rome, adressée au ministère, exprimait cette opinion du souverain pontife d'une manière très-flatteuse pour M. Champollion et pour la France. Le chef de l'Église désirait que le roi connût le jugement porté par S. S. sur les travaux de ce savant.

CHAPITRE II.

APERÇUS PHILOLOGIQUES.

Rapports entre les écritures égyptiennes et celle des Hébreux.—Analogies entre le style des livres saints et celui de quelques légendes hiéroglyphiques. — Noms égyptiens conservés dans la Bible.

Les savans avaient soupçonné depuis long-tems quelques rapports entre l'hébreu et l'ancienne langue égyptienne. On pouvait penser, en effet, que le langage, partie si importante des mœurs des peuples, n'avait pu rester à l'abri de l'influence mutuelle produite par les fréquentes communications des Israélites avec l'Égypte. Les monumens égyptiens, déchiffrés par M. Champollion, sont venus à l'appui de cette conjecture, et nous ont révélé plusieurs exemples de cette sorte d'analogie. Nous nous contenterons d'exposer ici ceux qui nous ont paru mieux constatés et plus saillans.

Dans le tableau des alphabets phonétique, hiératique et démotique, qu'il a placé à la suite de son *Précis*, M. Champollion le jeune fait correspondre

chacun des signes qu'il présente avec les lettres équivalentes de l'alphabet copte, et l'objet de son ouvrage l'exigeait ainsi, puisque les hiéroglyphes phonétiques doivent former des mots conservés, en grande partie, dans la langue des Coptes. Pour rendre ce tableau synoptique plus complet et plus utile, il a voulu y faire entrer encore, et dans le même ordre, les signes alphabétiques des langues hébraïque, grecque et latine. Cette idée heureuse mettra les lecteurs à même d'observer des rapports frappans dans les formes entre les écritures de l'Égypte et celles de l'alphabet hébraïque. Nous devons signaler surtout les lettres א ח ו ט כ מ ס et ש, comme offrant, avec les signes correspondans dans les trois alphabets égyptiens, des rapports qu'il est impossible de méconnaître, pour peu qu'on soit exercé dans ce genre d'études. Si le fait, généralement admis, que les Juifs transportés en Assyrie changèrent leurs caractères primitifs contre ceux de l'alphabet chaldéen, semblait ôter à notre observation une partie de son à-propos, nous pourrions ajouter que les mêmes rapports existent, quoique peut-être moins sensibles et moins nombreux, entre les signes graphiques des Égyptiens et les anciens caractères employés par les Hébreux, que les Samaritains ont conservés. Nous n'entrerons pas dans les détails qui pourraient paraître mi-

nutieux; il suffisait d'indiquer le fait, qu'on pourra vérifier au moyen d'un rapprochement facile, et que nous ne chercherons pas à expliquer.

M. Champollion fait une remarque ingénieuse, au sujet des signes phonétiques qui composent son alphabet. Il a reconnu que chacun de ces hiéroglyphes exprime toujours le son de la lettre initiale du nom donné, dans la langue égyptienne, à l'objet matériel dont ce signe phonétique offre l'image. Ainsi, un *aigle*, appelé par les Égyptiens ⲀϧⲰⲘ (*Akhôm*), exprime la lettre Ⲁ; une *hache* ⲔⲈⲖⲈⲂⲒⲚ (*Kelebin*) exprime la lettre Ⲕ; une *chouette*, ⲘⲞⲨⲖⲀϪ (*Mouladj*), la lettre Ⲙ; une *bouche*, ⲢⲰ (*Rô*), la lettre Ⲣ, etc (1). C'est absolument comme si, voulant établir un mode de caractères phonétiques à notre usage, nous faisions d'un *aigle* le signe de la voyelle A, d'une *roue* celui de la consonne R, du *soleil* celui de la consonne S, etc. Cette observation curieuse est intéressante, en ce qu'elle peut servir à déterminer la valeur phonétique des nouveaux signes qu'on pourra retrouver à l'avenir dans les légendes hiéroglyphiques non encore étudiées. Mais elle offre un autre genre d'intérêt plus en rapport avec notre objet présent :

(1) Voy. le *Précis du système hiéroglyphique*, pp. 359-361.

elle nous révèle une nouvelle analogie des écritures égyptiennes avec celle des enfans d'Israël. On sait que, dans l'hébreu, comme dans plusieurs autres des langues sémitiques (1), chaque lettre de l'alphabet est la première de celles qui composent son nom écrit : par exemple, la lettre א, qui peut être rendue par notre A, se nomme אלף (*Aleph*); la lettre ד, qui est notre D, porte le nom דלת (*Daleth*); la lettre ל qui équivaut à notre L, est appelée למד (*Lamed*), etc. Cette manière de rendre les sons de la langue parlée par les initiales des noms des objets d'une part, et de ceux des caractères alphabétiques de l'autre, n'offrirait-elle qu'un rapport purement fortuit? Il y a plus, dans l'opinion de quelques savans, qui ont cru reconnaître que les lettres primitives de l'alphabet hébreu, ou samaritain, sont vraiment la figure, quoique tronquée, des objets que leurs noms signifient, comme, par exemple, la lettre ג (*ghimel*) exprime le nom du chameau en hébreu גמל, etc. Ces lettres, étant alors, quoique toujours phonétiques, de véritables signes

(1) Cette qualification de *sémitiques*, inexacte sans doute, puisqu'on l'applique à quelques langues qui n'appartiennent pas à la postérité de Sem, est le terme substitué par la science à l'ancienne dénomination de langues *orientales*, dénomination plus inexacte encore sous les rapports géographiques, et d'ailleurs trop générale.

figuratifs de ces objets, offriraient, avec ceux des écritures égyptiennes, un rapport bien plus frappant.

Nous rappellerons encore ici ce que nous avons dit ailleurs, au sujet de l'emploi des voyelles dans la partie phonétique des textes égyptiens. Souvent elles ne sont pas exprimées, souvent aussi une voyelle est susceptible de représenter des sons différens ; enfin, une voyelle est quelquefois substituée à une autre dans les diverses transcriptions du même mot. M. Champollion a eu de fréquentes occasions de réitérer ces remarques dans la lecture des légendes hiéroglyphiques, et c'est, ce nous semble, un nouveau rapport avec l'usage des langues arabe, syriaque, chaldaïque, et de celle qui nous a transmis les titres précieux de la révélation divine. Tout le monde sait que l'hébreu n'a pas, à proprement parler, de voyelles écrites ; que les points, employés pour en fixer la prononciation, sont d'invention moderne, et que le samaritain ne les connaît pas. On a établi des règles pour expliquer les changemens de ces points masorétiques ; et peut-être les scribes égyptiens en avaient-ils aussi de reconnues pour la suppression ou la substitution des voyelles dans les parties des légendes écrites phonétiquement ; mais elles nous sont, et nous seront toujours inconnues, autant qu'on peut le conjecturer.

Les divers accidens philologiques que nous ve-

nons de relever offrent quelque intérêt à cette science nouvelle, qu'on a appelée *ethnographie*, et qui a pour but d'étudier la filiation et les rapports des peuples, et de les classer d'après leurs idiomes. Ces diverses analogies, qui doivent être fort anciennes, peuvent indiquer encore, dans les deux langues, les traces d'un langage primitif, dont elles ont tiré une origine commune, et rappeler le grand événement qui dispersa les descendans de Noë, à la tour de Babel.

II. La lecture des diverses écritures de l'Égypte donne lieu de remarquer aussi, dans quelques détails du style des légendes, d'autres rapports assez piquans avec celui des livres saints. Nous ne pouvons nous dispenser d'en signaler ici quelques-uns. S'ils sont peu importans, à les considérer d'une manière isolée, ils peuvent acquérir quelque intérêt dans leur ensemble, et rapprochés d'autres données plus décisives. D'ailleurs, comme on l'a dit bien souvent, rien n'est à négliger en matière d'érudition; et cela est vrai, surtout quand il s'agit d'un objet aussi essentiel et aussi respectable que celui dont nous nous occupons dans cet ouvrage.

M. Jomard, membre de l'Institut, et M. le docteur Young avaient publié, dans le même tems, quatre signes numériques des anciens Égyptiens : depuis, M. Champollion en a fait connaître un cinquième; et la valeur de ces sortes de chiffres a été

constatée par l'expérience (1). A l'aide de cette découverte, on peut reconnaître dans les monumens le nombre des ennemis vaincus, ou des objets consacrés comme offrandes, l'âge des défunts, et, ce qui est d'un bien plus haut intérêt, la date d'un événement, les jours, les mois, les années du règne d'un Pharaon. Or, les dates qu'on a lues en grand nombre, jusqu'à ce jour, dans les inscriptions hiéroglyphiques, hiératiques ou démotiques des stèles, des papyrus, etc., sont toujours mentionnées selon la même formule, et ne diffèrent en rien de la manière dont les livres saints ont coutume de les exprimer : *Dans l'année cinquième, le cinquième jour du mois de..... de la direction du roi du peuple obéissant* (les cartouches, prénom et nom du prince). Cette similitude d'expression n'est-elle pas frappante?

Il en existe de plus saillantes peut-être, dans quelques titres d'honneur donnés aux princes et aux Dieux, et que M. Champollion a recueillis dans son *Tableau général*. Plusieurs de ces formules de protocole retracent des idées religieuses qu'on chercherait en vain dans les monumens de l'antiquité,

---

(1) Le système de numération des Égyptiens était d'une grande simplicité, et rappelle, à peu de choses près, celui des Romains. Les quantités sont exprimées par des signes équivalens aux nombres : 1, 10, 100, 1,000, 10,000, et qu'on répète autant de fois qu'il est nécessaire.

soit grecque, soit romaine; mais qui dominent dans le style noble et simple des divines écritures. Telles sont celles de : *Chéri* (1) *d'Ammon* (Jupiter) tout-à-fait semblable au *Dilectus a Domino Deo suo Samuel.* (Eccli., XLVI, 16.) *Approuvé par Phtah* (Vulcain); *éprouvé de Ré* (le soleil), expressions analogues à celles d'*acceptus Deo, probatus Deo*, souvent répétées dans l'Écriture. *Les Dieux Seigneurs*, titre identique, à part la pluralité, au *Dominus Deus* de la Bible; *Grand et Grand*, qualification donnée à *Thoth*, le Mercure égyptien, et qui rappelle le *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, que, dans nos sublimes prophètes, les chœurs des cieux chantent sans fin au pied du trône de l'Éternel, etc., etc. Nous ne pousserons pas plus loin ces rapprochemens, dont nous ne saurions donner qu'une ébauche fort incomplète; mais nous placerons ici un fait observé par M. Champollion, constatant une conformité remarquable entre les deux peuples, dans un usage qui tient plus encore à la religion qu'à l'écriture ou à la philologie.

On ignore la prononciation, et on connaît à peine

---

(1) On a souvent remarqué que l'antiquité payenne parle peu de l'amour dû à la divinité. Chez les Égyptiens, les expressions *chéri des Dieux, aimant les Dieux* sont fréquemment répétées, et semblent indiquer des idées plus justes de la divinité, et des devoirs qu'elle impose aux hommes.

la signification du célèbre *τετραγράμματον*, ou *mot de quatre lettres*, exprimant le nom ineffable du Seigneur révélé à Moyse, יהוה (*Jehovah*), qui paraît être dérivé de la racine היה, et renfermer tous les tems du verbe *être*, comme pour rendre l'idée de l'*être éternel et nécessaire* d'une manière analogue à celle de l'*Exode* (III, 14) : *Ego sum qui sum*, et qu'ont imitée deux apôtres du Nouveau-Testament, saint Paul aux Hébreux (XIII, 8) : *Heri et hodie, ipse et in secula*; saint Jean, dans l'*Apocalypse* (IV, 8) : *Qui erat, qui est, et qui venturus est*. Mais on connaît le respect profond qu'avaient les Hébreux pour ce nom incommunicable et mystérieux, sentiment qui paraît les avoir portés, au moins depuis la captivité de Babylone, à éviter de le prononcer, lorsqu'ils le rencontraient dans la lecture du texte sacré, et à lui substituer le mot אדני (*Adonaï*), qui signifie *le Seigneur*. On serait porté à le conclure de ce fait seul, que les Septante n'ont point transcrit ce nom sacré, ni cherché à rendre l'idée qu'il renferme; mais l'ont traduit constamment par Κύριος, de même que la Vulgate, plus tard, par *Dominus*, comme s'ils avaient lu אדני pour יהוה. C'est encore l'usage des Juifs modernes, qui attribuent à la vraie prononciation du nom du tout-puissant le pouvoir des miracles, et prétendent expliquer ainsi les œuvres de plusieurs thaumaturges, et les prodiges mêmes de J.-C. Sans s'arrêter à une

foule d'idées superstitieuses, dont ils accompagnent ce respect religieux pour le nom du Seigneur, on ne peut qu'être frappé de son analogie avec celui des Égyptiens pour les noms propres de leurs divinités. Ces noms, qui peuvent être écrits, et qui le sont en effet, comme on l'a vu, par les trois espèces de caractères *figuratifs*, *symboliques* ou *phonétiques*, ne le sont point indifféremment de l'une ou de l'autre de ces manières. Ils sont *phonétiques* dans les inscriptions *hiéroglyphiques* et *hiératiques*, qui étaient écrites par des membres de la caste sacerdotale, et formaient d'ailleurs des écritures sacrées par elles-mêmes, et destinées spécialement aux matières religieuses. Mais, dans les textes *démotiques*, qui, destinés aux usages vulgaires, étaient d'une nature toute profane, les noms des dieux sont toujours exprimés au moyen de *symboles*, et jamais *phonétiquement*. La comparaison de plusieurs manuscrits égyptiens a même fait reconnaître à M. Champollion que, pour des motifs sans doute analogues, quelques-uns des noms divins hiéroglyphiques étaient écrits d'une manière, et prononcés d'une autre (1). . . . . . .

III. L'étude des noms qu'ont portés les hommes, et qui presque toujours sont significatifs, n'est point étrangère à celle des peuples et de leurs mœurs,

(1) *Précis du système hiéroglyphique*, pp. 350–351.

et, sous d'autres rapports, la philologie ne saurait la négliger (1). Dans beaucoup d'éditions de la Vulgate, on trouve une table des noms propres hébreux, accompagnés de leur interprétation, et cette espèce de dictionnaire, tout abrégé qu'il est, n'est point inutile aux personnes qui ne sont pas en état de lire les saintes Écritures dans le texte original. Un semblable travail, mais plus développé, sur les noms étrangers qui se rencontrent dans la Bible, serait d'un grand intérêt pour toutes les classes de lecteurs; et l'étude des monumens de l'Égypte et de ses écritures pourrait faciliter les recherches nécessaires, sur le petit nombre de noms égyptiens que les livres de l'Ancien-Testament nous ont conservés. Déjà, sans s'occuper à dessein de cet objet, M. Champollion le jeune nous a procuré quelques données curieuses.

Ainsi, sur un beau manuscrit funéraire, acquis pour le cabinet du roi du célèbre voyageur M. Cailliaud, il a retrouvé le nom de l'officier de Pharaon auquel Joseph fut vendu en Égypte (*Gen*. XXXIX, 1), nom que portait aussi le prêtre d'Héliopolis qui devint le beau-père de ce patriarche (*Gen*.

---

(1) M. Eusèbe Salverte a donné, sur ce sujet, un ouvrage intitulé : *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, etc. Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Il présente des détails fort intéressans.

XLI, 45) (1). Ce nom, que le texte hébreu écrit פוטיפרע, et la Vulgate *Putiphar* et *Putiphare*, se lit Πετεφρὴ dans les Septante, et l'orthographe du papyrus égyptien, s'il est permis d'employer ici cette expression, est absolument celle des traducteurs alexandrins. Les signes hiéroglyphiques qui le composent, rendus par les caractères équivalens, donnent la leçon Πεϯεφρη, qui est aussi celle de la version copte de la *Genèse*; et nous savons que ce nom décomposé signifie : *celui qui est*, ou *qui appartient à Ré* ou *Phrè* (le Soleil). Il serait absurde de prétendre, pour cela, que le défunt auquel appartient ce manuscrit soit le beau-père de Joseph, ou bien le dignitaire égyptien dont il fut l'esclave. Il faudrait des preuves que nous n'avons pas, et ce nom, qui se compose de celui d'une des divinités de l'Égypte, a dû être commun à un grand nombre d'Égyptiens. Il n'en est pas moins remarquable que ce nom soit tout-à-fait identique à celui de la Bible; et sa rencontre inattendue sur un monument de ce genre doit paraître intéressante, et montre l'exactitude historique des livres saints jusque dans les plus petits détails. Il en est de même de l'observation qui va suivre, et que nous puisons à la même source.

La *Genèse* (XLI, 45) appelle *Aseneth*, אסנת,

(1) *Précis du système hiéroglyphique*, pp. 176-177.

Ἀσεννὲθ, l'Égyptienne que Pharaon donna pour femme à Joseph, et qui était fille d'un des Putiphars dont nous venons de parler. Ce nom, bien certainement égyptien, n'a point été observé dans les légendes des monumens; mais on ne saurait méconnaître sa conformité frappante avec un autre nom de femme retrouvé par M. Champollion (1). Sur une figure en terre émaillée du cabinet du roi, il a lu ⲀⲤⲎⲤⲒ (*Asési* ou *Asisi*); et, comme il le fait remarquer, ce nom se compose de celui de la déesse *Isis*, précédé du monosyllabe ⲀⲤ, dont il ignore la signification, mais qui, selon nous, semble devoir exprimer une relation quelconque de la personne nommée avec la déesse *Isis* (2). Le nom de la femme de Joseph, si semblable à celui-ci dans ses formes matérielles, paraît être composé d'après le même principe; il nous offre également le monosyllabe ⲀⲤ, suivi du nom de la déesse *Neith*, qui,

---

(1) *Précis du système hiéroglyphique*, p. 178.

(2) Les noms égyptiens des deux sexes, que M. Champollion a lus en grand nombre sur divers monumens, sont le plus souvent composés du nom de quelque divinité et d'un monosyllabe qui établit une relation de dépendance ou de culte, comme : *Pethor*, celui qui appartient à Horus; *Taési* ou *Taïsi*, celle qui appartient à Isis; *Amonmaï*, chéri d'Amon; *Amonset*, fille d'Amon; *Hathôrma*, don d'Hathôr (la Vénus égyptienne), etc.

dans la mythologie égyptienne, correspond à l'Aθηνη des Grecs, ou à la Minerve des Latins.

Il serait intéressant de connaître deux autres noms bien plus marquans dans l'Histoire Sainte : celui de Joseph, devenu ministre de Pharaon, et celui de Moyse. La Vulgate, en parlant du fils de Jacob, nous dit que le Pharaon changea son nom, et lui en donna un autre qui signifiait en égyptien : Sauveur du monde. *Vocavitque eum linguâ ægyptiacâ Salvatorem mundi* (Gen., XLI, 45). Le texte hébreu exprime ce nom par ces mots צפנת פענח, et les Septante par Ψονθομφανήχ. Tous les travaux des savans sur ce nom ont été jusqu'ici bien peu satisfaisans (1). Celui du législateur des Hébreux משה, Μωυσης, *Moyses, Moses*, paraît signifier *tiré des eaux*, d'après ce que l'Écriture fait dire à la fille du Pharaon : *quia de aquâ tuli eum* (Exod., II, 10). Ce nom est certainement égyptien, puisqu'il fut donné par une princesse de ce pays, et que d'ailleurs, quelque étymologie qu'on lui cherche dans la langue hébraïque, elle n'offrira jamais le sens indiqué par l'*Exode*; on pourrait ajouter qu'il présente une analogie assez remarquable avec plusieurs noms des Pharaons, comme *Amosis, Thoutmosis*. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire du nom

(1) Voy. Jablonski, *Opusc.*, t. 1, p. 207, au mot Ψονθομφανήχ.

de Moyse, comme de celui de Joseph, qu'il a exercé assez vainement la pénétration des savans. Jablonski, que nous avons eu, et que nous aurons souvent encore occasion de citer, fait dériver le nom de Moyse des mots égyptiens ⲙⲱ ⲟⲩϫⲉ, dont le premier signifie *eau*, et le second a le sens de *sauver* (*Opusc.*, t. II, p. 52). Josèphe avait dit aussi que μου, dans la langue égyptienne, signifie *eau* (*Cont. App.*, I, 31). Il est à regretter que les nouvelles découvertes ne nous aient rien appris de plus positif au sujet de ces deux noms importans ; mais on peut espérer que de nouvelles recherches et des analogies observées avec sagacité mettront un jour des hommes plus capables que nous à même d'éclaircir et ces détails et une foule d'autres, d'une manière satisfaisante et lumineuse. Bornant à un simple *Essai* notre ambition littéraire, nous terminons ici ce que nous avions à dire sur cette partie, la moins avancée, ce nous semble, des antiquités de l'Égypte, par rapport à la Bible.

CHAPITRE III.

APERÇUS HISTORIQUES ET CHRONOLOGIQUES.

Nom de *Pharaon*, donné aux rois d'Égypte — Utilité des travaux de M. Champollion-Figeac. — Pharaons contemporains, d'Abraham, — De Joseph. — Pharaon oppresseur des Hébreux. — Pharaon adversaire de Moyse.

Les relations de nature différente qui, durant plusieurs siècles, mirent les Hébreux en contact avec l'Égypte, ont donné place à plusieurs de ses rois dans les livres sacrés de l'Ancien-Testament, et l'histoire de ces monarques fait une partie importante de celle du peuple de Dieu. C'est celle qui va nous occuper ici, et nous essaierons d'éclaircir nos annales sacrées, à l'aide des données historiques et chronologiques que nous devons, en grande partie, aux découvertes de MM. Champollion.

I. Quelques-uns des rois d'Égypte sont désignés, dans l'Écriture, par des noms assez analogues à ceux que leur donnent les historiens grecs qui ont parlé de l'Égypte, quoiqu'ils présentent encore des

différences notables. Mais les autres n'y portent aucun nom propre qui puisse les faire distinguer. L'Écriture se borne à leur donner le titre de *Pharaon*, פרעה, Φαραὼ, dénomination générique, qu'on ne trouve point chez les auteurs de l'antiquité, et qui paraît particulière aux livres saints; mais qu'admettent aujourd'hui tous les écrivains pour désigner les souverains de l'Égypte antérieurs aux Lagides, qui sont appelés *Ptolémées*. Il serait intéressant, sans doute, de connaître au juste l'origine et la signification de ce nom qu'ont adopté les écrivains sacrés; mais toutes les recherches des savans à ce sujet n'ont pu aboutir à des résultats satisfaisans.

Nous ne pouvons, il est sûr, trouver aucune ressource sur ce mot dans l'antiquité profane, puisque le nom biblique de *Pharaon* paraît avoir été inconnu aux écrivains grecs et romains, à en juger par ceux dont les ouvrages nous sont parvenus. Les anciens auteurs ecclésiastiques, chez lesquels ce nom de l'Écriture se retrouve souvent, ne nous fournissent guère de données utiles à cet égard. Ce que nous avons de plus positif, par rapport au mot *Pharaon,* c'est le témoignage de l'historien juif, Josèphe, et celui de Jules-l'Africain. Le premier nous assure (VIII, *Antiq.*, VI, 2,) (1) que, durant un inter-

---

(1) Josèphe semble croire que la dénomination de *Pha-*

valle de plus de treize siècles, ce nom fut porté par tous les souverains de l'Égypte, qui le prenaient en montant sur le trône, quoiqu'ils en eussent d'autres dès leur enfance; il ajoute que ce nom est égyptien, et qu'il signifie *roi* : Ὁ Φαραὼν κατ' Αἰγυπτίους βασιλέα σημαίνει. Africain, cité par Eusèbe dans sa *Chronique grecque* (ed. Scaliger. 1658, p. 20), s'exprime d'une manière semblable sur le mot Φαραὼ : Οὕτω γὰρ Αἰγύπτιοι τοὺς βασιλεῖς ἑρμηνεύουσι. Il ne donne pas d'autres détails, non plus que Josèphe. Plusieurs Pères latins se sont aussi occupés de ce mot, entre autres saint Isidore de Séville (*Origin.*, VII, 6) : ils répètent à peu près ce que nous venons de rapporter, sans nous apprendre rien de nouveau.

Dépourvus de renseignemens positifs, les modernes n'ont donc pu faire que des conjectures plus ou moins ingénieuses. Quelques-uns ont prétendu trouver au nom des Pharaons un rapport avec ce-

raon cessa d'être usitée en Égypte après le beau-père de Salomon, et il se fonde, sans doute, sur ce que l'Écriture donne des noms propres aux rois de ce pays dont elle fait mention postérieurement à cette époque. Mais on commettrait une grave erreur, en concluant de ce fait qu'ils ne portèrent pas le nom de *Pharaon*. Les livres historiques le donnent à Nechao et à Ephrée, et les prophètes en font usage en plusieurs endroits.

lui d'un lieu bien connu de l'Égypte, Φαρος, l'île de *Pharos*. Bochart croit que *Pharaon* signifie un crocodile, et il explique, par là, le célèbre passage d'Ezéchiel (XXIX, 3) : *Ecce ego ad te, Pharao, rex Ægypti, draco magne, qui cubas in medio fluminum tuorum, et dicis meus est fluvius*, etc. D'autres l'ont cru dérivé du verbe hébreu פרע, qui, usité aussi dans le chaldéen, y est pris dans le sens de *se venger*; d'après cette analogie, qui nous paraît toute fortuite, le nom פרעה signifierait *le vengeur*, titre qui peut jusqu'à un certain point convenir à un roi. Mais il serait, ce nous semble, plus naturel de redemander l'origine d'une qualification égyptienne à l'idiome des Coptes, le seul qui puisse représenter, en partie, l'antique langue de l'Égypte. Malheureusement nous ne sommes guère plus avancés de ce côté. Masoudy, historien arabe, cité par M. Et. Quatremère (1), rapporte qu'il consulta plusieurs Coptes très-instruits, tant du Saïd que des autres parties de l'Égypte, sur la signification du mot *Pharaon*; mais qu'ils ne purent lui en apprendre le sens, et qu'il le chercha inutilement dans leur langue. Masoudy florissait au quatrième siècle de l'hégire, dixième de notre ère; et, depuis cette

---

(1) *Recherches sur la langue et la littérature de l'Égypte*, p. 35. M. Quatremère indique le manuscrit n° 598, de la Bibliothèque du Roi.

époque, les ressources n'ont pu que diminuer, et les difficultés s'accroître. Cependant Jablonski n'a pas été arrêté par l'autorité de l'écrivain arabe : il prétend trouver l'origine du titre donné par l'Écriture aux monarques de l'Égypte dans la racine égyptienne ⲟⲩⲣⲟ, *roi*, et avec l'article masculin ⲡⲓ, ⲡⲓⲟⲩⲣⲟ, *le roi*; d'où l'on aura fait par contraction ⲡⲟⲩⲣⲟ ou ⲫⲟⲩⲣⲟ, et dans le dialecte thébaïque ⲡⲣⲣⲟ et ⲫⲣⲣⲟ, ou ⲫⲉⲣⲣⲟ (1). L'abbé Renaudot avait émis, avant lui, la même opinion (2). M. Champollion a reconnu que le mot ⲟⲩⲣⲟ, et, avec l'article, ⲡⲓⲟⲩⲣⲟ, est le nom égyptien du serpent *Uræus*, que tous les monumens nous montrent être un signe caractéristique qui distingue les souverains de l'Égypte. Ce rapprochement est curieux, et semble nous révéler la vraie signification du titre de Pharaon, et le but de l'usage qui plaça ce symbole sur les coiffures royales.

II. Quoi qu'il en soit de ce problême philologique, dont peut-être la marche progressive des études égyptiennes amènera bientôt la solution d'une manière plus complète, il est certain que cette réunion des rois égyptiens sous une dénomination commune a

---

(1) *Jablonskii Opusc.*, au mot Φαραώ, t. I, pp. 374-376.

(2) *Dissertatio de linguâ copticâ*, t. I; *Liturgiarum orientalium*, p. CXXVII.

répandu beaucoup d'obscurité sur la partie de l'Écriture qui concerne l'histoire de l'Égypte ; et qu'elle rend fort difficile de reconnaître, dans les divers Pharaons que mentionne la Bible, les princes dont les historiens grecs ou romains nous ont conservé les noms. C'est surtout pour l'éclaircissement de ces graves difficultés que les découvertes de M. Champollion le jeune et les travaux chronologiques de son docte frère peuvent être aujourd'hui d'un grand secours.

On sait que M. Champollion-Figeac, mettant en œuvre les matériaux que produit journellement la riche mine exploitée par son frère, a déjà restauré en grande partie, au moyen des noms royaux inscrits sur les monumens, le vaste édifice des dynasties égyptiennes, tel que nous l'a fait connaître Manéthon, dont il a ainsi rétabli par des faits l'autorité fort contestée chez les modernes. Son travail et les légendes hiéroglyphiques, qui en ont été la base, rattachent donc au but de notre ouvrage la partie de l'histoire et de la chronologie des Pharaons en rapport avec les divines Écritures, et nous donneront, en même tems, de nouvelles certitudes à ce sujet. Mais ce n'était pas assez d'avoir retrouvé sur les monumens les listes de Manéthon, telles que nous les ont conservées ses abréviateurs, et de nous avoir fait connaître les noms *officiels* des Pharaons, si nous pouvons parler ainsi ; il fallait encore nous

mettre à même de fixer les époques de leurs règnes, dont les chroniqueurs ne nous font connaître que la durée : sans ce nouveau résultat, les premiers eussent été insuffisans, et, demeurant de simples objets de curiosité, ils eussent été sans application réelle à l'histoire. M. Champollion-Figeac lui a rendu encore cet important service. Par le parti qu'il a su tirer des passages de deux écrivains de l'antiquité, il a remis entre nos mains le fil qui peut nous guider dans le labyrinthe de la chronologie égyptienne; il a déterminé avec certitude la date du règne de Ménophrès, troisième roi de la XIX[e] dynastie. Pour rendre ceci plus satisfaisant, nous sommes obligé d'entrer dans quelques détails, et, sans le suivre dans tous ses calculs, pour lesquels nous renvoyons à lui-même (1), nous allons abréger ici les raisonnemens qui l'ont conduit à cette conséquence.

Les Égyptiens avaient inventé une période nommée *Sothiaque*, et qu'on appelle aussi le *cycle cynique*. Elle était composée de 1,461 années vagues de 365 jours, nombre équivalant à 1,460 années fixes de 365 jours et un quart, et déterminée par le tems nécessaire pour que l'étoile Sirius se lève de

---

(1) Voy. sa *Notice chronologique*, à la suite de la *Première lettre* de son frère *sur le Musée Royal de Turin*, pp. 99-105.

nouveau au premier jour du mois de Thoth. Un passage de Théon d'Alexandrie (dans le manuscrit grec nº 2,390 de la Bibliothèque du Roi) nous apprend que cette période se renouvela sous le règne du Pharaon Ménophrès. Or Censorin nous dit formellement (*De die natali*, XXI,) que ce même cycle cynique finit l'an 138 de l'ère vulgaire. Et, par conséquent, si l'on retranche les 138 ans écoulés depuis notre ère des 1,460 qui forment la période entière, on aura, dans l'excédant de 1,322 ans avant l'ère chrétienne, une date du règne de *Ménophrès*, *Ammephthès* ou *Amenophis*, dont le nom monumental est *Amenoftep*, et qui fut le troisième souverain de la XIXe dynastie.

Mais cette date était encore bien vague, puisque ce Pharaon, d'après tous les anciens chronologistes, occupa le trône pendant quarante ans; il était essentiel de la préciser davantage et de reconnaître à laquelle de ces quarante années répond le renouvellement du cycle, l'an 1322 avant l'ère chrétienne? Avec la même sagacité, M. Champollion-Figeac a trouvé la solution de ce nouveau problême dans une autre date indiquée par Manéthon et conservée par le Syncelle. L'historien de l'Égypte nous apprend que l'invasion des Pasteurs eut lieu la sixième année du règne de Concharis qui est aussi appelé Timaüs; et que cette année était la sept-centième du cycle cynique, le même, il n'est pas possible

d'en douter, qui finit sous Ménophrès. En ajoutant à ces 700 années du cycle écoulées à la mort de Concharis, les 270 années de l'usurpation des Pasteurs, les 348, durée totale de la XVIII[e] dynastie, et les règnes des deux premiers rois de la XIX[e], dont Ménophrès fut le troisième, et qui forment, réunis, 121 ans, on trouve la somme totale de 1429 ans. Il en manque 31 pour compléter les 1460 années de la période; et il faut les prendre sur le règne de Ménophrès. Le renouvellement du cycle cynique ou la 1,322[e] année avant notre ère répond donc à la trente-deuxième du règne de Ménophrès.

On voit que cette détermination est rigoureuse, et peut satisfaire la plus sévère critique. On doit voir avec la même évidence, quel avantage elle promet aux études historiques, puisqu'elle donne une date certaine qui désormais servira de point de départ à tous les calculs chronologiques, non seulement pour fixer les époques des divers Pharaons, mais pour déterminer encore plusieurs synchronismes des autres histoires, soit en remontant vers les premières dynasties, soit en descendant vers celles des Perses et des Grecs. Nous avons dû aussi pour l'éclaircissement de l'histoire sacrée et pour la mettre en rapport avec celle de l'Égypte, nous emparer de cet important résultat des travaux de M. Champollion-Figeac, et c'est à cette date du

règne de Ménophrès que nous rattacherons toute notre chronologie, en cherchant à reconnaître les souverains égyptiens mentionnés dans la Bible. Nous allons commencer l'examen des douze pour le moins qu'elle rappelle, par ceux qu'elle ne désigne que sous le nom générique de *Pharaon*.

Il ne nous appartenait pas de former un nouveau système chronologique : obligé de choisir parmi ceux qui existent, nous avons préféré celui d'Ussérius, comme le plus généralement suivi par les interprètes de l'Écriture. Nous ne nous dissimulons pas cependant qu'il offre plus d'une difficulté dans quelques-uns de ses détails ; et nous aurons soin de faire remarquer des autorités respectables qui pourraient y faire désirer des modifications essentielles pour les tems antérieurs à la délivrance d'Israël, ou à sa sortie de l'Égypte ; époque vers laquelle l'histoire du peuple de Dieu ne présente plus les mêmes difficultés chronologiques.

III. Le premier Pharaon des livres saints est mentionné dans la *Genèse* (XII, 10-20), et c'est aussi la première fois que l'Écriture nomme l'Égypte. A cette époque, Abraham, pour éviter la famine qui désolait la terre de Chanaan, *descendit en Égypte* (c'est l'expression ordinaire de la Bible) avec Sara son épouse, qu'il voulait faire passer pour sa sœur. Sur le bruit de sa beauté, le Pharaon la fit enlever ; mais ayant été puni de Dieu,

et sachant qu'elle était la femme du Patriarche, il la rendit à son époux et les obligea à sortir de l'Égypte.

La tâche de reconnaître ce Pharaon dans l'histoire profane de l'Égypte présente des difficultés de plus d'un genre. Usserius et les chronologistes les plus suivis placent ces événemens vers l'an 1918 avant notre ère. A cette époque avait lieu le règne dévastateur des ϨⲎⲔϢⲰⲤ (*Hikschôs*) ou *Pasteurs* (1) qui, après avoir massacré le roi *Timaüs* ou *Concharis*, avaient usurpé le trône, où ils surent se maintenir durant deux cent soixante ans. Mais pendant que ces barbares couvraient l'Égypte de sang et de ruines, les descendans des légitimes souverains régnaient aussi sur une partie de l'Égypte, se défendant avec courage contre les usurpateurs, jusqu'à ce que *Misphragmouthosis*, refoulant ces étrangers dans leur capitale *Aouaris*, laissa peu à faire à son fils *Thoutmosis* pour les obliger à quitter l'Égypte et les renvoyer

(1) Ce mot égyptien composé a été rendu tantôt par *rois pasteurs*, tantôt par *pasteurs armés*; mais il paraît signifier, d'après Manéthon, *pasteurs captifs*. Pourquoi leur donna-t-on cette épithète? il serait difficile de le dire. Plusieurs écrivains modernes ont cru les voir représentés dans ces figures de vaincus ou de captifs qu'on trouve assez souvent peintes sur les semelles des chaussures de momies. C'était exprimer d'une manière énergique la haine et le mépris que le souvenir de leurs ravages inspirait aux habitans de l'Égypte.

en Syrie. Cette dynastie contemporaine des Pasteurs (la XVII[e]) ne figure pas dans les abréviateurs de Manéthon ; mais elle nous a été restituée par la table d'Abydos, qui donne les prénoms de ses six rois : le nom du dernier *Misphragmouthosis* est le seul qui nous soit connu.

A laquelle de ces deux dynasties parallèles appartint le roi égyptien que la *Genèse* nous fait voir contemporain d'Abraham ? Il n'est pas probable que ce fut un des rois Pasteurs ; l'écrivain sacré lui donne le titre de *Pharaon* qui ne dut appartenir qu'aux légitimes souverains ; et les sentimens de justice et de crainte de Dieu qu'il nous montre dans sa conduite, quand il eut reconnu la qualité de Sara, ne répond pas à l'idée que nous nous faisons de ces féroces et impies tyrans. Il serait plus naturel de penser que ce Pharaon était un des princes de la XVII[e] dynastie. Mais il est impossible de connaître, non seulement son nom, puisque la table d'Abydos, ainsi que nous l'avons observé, ne nous offre que des prénoms ; mais encore son numéro d'ordre, parce que nous ignorons la durée respective des règnes de ses princes, quoique nous sachions certainement que leur durée totale fut, comme celle des Pasteurs, de deux cent soixante ans.

Il existe une autre hypothèse pour l'époque de ces événemens. Elle est fondée sur l'autorité d'Eu-

sèbe qui, dans sa *Chronique*, affirme positivement qu'Abraham fut contemporain de la XVI[e] dynastie (1). Si l'on admet ce synchronisme, auquel jusqu'ici on avait donné trop peu d'attention, la pénurie des monumens pharaoniques de cette époque interdirait toute recherche sur le nom du Pharaon, ravisseur de Sara. Nous avons dû nous abstenir d'émettre une opinion sur cette question importante.

IV. Environ deux siècles plus tard, nous voyons paraître dans la *Genèse* un autre Pharaon. Joseph, depuis long-tems l'objet de la jalousie de ses frères, est vendu par eux à des marchands de Madian, qui l'emmènent en Égypte, et il devient l'esclave de Putiphar, chef des eunuques du Pharaon et général de ses troupes (*Gen.* XXXVII, 28, 36). Le fils de Jacob interprète les songes de ce prince, et lui annonce les sept années de fertilité qui devaient enrichir l'Égypte, et les sept années de famine qu'on verrait leur succéder. Charmé de la sagesse qui brillait en lui, le monarque lui confie l'administration de tout son royaume, où la prévoyance du jeune Hébreu fait régner l'abondance; il devient le sauveur de l'Égypte et des provinces voisines (XLI). Bientôt la famine oblige Jacob à envoyer ses fils en Égypte, pour se procurer des

---

(1) *Eusèb.*, ed. Scaliger., *Chron. græc.*, p. 89; — ed. Venet., armen., t. II, p. 63; — ed. Milan, p. 240.

vivres (XLII, XLIII). Enfin, Joseph se fait connaître à ses frères, avec ces circonstances touchantes dont l'Écriture nous a conservé les détails (XLIV, XLV) ; il appelle auprès de lui son père et sa famille (XLVI) ; et le Pharaon les accueille avec bienveillance et les établit dans la contrée fertile de *Gessen* (XLVII).

Nous retrouvons ici de nouvelles difficultés chronologiques du genre de celles que nous a présentées la détermination du dernier Pharaon. Sans prétendre décider une question ardue, commençons par suivre l'hypothèse qu'a établie Ussérius.

L'Écriture n'indique en aucune manière une succession de souverains à l'époque que nous venons de retracer ; et cet événement, au reste, eût été tout-à-fait indifférent par rapport au but d'une histoire exclusivement nationale et religieuse. Mais les dates assignées communément dans la chronologie sacrée aux divers faits que cette époque renferme, ne permettent pas de les considérer comme s'étant passés sous un seul règne : nous sommes obligés de reconnaître deux Pharaons dans cet espace de vingt et quelques années.

Si nous admettons que Joseph fut vendu par ses frères vers l'an 1827 avant notre ère, comme l'ont fait beaucoup d'interprètes d'après Ussérius, le Pharaon qui gouvernait l'Égypte, lorsque le fils de Jacob y arriva, et dont Putiphar, le maître de Jo-

seph, commandait les troupes, serait le cinquième roi de la XVIIIe dynastie, auquel les légendes égyptiennes donnent le nom de *Thoutmosis* (III), que les anciens chronologistes appellent *Miphra*, ou *Miphrès*, et dont MM. Champollion ont reconnu l'identité avec le *Mœris* des historiens grecs (1), prince qui donna son nom au fameux lac qu'il avait creusé, et l'un des plus grands et des meilleurs rois qu'ait eus l'Égypte. En effet ce Pharaon régna près de treize ans, c'est-à-dire de l'an 1736 jusqu'à l'an 1723 avant notre ère. On retrouve ses cartouches royaux sur un grand nombre de constructions en Égypte et en Nubie, sur le grand obélisque de saint Jean de Latran, autrefois transporté à Rome, sur une statue du Musée de Turin (2), et sur une infinité de scarabées, d'amulettes et autres monumens de petites dimensions, et de tout genre, dans les cabinets particuliers ou les musées publics. Le plus remarquable, sans contredit, est un fragment de papyrus hiératique reconnu par M. Champollion le jeune dans le Musée Royal de Turin, et qui porte la date de sa cinquième année (3).

Mais le Pharaon qui joue dans l'histoire de Joseph le rôle le plus important, celui qui le tira de

---

(1) *Ire Lettre sur le Musée de Turin*, pp. 82–83.

(2) *Lettre Ire sur le Musée de Turin*, p. 31.

(3) *Bulletin des sciences historiques*, t. II, p. 302.

sa prison, qui en reçut l'explication de ses songes mystérieux; qui le fit son ministre et l'investit de toute son autorité, qui enfin établit en Égypte Jacob et ses enfans, serait le fils et le successeur du même *Thoutmosis-Mœris*, qui est appelé par les chroniques *Miphra-Thoutmosis*, et par les légendes *Amenophis* (deuxième du nom). Il fut le sixième roi de la XVIII[e] dynastie, et son règne de plus de vingt-cinq ans dura depuis l'an 1723 avant notre ère, jusqu'à l'an 1697. Or les faits que nous plaçons sous son règne, ne pourraient, d'après les dates les plus généralement admises de la chronologie sacrée, avoir été antérieurs à l'an 1714, ni postérieurs à 1705 avant notre ère. Les noms hiéroglyphiques de ce Pharaon se lisent sur plusieurs édifices de l'Égypte et de la Nubie, notamment sur une partie du temple d'*Amada*, au-delà de la première cataracte. Le musée de Turin possède une belle statue colossale de ce prince en granit rose, et sur la ceinture on lit un cartouche royal renfermant son prénom (1); le musée Charles X renferme aussi plusieurs petits monumens qui portent son nom.

Comme la précédente, ces déterminations chronologiques reposent uniquement sur le système d'Ussérius, dont se rapprochent assez la plupart des autres chronologistes et des interprètes. Mais

---

(1) *I[re] lettre sur le Musée de Turin*, p. 36.

le savant évêque de Césarée fait remonter beaucoup plus haut l'époque de Joseph. Il place son administration en Égypte sous la dynastie des Pasteurs dont il fait la XVIIe (1); ce qui donnerait au séjour des Hébreux, dans la terre des Pharaons, une durée bien plus longue qu'on ne le suppose communément, et permettrait peut-être d'interpréter plus rigoureusement qu'on ne le fait, les quatre cent trente années dont parle l'Écriture (*Gen.* XV, 13). Le Syncelle qui cite Eusèbe donnerait à entendre (p. 62) que l'élévation de Joseph eut lieu sous le roi nommé *Apophis* ou *Aphophis*. Ces autorités mériteraient d'être discutées : nous en laissons le soin aux savans qui se livrent spécialement aux travaux de la chronologie.

V. Les fils d'Israël s'étaient mutipliés en Égypte, et devenaient un grand peuple (2), lorsqu'un Pha-

---

(1) *Eusèb.*, ed. Scalig., *Chron.*, *græc.*, p. 22; ed. Venet., t. I, p. 214; ed. Milan. p. 100.

(2) Cet accroissement rapide du peuple hébreu, et l'état de l'armée qu'il mit sur pied en sortant de l'Égypte (*Exod.*, XII, 37), ont fourni une objection à l'incrédulité. La difficulté, s'il y en avait une, a été pleinement résolue par plusieurs écrivains polémiques. Mais nous indiquerons, comme ce qu'on a dit de mieux à ce sujet, une note fort intéressante de M. Dureau de la Malle, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui démontre clairement la possibilité de ce fait. Comme elle n'a pas un rapport direct à notre objet, son

raon s'éleva, *qui ne connaissait pas Joseph*, et qui, effrayé de la force que ce peuple étranger acquérait chaque jour, conçut, à l'égard des Hébreux, des sentimens tout opposés à ceux de ses prédécesseurs. Il voulut les *opprimer* en les *accablant de fardeaux*, et sous la conduite d'intendans sévères, il les employa *à cuire des briques*, *à faire du ciment*, et *à bâtir des villes* (Exod. I, 8-11). Mais voyant que ces moyens étaient insuffisans, il prit le parti cruel de faire périr tous leurs enfans mâles, d'abord par les mains des sages-femmes, ensuite en les faisant jeter dans le fleuve (I, 12-22). Ce fut alors que Moyse exposé sur les eaux du Nil, en fut retiré par la fille même du Pharaon, qui lui sauva la vie, et l'adopta pour son fils (II, 3-10).

Grand nombre d'historiens et de critiques, anciens et modernes, ont cru reconnaître le Pharaon dans le célèbre *Ramessès* ou *Ramsès* (IV) *Meïamoun*, seizième et avant-dernier roi de la XVIIIe dynastie. Mais si l'on fait attention que Moyse avait quatre-vingts ans lors de la sortie d'Égypte, puisqu'il mourut âgé de cent vingt ans à la fin du pèlerinage de quarante années dans le désert (*Deut.* XXXIV, 7), on comprendra que tous les faits que

---

étendue nous empêche de la consigner ici; et nous renvoyons le lecteur à la fin de sa *Poliorcétique des anciens*. Paris, 1819, in-8° (p. 441).

nous venons de rappeler ne sauraient, dans cette opinion, se concilier avec les dates généralement adoptées. En effet Moyse était né vers l'an 1570 avant l'ère vulgaire, et *Ramessès Meïamoun* ne monta sur le trône de l'Égypte qu'en l'année 1559 avant la même ère. Cette observation doit nous obligér au moins à diviser les événemens.

Puisque la mesure barbare qui aurait fait périr le jeune Moyse, sans la protection toute spéciale de la Providence, qui le destinait à de grandes choses, fut nécessairement antérieure à la naissance de ce chef des Hébreux, c'est-à-dire à l'an 1570 avant l'ère vulgaire, le Pharaon qui se souilla de ce crime nous paraît être le treizième de la XVIIIe dynastie, le second des deux Achenchérès que nous font connaître les historiens (1), auquel les monumens donnent le nom de *Mandouei* (IIe de ce nom) et dont le règne, que Manéthon fait de vingt ans, commença l'année 1585 avant notre ère, et finit l'an 1565. Plusieurs monumens connus sont chargés

---

(1) Le premier Achenchérès, son frère et son prédécesseur, est appelé *Ousirèi* dans ses légendes. C'est à lui qu'appartint l'admirable tombeau découvert à Thèbes par Belzoni et le beau sarcophage d'albâtre qui est aujourd'hui en Angleterre. Dans ce tombeau, fut trouvé un nombre immense de figures funéraires en bois, qui, répandues dans les cabinets, ont rendu le cartouche d'*Ousirei* plus commun qu'aucun autre.

de ses légendes hiéroglyphiques. M. Huyot a retrouvé son nom dans la salle hypostyle de *Karnac*, à Thèbes. M. Champollion le jeune l'a lu sur un fort beau bas-relief du Musée Royal de Turin, et il lui attribue encore le grand obélisque enlevé autrefois par Auguste aux ruines d'Héliopolis, qui aujourd'hui décore à Rome la place dite *del popolo* (1).

Nous sommes bien loin, cependant, de rejeter l'opinion qui fait de *Ramsès Meïamoun* un des oppresseurs des Hébreux; nous croyons, au contraire, qu'on peut lui attribuer la plus grande partie des faits rapportés dans le premier chapitre de l'*Exode*. Il y a lieu de croire, en effet, d'après le témoignage même du texte sacré, que le système de persécution, adopté contre le peuple de Dieu, fut suivi jusqu'à l'époque de sa sortie de l'Égypte, et qu'il continua, par conséquent, sous plusieurs des successeurs d'*Achencherès Mandouei*, et notamment durant le règne fort long du IV[e] *Ramessès*, surnommé *Meïamoun*, c'est-à-dire *ami d'Ammon*. Ce prince est peut-être, après le chef de la XIX[e] dynastie, celui auquel l'Égypte dut les plus nombreuses et les plus magnifiques constructions; et nous le reconnaissons volontiers, dans ce Pharaon qui assujétit les Hébreux à de rudes travaux, quoiqu'il nous paraisse innocent de la mort de leurs fils. Une analogie de

(1) *Première lettre sur le Musée de Turin*, p. 65.

noms que nous présente l'Écriture, mais dont nous renvoyons l'examen à un autre chapitre (1), autorise même à lui attribuer spécialement l'une au moins des villes que bâtirent les Israélites. Il est vrai que l'Écriture semblerait placer la construction de ces villes avant les ordres sanguinaires donnés par le Pharaon contre les enfans mâles d'Israël; mais il est permis de supposer qu'elle la rapporte par anticipation, à l'occasion des travaux imposés au peuple du Seigneur, ou bien qu'elle réunit, sans s'assujétir à l'ordre des dates, des villes qui furent construites à des époques différentes.

Les noms royaux de ce *Ramsès* couvrent un grand nombre d'édifices de l'Égypte. On le lit sur diverses parties des constructions de *Karnac* et de *Louqsor* à Thèbes et sur le magnifique palais de *Medinetabou*, dont les sculptures, représentant des scènes guerrières, semblent justifier le titre de *Martial*, ou *favorisé de Mars*, qu'il prend quelquefois dans ses légendes. On connaît aussi son tombeau dans la vallée de *Biban-el-Molouk*, près de Thèbes; et son attribution, suffisamment motivée par les cartouches de ce Pharaon, est encore confirmée par des inscriptions grecques tracées sur les parois de cette excavation, et attestant les visites faites par d'anciens voyageurs au tombeau de *Ram-*

---

(1) Voy. notre chapitre VIII.

sès *Meïamoun*. Cette demeure sépulcrale renfermait autrefois un sarcophage dont le couvercle en granit rose, de dimensions colossales, fut apporté, il y a peu d'années, en Angleterre par le voyageur Belzoni, et donné à l'université de Cambridge (1). Le sarcophage lui-même, enlevé depuis aux catacombes de *Biban-el-Molouk*, orne aujourd'hui le Musée Royal du Louvre. Mais le plus curieux, sans aucun doute, des monumens relatifs à ce Pharaon, est un plan *lavé* et sur papyrus de ce même tombeau, absolument conforme à celui qui figure dans la description de l'Égypte, et dans lequel la grande salle présente aussi un sarcophage peint en granit rose, dont l'ensemble et les détails rappellent parfaitement l'original. Ce produit du dessin géométral chez les Egyptiens, l'unique dans son genre qui nous soit parvenu, a été reconnu par M. Champollion, au milieu de l'immense amas de papyrus que possède le Musée Royal de Turin (2).

VI. Nous arrivons enfin au IVe Pharaon mentionné par l'Écriture, et le dernier qui figure dans le *Pentateuque*. C'est aussi le plus célèbre ; et le nom

---

(1) MM. Yorke et Leake ont donné le dessin de ce monument dans la planche XIV de leur recueil intitulé : *Les principaux monumens égyptiens du Musée Britannique*, etc., Londres, 1827, in-4°.

(2) *Bulletin des sciences historiques*, t. II, p. 300.

de *Pharaon*, exprimé sans aucune addition qui en détermine l'application, réveillera aussitôt, dans la plupart des esprits, l'idée de ce prince adversaire de Moyse, et des châtimens dont fut puni l'endurcissement de son cœur. Le Seigneur, nous dit le texte sacré, *ayant entendu les gémissemens* de son peuple opprimé, en eut pitié, et lui suscita un libérateur. Moyse se présenta devant le Pharaon de la part de Dieu et lui demanda la liberté des Hébreux; mais ce prince aveuglé, méprisant les ordres du Seigneur, rejeta la demande de son envoyé, et aggrava encore le joug qu'il faisait porter aux enfans d'Israël (*Exod.* V). Moyse, réitérant les ordres de Dieu, opéra pour prouver sa mission divine, des prodiges que toute la science des sages de l'Égypte essaya en vain d'imiter et ne put que *contrefaire* (VII). Le roi s'endurcissant davantage, l'Égypte fut frappée successivement de dix plaies désastreuses, dont la dernière fut la mort, en une seule nuit, de tous ses premiers nés (VII-XII). Ce fut alors que le Pharaon, effrayé des maux qu'il attirait sur son peuple, et reconnaissant comme ses prêtres *le doigt de Dieu*, consentit enfin à laisser partir les enfans d'Israël (XII, 31). Mais bientôt, se repentant d'avoir permis qu'ils sortissent de l'Égypte, il se mit à leur poursuite avec son armée; les eaux de la mer Rouge se divisèrent pour ouvrir au peuple du Seigneur un passage miraculeux, et, se refermant sur les Égyp-

tiens qui s'y étaient imprudemment engagés, les engloutirent dans leurs abîmes (XIV).

Ce monarque orgueilleux et impie est reconnu par plusieurs chronologistes dans le Pharaon *Amenophis* (troisième de ce nom), dix-septième et dernier roi de la XVIIIe dynastie : et cette identité paraît désormais incontestable. Elle était déjà établie, ce nous semble, par Manéthon dans un fragment que cite Josèphe (*cont. App.* I, 26), où il rapporte cette circonstance remarquable que le roi *Amenophis* craignit de combattre contre Dieu, ou contre les dieux : ἀλλὰ μέλλειν θεομαχεῖν νομίσας. Dans le récit qu'il fait en cet endroit, il est difficile de méconnaître l'histoire dénaturée de la sortie des Hébreux, et l'expression que nous venons de citer nous semble présenter un rapport frappant avec le *digitus Dei est hic* de l'Écriture (*Exod.* VIII, 19), et rappeler la terreur dont les dix plaies avaient frappé et l'Égypte et son roi. Mais cette opinion est démontrée encore par la chronologie égyptienne rétablie par M. Champollion-Figeac, au moyen des monumens et des listes de Manéthon. Ce Pharaon, fils et successeur de *Ramsès Meïamoun*, régna 19 ans et six mois, et la date connue du règne de Ménophrès précise cette époque dans l'intervalle des années 1493 à 1473, avant l'ère chrétienne. Or c'est bien vers ce temslà qu'on s'accorde à placer la sortie de l'Égypte : Ussérius la fixe à l'an 1491, avant l'ère chrétienne.

Les monumens de ce Pharaon, plus rares que ceux de la plupart de ses prédécesseurs, lui donnent le nom de *Ramsès* (le Ve). On le trouve sur quelques parties du palais de *Karnac* à Thèbes; et le Musée Charles X possède une figure funéraire en albâtre qui est une image de ce prince, et un scarabée qui porte son prénom.

On voit que la plupart des Pharaons, mentionnés dans les livres de Moyse, appartiennent à la XVIIIe dynastie. Cette famille diospolitaine, qui produisit plusieurs grands princes, est celle dont le gouvernement fit prospérer davantage l'Égypte, l'orna des plus beaux et des plus vastes édifices, et porta tous les arts au plus haut point de perfection. Les relations intimes et continues que les Hébreux eurent de son tems avec l'Égypte, par suite d'un séjour de deux siècles au moins dans cette contrée étrangère, le rôle considérable qu'elle joue dans lès événemens les plus importans de l'histoire sainte, et les détails que nous donne le texte sacré sur plusieurs de ses membres, la rendent bien digne, ce nous semble, d'être étudiée dans l'intérêt de la critique sacrée.

Nous continuerons de rechercher dans les monumens et les listes de l'historien Manéthon, les autres Pharaons mentionnés dans les livres suivans des saintes Écritures. Mais nous devons auparavant résoudre une assez grave difficulté relative au Pharaon contemporain de Moyse, qui résista si long-tems aux

ordres du Seigneur, et que nous venons de retrouver dans le roi *Ramsès Amenophis*. La bonne foi nous semble exiger que nous ne la dissimulions pas : et comme ce sujet aura besoin de quelques développemens, la crainte de rendre trop long le présent chapitre, qui l'est déjà bien assez, nous le fait renvoyer à celui qui va suivre.

CHAPITRE IV.

DIFFICULTÉ RELATIVE AU DERNIER PHARAON DE L'EXODE.

Ce Pharaon périt-il dans la mer Rouge? — Silence des livres historiques à ce sujet. — Examen des passages du Cantique des Israélites et des Psaumes. — Quelques témoignages qui permettent de penser que ce prince ne partagea pas le sort de son armée.

Dans le chapitre précédent, nous avons, avec plusieurs critiques, reconnu dans *Amenophis Ramsès* le dernier Pharaon mentionné dans les livres de Moyse, sous le règne duquel finit le long séjour des Israélites en Égypte. D'après Manéthon, il régna près de vingt ans : de l'an 1493 avant l'ère chrétienne à l'an 1473, selon les calculs de M. Champollion-Figeac. La sortie d'Égypte eut donc lieu la seconde ou la troisième année de ce prince, puisqu'on la place vers 1491 avant notre ère. Or on dit communément que ce Pharaon périt avec son armée, submergé dans la mer Rouge, comme il poursuivait les Hébreux. Comment concilier ce fait avec notre chronologie, ou, ce qui revient au même, que faire des

dix-sept années restantes du règne attribué à Amenophis ?

Il est évident que ces deux faits impliquent contradiction; qu'il est impossible de les faire concorder, et qu'il faut nécessairement modifier l'un par l'autre. L'époque fixée par M. Champollion-Figeac et qui nous sert de point de départ, celle du règne de Ménophrès, est incontestable comme on l'a vu; l'identité du Pharaon en question avec *Ramsès Amenophis* nous paraît également certaine; et la date que nous avons assignée à la délivrance du peuple de Dieu, est aujourd'hui généralement admise, à de légères différences près, qui ne sauraient rendre compte des dix-sept ans sur lesquels repose la difficulté. D'ailleurs le système chronologique auquel nous nous sommes fixés, et qui embrasse environ treize siècles, offre un ensemble suivi et coordonné, parfaitement en harmonie avec les autres époques des livres saints, comme achèvera de le démontrer ce qui nous reste à dire des Pharaons.

La submersion, dans la mer Rouge, du Pharaon qui poursuivit les Hébreux, est-elle un fait aussi certain ? Elle a été rapportée, il est vrai, par la plupart des historiens modernes, qui ont pris à la lettre quelques expressions figurées des livres saints, et copiée notamment par les faiseurs d'abrégés, qui, dès notre enfance, nous ont laissé la vive impression de cette fin tragique. Mais cette opinion

n'est point le résultat nécessaire d'une discussion éclairée et religieuse du texte sacré, et nous croyons qu'on peut sans témérité soutenir l'opinion contraire, qui ferait évanouir l'objection que nous avons dû prévenir ici. Nous allons discuter cette opinion que son apparente nouveauté ne doit point rendre suspecte, et l'on verra que, s'il est difficile de la démontrer complétement, il est possible du moins de l'appuyer sur des raisonnemens qui la rendent assez probable.

I. L'Écriture ne nous oblige point à croire que le Pharaon qui nous occupe ait partagé le sort funeste de son armée. Et d'abord Moyse n'en dit pas un mot lorsqu'il raconte le prodige opéré par le Seigneur en faveur de son peuple. Il nous apprend, il est vrai, que le Pharaon se mit en marche pour suivre les enfans d'Israël : *Junxit ergo currum et omnem populum suum assumpsit secum. Tulitque sexcentos currus electos, et quidquid in Ægypto curruum fuit, et duces totius exercitûs. Induravitque Dominus cor Pharaonis regis Ægypti, et persecutus est filios Israël.* (Exod. XIV, 6-8.) Il dit plus loin que « les Égyptiens poursuivant les Israélites entrèrent après eux dans la mer Rouge, savoir : la cavalerie du Pharaon, ses chars et ses cavaliers. » *Persequentesque Ægyptii ingressi sunt post eos, et omnis equitatus Pharaonis, currus ejus et equites per medium maris* (v. 23). Enfin, il ajoute « que les eaux, revenant

sur eux, couvrirent les chars et les cavaliers du Pharaon, qui étaient entrés dans la mer, sans qu'il en échappât un seul. » *Reversæque sunt aquæ, et operuerunt currus et equites cuncti exercitûs Pharaonis qui sequentes ingressi fuerant mare; nec unus quidem superfuit ex eis* (v. 28). Tels sont les principaux traits du récit que fait Moyse de cette expédition des Égyptiens, et de l'événement terrible qui en fut le résultat. Mais, dans les détails circonstanciés de ce grand désastre, il ne nomme personnellement le Pharaon que pour parler de son départ. Or, si le persécuteur d'Israël fût entré dans la mer Rouge avec son armée, et y eût été englouti comme elle, serait-il probable que le chef et le législateur des Hébreux eût gardé le silence sur une circonstance telle que la mort tragique de ce prince, événement plus important peut-être que la destruction même de son armée, et bien propre certainement à faire éclater davantage et la protection de Dieu sur son peuple, et les châtimens de sa justice contre les impies? Il y a plus : pour affermir la foi de ce peuple, si porté à la défiance et aux murmures, Moyse lui rappelle souvent la délivrance de sa servitude d'Égypte, le passage de la mer Rouge, et les autres prodiges que Dieu avait opérés en sa faveur; et, dans toutes ces occasions si naturelles de faire allusion à la mort d'un prince oppresseur, il n'en parle pas davantage.

La circonstance rapportée par Moyse, que personne n'échappa, *nec unus quidem superfuit ex eis*, ne prouve absolument rien, par rapport au sort présumé du Pharaon. Elle se rapporte à ceux qui étaient entrés dans la mer à la suite des Hébreux, ce que Moyse ne dit nulle part de ce prince. Nous pouvons même remarquer que l'historien sacré semble réserver à dessein l'occasion d'admettre des exceptions au désastre général, par la manière précise dont il dit : *et (aquæ) operuerunt currus et equites cuncti exercitûs Pharaonis qui sequentes ingressi fuerant mare*; ce qui peut signifier littéralement que les eaux ne couvrirent que ceux des chars et des cavaliers qui étaient entrés dans la mer, et faire supposer que tous n'y étaient pas entrés. Cette expression incidente du verset 28, *qui ingressi fuerant*, etc., semble donc modifier celle plus générale du verset 23, *omnis*, et autoriser à la prendre dans une latitude morale, plutôt que de la restreindre à son sens rigoureux. Toutes ces circonstances du récit donnent donc lieu de présumer non-seulement que le Pharaon n'entra point dans la mer Rouge, mais peut-être encore qu'il en fut de même de son infanterie, s'il en avait, et au moins de quelques-uns des principaux chefs qui l'entouraient et formaient ce que nous appellerions aujourd'hui son état-major.

En rapportant le passage miraculeux de la mer

le mot ἵππος, dont se sont servis les Septante, désigne *la cavalerie* comme *le cheval*; seulement, dans le premier sens, il est féminin; mais ici il n'y a point d'article ni de mots en rapport qui puissent indiquer le genre. Il résulterait sans doute de cette explication que la même phrase énumérative comprendrait *la cavalerie*, *les chars et les cavaliers* du Pharaon, puisque le sens serait : *Ingressus est equitatus Pharaonis, cum curribus et equitibus ejus in mare.* Mais cette manière de parler, fort extraordinaire aujourd'hui par rapport à nos langues modernes, ne l'est pas autant dans le style de l'Écriture, et nous l'avons déjà vue employée par la Vulgate, même dans un passage du récit de Moyse cité plus haut : *Equitatus Pharaonis, currus ejus et equites* (*Exod.* XIV, 23). Le texte du *Cantique* des Israélites ne prouve donc absolument rien contre l'opinion qui préserve le monarque égyptien des abîmes de la mer Rouge.

Une expression que présentent les *Psaumes* sur ce sujet peut paraître plus forte et fait une plus grave difficulté. Il y est dit que Dieu *a secoué* le Pharaon et son armée dans la mer Rouge : *Excussit Pharaonem et virtutem ejus in mari Rubro* (Psal. CXXXV, 15). Nous continuons de citer la Vulgate qui rend littéralement l'hébreu, le verbe נער répondant parfaitement au latin *excussit*. Ce passage, au premier abord, semblerait bien contraire à l'opinion qu'on veut ici rendre probable : il est possible cependant

de lui donner une interprétation plus favorable. Le mot *excussit* ne peut-il pas se prendre au figuré comme au propre et s'appliquer à une commotion morale, comme à une secousse physique ? Qu'on se représente le Pharaon témoin de la catastrophe que l'Écriture nous dépeint, voyant les eaux rentrer avec rapidité dans le lit qu'elles avaient un moment délaissé, la voie que Dieu avait ouverte à son peuple refermée devant ses ennemis, les chars renversés, les cavaliers et les chevaux entraînés pêle-mêle, et bientôt engloutis, enfin son armée détruite par la main redoutable du Seigneur; et certes on reconnaîtra que, même en survivant à ce désastre, il reçut sur les bords de la mer Rouge la plus terrible *secousse* qu'un roi puissant et orgueilleux ait jamais éprouvée. Nous disons qu'un général a été *battu*, quoiqu'il n'ait pas reçu le coup le plus léger : qu'il est resté *anéanti* à la vue du massacre ou de la fuite honteuse de ses troupes, et ces expressions figurées, plus fortes que celle du Roi-Prophète, ne tromperaient personne sur leur véritable acception. La version syriaque des *Psaumes* vient appuyer cette explication. Elle porte ܠܡܢ ܕܙܥܙܥ ܠܦܪܥܘܢ, *ei qui exagitavit Pharaonem*. Le verbe ܙܥܙܥ signifie aussi *pulsavit, angore, anxietate affecit* : il est employé au participe, ܡܙܥܙܥܝܢ dans la version de l'Épître aux Hébreux (II, 37),

pour rendre l'expression grecque κακουχούμενοι, que la Vulgate a traduite par *afflicti*. Ce peut être aussi le vrai sens de ܕܐܥܩܗ dans le passage des Psaumes, *ei qui angustiavit, qui afflixit Pharaonem.*

Nous avons donné au mot *virtutem* de la Vulgate le sens figuré d'*armée*, ainsi qu'on le fait ici communément. Nous aurions pu lui laisser son sens littéral *vertu*, *force*, *courage*, que présente aussi le mot hébreu חיל. Alors le texte du Psalmiste signifierait que *le Pharaon et son courage*, ou *le courage du Pharaon se seraient évanouis dans la mer Rouge*, quand il vit périr son armée : expression que pourrait presque se permettre un moderne, lors même qu'il ne serait pas poète. Enfin la manière de parler du Roi-Prophète peut, dans tous les cas, être considérée comme une figure noble et hardie, désignant plutôt *l'armée de Pharaon* que *Pharaon et son armée* littéralement. Elle serait tout-à-fait dans le style élevé des prophètes et des cantiques sacrés; et on pourrait trouver dans l'Écriture plus d'un exemple analogue. Nous ne pousserons pas plus loin ces discussions philologiques; ce que nous avons dit nous semble suffire pour répondre à l'objection que présente le psaume CXXXV; et nous pensons que le tour hardi de quelques expressions des cantiques ne détruit point la force qu'on a pu reconnaître dans le silence absolu que garde l'his-

torien du peuple de Dieu, par rapport à la mort de ce Pharaon.

III. Pour rendre plus probable l'opinion peu commune que nous discutons ici, on pourrait désirer de la voir appuyée par quelques autorités historiques; car ce qui a été dit à l'occasion des textes allégués des Saintes Écritures se borne à des argumens négatifs, et peut tout au plus infirmer l'opinion généralement admise, sans établir précisément celle qui lui est opposée. Les données historiques à ce sujet sont peu nombreuses; on ne peut cependant les négliger, et voici les principales de celles qu'il est possible de recueillir. Josèphe nous a conservé, entre autres passages des historiens anciens relatifs aux Hébreux, un assez long fragment de l'Égyptien Manéthon (*Cont. Ap.*, I, 26 et 27); et nous en avons cité une expression au sujet du Pharaon qui nous occupe. Dans tout ce morceau, on reconnaît évidemment l'histoire fort dénaturée, comme cela devait être, de la sortie du peuple de Dieu de l'Égypte; mais cependant, au travers d'un mélange d'incidens étrangers, elle rappelle plusieurs des circonstances qui précédèrent et accompagnèrent ce grand événement. Nous n'en rapporterons ici que les traits les plus saillans, et qui paraissent avoir, avec notre sujet, des rapports plus immédiats. Manéthon dit d'abord qu'*Amenophis*, le Pharaon dont nous nous occupons, voulant chasser une troupe de

lépreux, qu'il met à la place des Israélites, fut effrayé des menaces prophétiques d'un prêtre égyptien, circonstance qui semble rappeler, quoique d'une manière inexacte, la mission divine de Moyse, ses menaces au Pharaon, et les plaies dont Dieu frappa l'Égypte. Il ajoute que ce prince se décida cependant à marcher avec son armée contre ces lépreux, qui s'étaient mis en état de rébellion ouverte, et contre le alliés qui leur étaient venus de la Palestine, et cec caractérise assez les Hébreux ; mais qu'ayant crai de faire la guerre à Dieu ou aux dieux, il ne l *combattit point, et revint à Memphis, d'où il al bientôt en Éthiopie ;* et plus tard il l'en fait reven avec son fils *Ramsès*. Παλινδρομήσας ἧκεν εἰς Μέμφιν εὐθὺς εἰς Αἰθιοπίαν... ἀνήχθη. Ἐπῆλθεν ὁ Ἀμένωφις ἀ Αἰθιοπίας μετὰ μεγάλης δυνάμεως, καὶ ὁ υἱὸς αὐτ Ράμψης...

Ce passage est fort remarquable à bien des égar et spécialement par rapport à la question qui nc occupe, et qu'il déciderait d'une manière formel si l'on admettait le récit de Manéthon, puisq fait survivre *Amenophis* à la poursuite des Israéli qu'on ne peut méconnaître dans ses lépreux. Les bles dont il est mêlé, et le caractère de l'auteur, pr égyptien, qui ne pouvait être impartial, lui fe perdre peut-être aux yeux de bien des lect l'autorité historique qu'on voudrait lui attrib Mais il paraîtra sans doute plus grave, si l'on

serve que le Juif Josèphe, intéressé à démentir Manéthon, et qui, dans ce chapitre et les suivans, réfute longuement, en détail, souvent avec amertume, les erreurs de l'annaliste égyptien, et relève même quelquefois avec une injuste partialité les faits contraires à ses systèmes particuliers; que Josèphe, disons-nous, laisse absolument sans réponse le fait du retour du Pharaon à Memphis, et ne le contredit en aucune manière.

Il paraît au reste que les anciens Juifs ne regardèrent point comme certaine la submersion, dans la mer Rouge, de ce persécuteur de leurs pères. On serait fondé à le conclure du silence de Josèphe, qui n'en fait point mention, en racontant le passage de la mer Rouge (II. *Antiq*. XVI, 1), et n'indique pas même que le Pharaon ait marché, avec son armée, jusqu'à la mer; de Philon, qui n'en parle pas davantage, quand il rappelle ce grand événement (*De vitâ Mosis*, I, p. 629, edit. Paris. 1640); enfin du poète Ezéchiel (1) qui se borne à dire

(1) Cet Ezéchiel, bien différent du prophète qui avait porté le même nom, était un Juif alexandrin, dont nous ignorons le siècle. Il écrivit en vers grecs une tragédie dont Moyse est le héros. Eusèbe, dans sa *Préparation Evangélique*, nous en a conservé de longs et nombreux fragmens, qui ne sont point dépourvus d'intérêt. Saint Clément d'Alexandrie le cite aussi. (*Strom*., I, pp. 414-415, ed. Pot.)

que les flots refermèrent le chemin ouvert par le Seigneur à son peuple, et que la mer Rouge engloutit toutes les troupes des Égyptiens (Eusèb. *Præp. Évang*. p. 445).

On trouverait quelque chose de plus formel dans l'opinion de plusieurs rabbins qui disent que *Dieu retira le Pharaon de la mort, qu'il ne mourut pas, qu'il alla à Ninive, où il régna et fit pénitence*. Nous reconnaissons que ces sortes d'opinions rabbiniques sont en général peu dignes de confiance, et nous sommes bien éloignés de vouloir admettre celle-ci avec les circonstances singulières qui l'accompagnent. Mais on ne saurait trop rappeler une observation importante que fait naître l'examen attentif des anciennes traditions : c'est que les fables si souvent mêlées à l'histoire, dans les écrivains d'une haute antiquité, surtout en ce qui concerne les tems primitifs, sont rarement des épisodes de pure invention, et dénués de tout fondement historique ; mais qu'elles ont presque toujours un rapport évident avec quelque fait généralement reconnu, quoique défiguré d'une manière étrange et embelli souvent du merveilleux que l'imagination des poëtes ou la crédulité du vulgaire y ont ajouté. Ne serait-on pas fondé à faire ici l'application de cette vérité d'expérience, et à admettre le fait principal, en le dégageant des détails bien suspects qui l'accompagnent ; c'est-à-dire à supposer, d'après ce passage, appuyé du silence de l'Écriture et des écrivains juifs, et

parfaitement d'accord, pour le fond, avec l'historien de l'Égypte, que le Pharaon adversaire de Moyse échappa à la mort; soit que Dieu l'ait retiré de la mer; soit qu'il n'ait pas marché jusque-là avec son armée; soit encore, ce qui paraît plus probable, qu'étant resté sur le rivage pendant que ses troupes cherchaient à opérer leur passage, il n'ait été que le témoin de l'effroyable catastrophe qui les fit périr dans les flots ?

Nous nous sommes étendus un peu longuement sur cette question. Obligés, en quelque sorte, par le résultat de calculs chronologiques, qui nous paraissent sûrs, d'adopter, sur la mort du dernier des Pharaons de l'*Exode*, une opinion qui s'écarte des idées communes, nous avons dû avoir à cœur de la justifier du reproche de témérité qu'on aurait pu être tenté de lui faire, et chercher autant que possible à l'appuyer d'argumens de quelque poids. Nous regrettons de ne pouvoir y ajouter l'autorité de quelques critiques célèbres : n'ayant d'importance qu'autant qu'elle se rattache à la chronologie, elle n'a presque pas été discutée; nous ne l'avons trouvée défendue que par le seul Desvignoles (1), au système duquel elle se liait nécessairement, et qui nous a fourni une partie des raisonnemens que nous avons

---

(1) *Chronologie de l'Histoire Sainte*. Berlin, 1738, 2 vol. in-4°, t. II, p. 731.

fait valoir. Quel que soit le degré de conviction qu'ils auront produit dans l'esprit du lecteur, ils suffiront du moins pour rendre plausible l'opinion que le Pharaon *Amenophis*, ayant survécu à la destruction de son armée dans la mer Rouge, put régner encore jusqu'à l'an 1473 avant notre ère, époque à laquelle, après avoir occupé le trône près de vingt ans, il le laissa à son fils *Ramsès*, ou *Séthon*. Et, dans cette hypothèse, établie par les anciennes chroniques, il n'y a plus d'objections fondées contre les dates que nous avons dû admettre.

CHAPITRE V.

SUITE DES PHARAONS DE L'ÉCRITURE.

Pharaon contemporain de David. — Pharaon beau-père du roi Salomon. — Pharaons mentionnés dans les divers textes des prophètes.

Dans ce chapitre, qui nécessairement sera fort court, nous revenons à la chronologie biblique des rois d'Égypte, et nous allons reprendre la suite de ceux que l'Écriture n'a désignés que par la dénomination commune de *Pharaon*. Nous nous éloignons beaucoup maintenant de la XVIII[e] dynastie, contemporaine du séjour des Israélites en Égypte, et qui occupe un assez grand nombre de pages dans la *Genèse* et dans l'*Exode*. Mais les relations de l'Égypte avec les Hébreux, qui, pendant plus de quatre siècles, ne sont que peu ou point apparentes dans les historiens sacrés, reparaissent dans les livres des *Rois*, auxquels nous sommes maintenant arrivés. Ils vont nous reporter à l'époque

de la XXIe dynastie, et nous montrer deux nouveaux Pharaons, qui eurent des rapports différens avec un monarque et un ennemi d'Israël.

I. Lorsque Joab, général de l'armée de David, entra en Idumée à la tête de ses troupes pour dévaster le pays (II *Reg.*, VIII, 14), Adad, prince du sang royal d'Edom, fut enlevé encore enfant par les serviteurs de son père, qui voulurent le soustraire à la mort, et emmené en Égypte, d'où il revint plus tard pour se constituer bientôt l'adversaire du roi Salomon. Le monarque qui occupait alors le trône des Pharaons accueillit avec bienveillance ce prince fugitif, lui donna une maison, des terres et des revenus; et, l'ayant pris en affection, il lui fit épouser la propre sœur de la reine sa femme, et voulut élever dans son palais le fils qui naquit de cette union (III *Reg.*, XI, 15-20). La princesse, épouse du roi d'Égypte, est appelée, dans l'hébreu, תחפניס, et *Taphnès*, dans la Vulgate; mais les Septante, on ne saurait dire pourquoi, lui ont donné le nom, bien différent, de Θεκεμίνα.

Si nous avions la suite et les noms des reines d'Égypte, comme nous avons pour leurs époux les listes de Manéthon, il serait facile, à l'aide de celui que nous a conservé l'Écriture, de reconnaître dans la XXIe dynastie (il ne peut appartenir à une autre) le Pharaon dont il est ici question. A défaut d'une telle ressource, il faut recourir au seul

moyen qui nous reste, et rapprocher les dates.

Celles des événemens que nous venons de rapporter d'après l'Écriture, ne se rattachant point à d'autres faits majeurs précisés par l'écrivain sacré, sont encore bien incertaines, et ne peuvent guère être déterminées que d'une manière conjecturale. On peut cependant placer avec quelque probabilité la fuite du prince iduméen en Égypte vers l'an 1037 avant notre ère, et supposer qu'il en sortit vers l'an 1013. D'après ces données, son séjour dans la terre des Pharaons, qui aurait duré 24 ans, aurait eu lieu sous plusieurs règnes de la XXI[e] dynastie. Le Pharaon qui lui accorda un asile serait le second des souverains de cette famille, auquel l'histoire et les monumens donnent le nom de *Psousenès* (I[er]), et dont le règne de 46 ans se prolongea de l'an 1075 à l'an 1029 avant l'ère chrétienne; on retrouverait celui qui le maria à sa belle-sœur dans le roi *Nephelcherès*, qui succéda à *Psousenès*, et régna jusqu'à l'an 1025.

Le prince exilé aurait vu aussi le règne du Pharaon *Amenopthis*, quatrième roi de cette famille. Enfin, son retour daterait du règne du cinquième monarque, nommé *Osochôr*, qui gouverna l'Égypte pendant 6 ans, c'est-à-dire de 1016 à 1010 avant l'ère vulgaire.

Ces conjectures sont peu importantes, à raison de leur incertitude du côté de la chronologie bi-

blique; et surtout du peu d'intérêt historique attaché à un monarque égyptien nommé simplement dans l'Écriture. Mais, ayant entrepris de retrouver dans les monumens historiques les Pharaons des livres saints, nous avons voulu compléter notre travail, et il nous a paru que nous ne devions pas omettre ces détails, auxquels nous n'attachons point une importance au-dessus de leur valeur réelle.

II. Dans le même livre des *Rois*, nous retrouvons encore un autre Pharaon, qui, à peu près vers le même tems, y est mentionné fort brièvement. C'est celui qui maria sa fille à Salomon, roi des Hébreux, et lui donna pour dot la ville de *Gazer* גזר (1), dont il s'était emparé, après en avoir chassé les Cananéens (III *Reg.*, IX, 16). L'Écriture nous apprend encore que Salomon, ayant conduit sa nouvelle épouse dans la ville de David, la logea dans le palais de ce prince jusqu'à ce qu'il en eut élevé un nouveau dans lequel il l'établit (III *Reg.*, III, 1; II *Paral.*, VII, 11) : et cette circonstance peut aider à retrouver l'époque de cette alliance avec l'Égypte, qui n'est point indiquée autrement d'une

---

(1) Il paraît que *Gazer* appartint à la tribu d'Ephraïm; mais comment et dans quelles circonstances tomba-t-elle au pouvoir du Pharaon? C'est une assez grave difficulté à laquelle nous ne pouvons nous arrêter ici.

manière un peu précise ; mais qu'il serait naturel de regarder comme le commencement des prévarications de Salomon.

Ussérius paraît placer ce mariage du monarque hébreu vers l'an 1014 avant notre ère. En admettant cette détermination, on trouvera que le beau-père de ce prince fut le Pharaon *Osochôr* que nous avons déjà nommé, puisque son règne de six ans, selon Manéthon, dura, selon la chronologie de M. Champollion-Figeac, depuis l'an 1016 avant notre ère jusqu'à l'an 1010. Nous avons cru que le roi *Osochôr* occupait le trône des Pharaons lorsque l'Iduméen Adad quitta, vers le même tems, l'asile qu'il avait trouvé en Égypte. Ce rapprochement de dates et l'alliance d'*Osochôr* avec Salomon sembleraient venir à l'appui d'une conjecture énoncée par quelques critiques, qui ont cru probable que le Pharaon s'entremit pour faire la paix du prince d'Edom avec le monarque des Hébreux.

Les Pharaons que nous avions reconnus jusqu'ici élevèrent de nombreux monumens dont plusieurs subsistent encore : leurs légendes hiéroglyphiques ont été fréquemment observées par M. Champollion le jeune. Il n'en est pas de même de ceux qui viennent de nous occuper. M. Champollion ne nous a signalé encore que les noms royaux du premier roi de la XXI[e] dynastie, *Mandou-ftep*, le *Mendès* ou *Smendis* des historiens, et de son fils ou successeur

Psousenès, inscrits l'un et l'autre sur une stèle du Musée Royal de Turin (1).

III. Le titre générique de *Pharaon*, sans l'accompagnement d'aucun autre nom qui puisse servir à le déterminer d'une manière précise, se présente souvent dans divers textes des prophètes, Isaïe, Jérémie et Ezéchiel, qui adressent à l'Égypte les menaces formidables du Seigneur. Mais ces passages, d'après l'examen du contexte et l'interprétation des plus habiles critiques, ne paraissent point désigner des rois d'Égypte étrangers aux livres historiques de la Bible. Quelques-uns peuvent s'appliquer, en général, aux souverains de l'Égypte qui sont, en quelque sorte, l'Égypte elle-même personnifiée ; mais le plus grand nombre de ces textes a pour objet des souverains alliés des rois de Juda, ordinairement contre les ordres du Seigneur manifestés par ses envoyés : on les regarde comme relatifs, principalement, aux Pharaons *Nechao* et *Ephrée* dont ces prophètes ont ajouté quelquefois les noms à la qualification commune de Pharaon.

C'est une raison pour que nous nous abstenions de nous en occuper ici, et de discuter les passages des prophètes dans lesquels nous les voyons figurer. Puisqu'ils nous sont connus, d'ailleurs, par les livres historiques des *Rois* et des *Paralipomènes* ou

---

(1) *IIe Lettre sur le Musée de Turin*, pp. 114, et suiv.

chroniques de ces mêmes rois, nous devons renvoyer ce qui les concerne au chapitre suivant, dans lequel nous les retrouverons à leur place chronologique. Nous continuerons d'y retracer leurs diverses relations avec les Hébreux, telles qu'elles nous sont connues par les saintes Écritures, et à tâcher de retrouver ces Pharaons avec leur physionomie égyptienne dans les anciennes chroniques et les monumens de l'antiquité.

CHAPITRE VI.

DES ROIS D'ÉGYPTE QUE L'ÉCRITURE DISTINGUE PAR DES NOMS PROPRES.

De Sesac.—De Zarach l'*Éthiopien*.—De Sua.—De Tharaca. —De Nechao.—D'Ephrée.

Les monarques égyptiens qui vont nous occuper maintenant ne sont plus simplement désignés dans les livres saints par la dénomination générique de *Pharaon*; ils y portent des noms propres, qui peuvent servir à les caractériser davantage. Cependant ces noms, privés de leurs terminaisons primitives, ou de celles que les historiens grecs leur donnèrent plus tard, altérés d'ailleurs quelquefois assez essentiellement dans leurs formes, ne sont pas toujours faciles à reconnaître; et ils ont présenté plus d'un écueil aux interprètes qui ont cherché à les retrouver dans ceux que nous ont conservés les historiens ou les chronologistes anciens. Mais ces savans étaient dénués d'un puissant moyen de critique historique, que la Providence avait réservé à notre siècle. Il nous est fourni par la découverte de M. Champollion le jeune et les travaux de son frère,

et nous leur devrons, outre bien d'autres emprunts, la plus grande partie des détails suivans, qui nous paraissent dignes de quelque intérêt.

I. Le premier des rois d'Égypte dont les historiens sacrés nous fassent connaître le nom distinctif est celui qu'ils appellent שישק (*Schischak* ou *Schèschok*), nom que les Septante interprètes ont rendu par Σουσακεὶμ, Σουσακὶμ, l'historien Josèphe (VIII *Antiq.*, X, 2) par Σούσακος, et la Vulgate par *Sesac*. Sous son règne, Jéroboam, ayant cherché à soulever le peuple juif contre le roi Salomon, et fuyant la juste vengeance de ce prince, descendit en Egypte pour y trouver un asile (III *Reg.*, XI, 40). Ce fut peut-être par suite d'une alliance avec cet Hébreu fugitif, ou par l'effet de ses intrigues, que, peu d'années après, *l'an cinq* du règne de Roboam, fils et successeur de Salomon, *Sesac* vint faire une incursion dans la Judée, s'empara de Jérusalem, pilla le temple du Seigneur et les trésors du roi, et enleva les boucliers d'or que Salomon avait fait faire (III *Reg.*, XIV, 25 et 26). Le second livre des *Paralipomènes*, qui rapporte le même événement avec quelques détails, nous fait connaître (XII, 3) la force imposante de son armée, composée, outre les *Égyptiens*, מצרים; des *Libyens*, לובים; d'un peuple qu'il appelle סכיים, nom que les Septante et la Vulgate ont rendu par Τρωγλοδύται, *Troglodytæ*, enfin des *Éthiopiens*, כושים. Ce dénombrement est une preuve de la puis-

sance de l'Égypte à cette époque, et de l'étendue de sa domination, ou du moins de son influence, sur les contrées voisines. Il paraît que le pillage de Jérusalem fut le terme de l'expédition de *Sesac*; et les livres saints ne font plus mention de ce roi guerrier.

Les chronologistes avaient cherché à retrouver le *Sesac* des annales sacrées parmi les rois d'Égypte qu'a nommés l'histoire profane; mais la plupart s'étaient égarés dans de vains systèmes que réprouvait une saine critique. Marsham, Jameson, et plusieurs autres avaient cru le reconnaître dans le fameux *Sésostris* ou *Sethosis*, et c'était, comme on le verra plus tard, le faire remonter de plusieurs siècles. Ussérius, mieux avisé, avait soupçonné, sans pouvoir établir son sentiment sur des preuves bien solides, que *Sesac* n'était autre que le *Sesonchis* ou *Sesonchosis* des Grecs. Desvignoles et les éditeurs de la Bible de Vence avaient admis cette opinion comme extrêmement probable.

Dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans son *Précis* (1), M. Champollion l'a établie d'une manière bien plus positive, puisqu'il l'a fondée sur la lecture des légendes hiéroglyphiques que présentent les monumens des Pharaons. En effet, sur

---

(1) PP. 255-257.

une des colonnades qui décorent la première cour du palais de *Karnac* à Thèbes, on lit deux légendes royales inscrites dans des cartouches : la première exprime le prénom, *l'approuvé par le soleil*; la seconde, entièrement phonétique, est ainsi conçue : ⲁⲙⲉⲛⲙⲁⲓ ϢϢⲛⲕ, *le chéri d'Ammon, Scheschonk*. On voit que ce nom, qui se retrouve sur plusieurs autres monumens, est absolument le même que celui de Σεσογχις, que nous a conservé Manéthon, et qui n'en diffère que par l'addition d'une désinence grecque. Mais, si l'on a la plus légère notion du génie particulier des langues sémitiques, qui, ne s'attachant guère qu'au squelette des mots, c'est-à-dire aux consonnes, négligent volontiers les voyelles comme moins importantes, on sera frappé aussi de l'analogie du nom égyptien ϢϢⲛⲕ (*Scheschonk*), avec celui que l'hébreu écrit שישק (*Schischak* ou *Scheschok*); et on ne pourra se refuser à reconnaître leur identité.

Une découverte récente faite par M. Champollion, sur le sol même de l'Égypte, ne laisse plus à ce sujet le moindre doute. Nous transcrirons les propres expressions du savant voyageur. « Dans ce palais » merveilleux (celui de *Karnac*), j'ai contemplé, » dit-il, ... *Sesonchis*, traînant aux pieds de la » Trinité thébaine, Ammon, Mouth et Kons, les » chefs de plus de trente nations vaincues, parmi » lesquelles j'ai retrouvé, comme cela devait être,

» et en toutes lettres, IOUDAHAMALEK, *le royaume des* » *Juifs* ou *de Juda*. C'est là un commentaire à » joindre au chapitre XIV du Ier livre des *Rois*, » qui raconte en effet l'arrivée de *Sesonchis* à Jé- » rusalem, et ses succès : ainsi l'identité que nous » avons établie entre le *Scheschonk* égyptien, le » *Sesonchis* de Manéthon, et le *Sesac* ou *Scheschok* » de la Bible, est confirmée de la manière la plus » satisfaisante (1). »

L'historien sacré nous apprend que cette irruption de *Sesac* dans la Judée eut lieu *la cinquième année* du règne de Roboam, qui répond, selon Ussérius, à l'an 791 avant notre ère. D'après les calculs de M. Champollion-Figeac, ce fut cette même année 791, que *Sesonchis*, chef de la XXIIe dynastie, monta sur le trône des Pharaons. Ainsi le commencement de son règne fut signalé par cet acte d'hostilité contre le royaume de Juda, et les dates, comme l'analogie des noms, comme le témoignage formel d'un monument, justifient pleinement l'opinion de M. Champollion à cet égard.

Parmi les monumens qui appartiennent à ce Pharaon, M. Champollion cite une statue à tête de lion du Musée Royal de France, une autre statue du

---

(1) Voy. la VIIe des *Lettres écrites par M. Champollion le jeune, pendant son voyage en Égypte*, p 35.

Musée Britannique, et un scarabée du Musée de Turin (1). Ces deux derniers monumens ont cela de remarquable, que le nom du prince y est gravé d'après le procédé abréviatif dont nous avons parlé plus haut (2). Mais la réunion de ce nom au prénom, qui désigne constamment *Scheschonk*, met hors de doute l'attribution de ce cartouche royal.

II. Quelques années plus tard, sous le règne du pétit-fils de Roboam, l'Écriture nous montre dans un autre souverain de l'Égypte un adversaire redoutable du peuple de Dieu. Ce prince est appelé *Zara* par la Vulgate; Ζαρὲ par la version grecque; et Ζαραῖος par l'historien des Juifs (VIII *Antiq.* XII, 1) : nous le nommerons *Zarach*, זרח, avec le texte original. A la tête d'une immense armée, il vint faire la guerre au roi Asa, fils d'Abia, et s'avança jusqu'à la ville de Maresa. Le roi de Juda marcha à sa rencontre avec des troupes bien inférieures en nombre, les rangea en bataille dans la vallée de Sephata, et avec la protection du Seigneur, fit essuyer à l'ennemi une déroute complète, et lui enleva de riches dépouilles. (II *Paral.*, XIV, 9-15.)

On s'est peu mis en peine de retrouver ce prince dans les monumens de l'histoire profane, parce

(1) *IIe Lettre sur le Musée de Turin*, pp. 120 et 121.

(2) Chap. IVe de notre première partie, p. 65.

qu'on l'a considéré comme un des rois d'Éthiopie (1), et qu'on manquait presque totalement de données historiques sur les souverains de cette contrée. Cette opinion sur les états de ce prince ne paraît fondée que sur une fausse interprétation de l'Écriture. Les *Paralipomènes* lui donnent, il est vrai, la qualification d'*Éthiopien :* זרח הכושי, *Zara Æthiops,* comme portent l'hébreu et la Vulgate : il est parlé plusieurs fois des *Éthiopiens* de son armée; mais l'Écriture ne dit nulle part qu'il fut roi d'Éthiopie. Nous admettrons volontiers cependant que sa domination s'étendit sur ce pays, circonstance qui nous explique la force prodigieuse de son armée, que l'Écriture paraît faire monter à un million d'hommes (אלף אלפים *mille millium*). Il dut, comme *Sesac,* appeler à son armée les divers peuples de ses vastes états, et l'Écriture peut faire penser que l'Éthiopie en formait une portion ; mais il paraît certain que cet *Éthiopien,* soit qu'il le fût par sa naissance, ce qui n'est point invraisemblable, soit qu'il en eût pris le surnom à titre de conquête, était aussi un des souverains de la puissante Égypte.

Quel est ce Pharaon, et dans quelle dynastie de-

---

(1) Cependant Scaliger en fait un roi d'Égypte ; mais il le cherche parmi les rois anonymes de la XXIIe dynastie (*Can. Isag.,* pp. 311–318) : en cela, il paraît s'écarter de son système général de chronologie.

vons-nous le chercher? M. Salt, explorateur zélé des antiquités égyptiennes, a trouvé dans un cartouche royal, tracé sur les parois des mines voisines du mont Sinaï, un nom qu'il transcrit par les lettres grecques ΣΣΕΡΑ et qu'il présume être celui du *Zerah* (*sic*) des livres saints, le double Σ étant, selon lui, employé pour représenter le Z (1). Mais la conjecture du savant anglais nous paraît un peu hasardée, et la valeur du signe dans lequel il voit le second Σ peut être sujette à quelque contestation. M. Champollion a été beaucoup plus heureux, ce nous semble.

Dans une légende hiéroglyphique des mêmes colonnades, où il a reconnu le nom de *Sesonchis*, il a vu inscrit celui d'un autre roi ainsi conçu : Ⲁⲙⲛⲙⲁⲓ Ⲟⲥⲣⲕⲛ ou Ⲟⲥⲣϭⲛ, *le chéri d'Ammon*, *Osorchon* ou *Osorgon*. Ce Pharaon fut le fils et le successeur de *Sesonchis* (*Scheschonk*), comme il est prouvé par Manéthon, qui vraisemblablement le nommait aussi Οσορχων, nom que les copistes, ou les abréviateurs, ont confondu mal à propos avec celui d'Οσορθων ou Οσορθως (2). C'est dans ce

(1) Voy. l'*Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques* par *Henry Salt*, traduit par *Devère*. Nancy, 1827, in-8° (p. 50, not. 5, et pl. IV, 23).

(2) *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 257-262. Plusieurs monumens, entre autres deux papyrus publiés par M. Denon,

Pharaon *Osorchon*, second roi de la XXIIe dynastie, celle des *Bubastites*, que nous reconnaissons, avec M. Champollion, l'*Éthiopien* des historiens sacrés. Si l'on ôte au nom monumental ⲞⲤⲢⲔⲚ sa terminaison égyptienne, et que l'on fasse abstraction des voyelles, on le retrouvera rigoureusement dans le nom זרח du texte hébreu. L'identité de ces deux noms, déjà soupçonnée par Desvignoles (1), est donc établie par les monumens. Le rapprochement des dates ne lui sera pas moins favorable.

Sans reprendre le fil de notre chronologie, ou plutôt de celle de M. Champollion-Figeac, à son point de départ, partons seulement de l'invasion de *Sesac*, qui eut lieu la cinquième année de Roboam. Le fils de Salomon régna 17 ans, c'est-à-dire 12 ans encore après cet échec. Si l'on ajoute à ce nombre le règne d'Abia, son fils et son successeur, qui dura 3 ans, les 15 premières années de celui d'Asa, puisqu'on place la bataille de Marèsa à l'an 15 de ce prince ; et qu'on retranche le nombre total 30 de 971, date de l'expédition de *Sesac*, on trouvera que la défaite de *Zarach* eut lieu vers l'an 941 avant l'ère chrétienne. Manéthon, tel que nous l'ont con-

---

ont fait connaître à M. Champollion deux autres personnages de sa famille nommés aussi *Osorchon* et *Scheschonk*.

(1) *Chronologie de l'Histoire Sainte*, t. II, p. 126.

servé ses abréviateurs, ne permet pas de déterminer la durée des règnes de *Scheschonk* et d'*Osorchon*. Mais Eusèbe donnant à ceux des trois premiers Pharaons de cette dynastie la durée totale de 49 ans, on peut avec vraisemblance partager également entre eux ce nombre d'années; et, si l'on en donne 30 seulement aux deux premiers, cela sera suffisant pour faire régner *Osorchon* jusqu'en 941 avant notre ère, qui est la quinzième année d'Asa, roi de Juda.

En terminant ce qui concerne *Osorchon* ou *Zarach*, qu'il nous soit permis de signaler le plus curieux, sans doute, des monumens qui portent son nom. C'est un grand vase d'albâtre oriental qui fut consacré par ce prince *au Dieu, souverain des régions du monde*, Amon-Rê, comme l'annonce son inscription hiéroglyphique. Plus tard, transporté à Rome, il devint l'urne cinéraire d'un membre de la famille *Claudia*, dont l'épitaphe latine se lit sur la panse du vase, et à l'opposite de la légende égyptienne. Ce beau monument, éloquent témoin des vicissitudes humaines, existe au Musée Royal du Louvre, et la découverte de M. Champollion nous a révélé le contraste piquant qu'il présente (1).

III. Environ deux siècles après la victoire remportée par Asa sur *Zarach*, nous voyons paraître un nouveau roi d'Égypte, que la Vulgate appelle *Sua*.

(1) *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 257-263.

L'hébreu lui donne le nom de סוא qu'on lit communément *So;* mais qu'on pourrait lire *Sua,* comme dans la version latine, et encore *Seoua*, *Seouè*, ou même *Seva*, *Sevé* : on verra bientôt pourquoi nous faisons cette observation. Les Septante l'appellent Σωά ou Σηγὼρ, et Josèphe (IX *Antiq.*, XIV, 1,) Σωά ou Σωάν. Ce prince ne joue dans les Écritures qu'un rôle bien peu important. Tout ce qu'elles nous en apprennent c'est qu'Osée, roi d'Israël, voulant secouer le joug que lui avait imposé Salmanasar, roi des Assyriens, *envoya des ambassadeurs à Sua, roi d'Égypte*, sans doute pour lui demander du secours contre son vainqueur (IV *Reg*. XVII, 1-4). Il ne paraît pas que le Pharaon ait eu la volonté ou le pouvoir de lui en donner, du moins les livres saints ne nous le montrent point dans la guerre que le roi Salmanasar fit bientôt à Osée, et qui se termina par la prise de Samarie et la captivité des tribus d'Israël (IV *Reg*. XVII, 4-6).

Ussérius et Marsham ont cru que ce prince n'était autre que le *Sabbacon* d'Hérodote, chef de la XXV[e] dynastie de Manéthon avec lequel le Pharaon de l'Écriture semble présenter quelque ressemblance de nom. Mais on peut le retrouver beaucoup plus probablement, avec le P. Pezron, Desvignoles et M. Champollion, dans *Sevechus,* son fils. Le nom que le texte hébreu donne à *Sua* pouvant se lire *Seva* ou *Sevè,* ainsi que nous l'avons

observé, si l'on donne au ו le son de notre V, comme le veulent plusieurs grammairiens, il offre plus d'analogie avec celui de *Sevechus*, qu'avec celui de *Sabbacon*, son père, et la date de son règne se rapprochera davantage aussi de l'époque fixée par les chronologistes de la Bible au règne d'Osée et aux événemens, à l'occasion desquels l'écrivain sacré fait mention du Pharaon *Sua*.

M. Champollion a lu, sur plusieurs monumens, un nom royal qui peut se rendre par *Sévekoteph*, et qu'il regarde comme celui de *Sevechus* (1). M. Salt l'a retrouvé aussi à Abydos; mais il croit y reconnaître celui de *Sabbacon* (2). Le Musée Charles X possède deux scarabées chargés du nom de *Sevechus*.

IV. A une époque peu éloignée des jours d'Osée, roi d'Israël, et du *Sua* ou *Sevechus* dont nous venons de parler, en l'an 14 du règne d'Ezéchias, roi de Juda, les écrivains sacrés mettent en scène un nouveau Pharaon, qui intervint aussi dans les affaires du peuple de Dieu. Il porte dans la Vulgate, comme

---

(1) *Aperçu des résultats historiques*, p. 14. M. Champollion a reconnu aussi le nom hiéroglyphique de Sabbacon, qu'il lit *Schabak;* son prénom se lit aussi sur plusieurs petits monumens du Musée Charles X.

(2) *Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques*, p. 50, et pl. IV, 24.

se lit aussi sur un scarabée du Musée Charles X.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici un fait, souvent cité, que raconte Hérodote (II, 141), et qui paraît n'être qu'une altération de celui que nous venons de rapporter d'après l'Écriture. Il dit que *Séthon* ou *Séthosis*, prêtre de Vulcain (le *Phtah* des Égyptiens), faisant la guerre à *Sanacharib*, roi des Assyriens et des Arabes, et occupant les environs de *Peluse*, une multitude de rats se répandit dans le camp ennemi, et rongea, pendant la nuit, les carquois, les cordes des arcs, les courroies des boucliers; et que ce secours extraordinaire obligea l'armée assyrienne à prendre la fuite avec perte de la plus grande partie de ses soldats. Ce récit, comme on l'a déjà remarqué, n'est, au fond, que celui des livres saints, dans lequel les prêtres de l'Égypte ont donné à leur nation le rôle principal, nommé leur dieu *Phtah* au lieu du vrai Dieu, substitué les rats à l'ange du Seigneur, et mis les armes hors de service, au lieu de faire périr immédiatement ceux qui les portaient. C'est un témoignage remarquable rendu à la véracité de nos saints livres, et ce n'est pas le seul que puisse fournir l'antiquité profane.

V. L'Écriture nous donne beaucoup plus de détails sur le Pharaon appelé נכה *Nechao* par le texte hébreu et la Vulgate, et Νεχαὼ aussi par les Septante et par Josèphe. Quelques-uns de ces détails donneraient lieu à des discussions intéressantes, que notre sujet nous

interdit : nous nous bornerons à retracer les faits en abrégé.

Ce roi égyptien allant attaquer celui d'Assyrie, Josias, roi de Juda, qui ne pouvait voir, sans crainte, une armée considérable pénétrer dans ses états, s'avança à sa rencontre, et malgré les protestations pacifiques du Pharaon, qui alléguait même les ordres du Seigneur, il le combattit près de Mageddo; mais le roi de Juda, blessé d'une flèche, fut défait et mourut bientôt après (IV *Reg.*, XXIII, 29-30; II *Paral.*, XXXV, 20-24). Soit que le fils aîné de Josias fût à la bataille de Mageddo et passât pour mort, soit qu'on lui préférât son puîné, le peuple, en apprenant la mort de son roi, plaça sur le trône *Joachaz*, âgé de vingt-trois ans, au préjudice de son frère qui en avait vingt-cinq. (IV *Reg.*, XXIII, 30; II *Paral.*, XXXVI, 1.) Trois mois après, *Nechao* répara cette injustice en rendant la couronne au légitime souverain, *Eliacim* ou *Joakim*, auquel il imposa un tribut annuel; et il retourna dans ses états, emmenant avec lui Joachaz qu'il avait retenu prisonnier et qui mourut en Égypte. (IV *Reg.*, XXXIII, 33-34; II *Paral.*, XXXVI, 2-5.)

Les historiens sacrés ne nous apprennent pas quelle fut l'issue de cette première expédition de *Nechao* contre l'Assyrie; mais quatre ans plus tard, nous voyons encore ce prince faire la guerre à Nabuchodonosor, s'avancer sur l'Euphrate jusqu'à

Charcamis et essuyer une défaite complète (*Jerem.* XLVI, 2). Le monarque assyrien, poussant ses succès, s'empara de toutes les contrées situées entre l'Euphrate et l'Égypte, et *Nechao* fut resserré dans les limites de ses états (IV *Reg.*, XXIV, 7). Nous verrons bientôt quel déluge de maux vint fondre sur l'Égypte sous les successeurs de ce prince.

Ce règne est bien plus facile à reconnaître que les précédens; et les documens de l'histoire profane de l'Égypte, qui, vers cette époque, deviennent plus positifs et plus nombreux, ne permettent pas, non plus que l'identité totale des noms, qu'on méconnaisse le Pharaon *Nechao* de l'Écriture, dans le *Nechao II* des historiens, fils et successeur de *Psammetichus*. Hérodote donne quelques détails sur ce prince qu'il appelle Νεκὼς (II, 158-159). Il nous apprend qu'il entreprit un canal pour unir la branche Pélusiaque du Nil au golfe Arabique, canal dont parle également Diodore de Sicile (I, 33); qui fut continué sous la domination des Perses, et achevé sous les Ptolémées: il parle aussi de ses flottes nombreuses, et il rend compte de sa guerre de Judée. Voici les expressions de l'historien grec d'après la traduction de Larcher: « Il livra aussi sur terre une » bataille contre les *Syriens* près de *Magdole* (1),

(1) On voit bien qu'Hérodote, qui connaissait l'Égypte un peu mieux que la Judée, a mis *Magdole* (Μαγδόλῳ), ville de

» et après avoir remporté la victoire, il prit *Cadytis*, » ville considérable de Syrie. » Hérodote ne fait pas mention de l'expédition sur l'Euphrate, au sujet de laquelle les prêtres de l'Égypte gardaient probablement le silence avec les étrangers, comme étant peu honorable à ce monarque et à leur nation.

Le vainqueur de Josias est donc bien certainement le Pharaon *Nechao II*, sixième roi de la XXVI[e] dynastie : Manéthon le place entre son père *Psammétichus* et *Psaménis* son fils, aussi bien qu'Hérodote, et, comme cet historien, il donne à son règne 16 ans de durée. M. Champollion a lu le nom de ce prince sur plusieurs stèles ou statues : il donne ces monumens au *Nechao II* des listes égyptiennes, dans lequel il reconnaît celui des livres saints (1).

VI. Le dernier des Pharaons, mentionnés dans les livres saints, est peut-être celui dont ils parlent le plus souvent, quoique son nom n'y figure qu'une seule fois (*Jerem.*, XLIV, 30); mais il est assez désigné par d'autres circonstances. Il est appelé par le texte hébreu חפרע, Ουαφρὴ par les Septante, *Ephrée* par la Vulgate; et ces noms, diversement articulés, ont cependant entre eux une grande ana-

---

la Basse-Égypte, pour *Mageddo*, ville de Judée, de même qu'il a confondu les *Hébreux* avec les *Syriens* : ces erreurs s'expliquent fort naturellement.

(1) *Aperçu des résultats historiques*, etc., p. 13.

logie. Voici ce que l'Écriture nous apprend de son histoire.

Aux tems de *Sédécias*, roi de Juda, les Chaldéens assiégeant Jérusalem, l'armée du Pharaon sortit de l'Égypte pour venir au secours des assiégés, et leurs ennemis, apprenant cette nouvelle, se hâtèrent de lever le siége (*Jerem.*, XXXVII, 4). Selon Josèphe (X *Antiq.*, VII, 3), les Chaldéens chassèrent les troupes égyptiennes, et vinrent reprendre le siége de Jérusalem, ayant à leur tête leur roi Nabuchodonosor. Les détails de ce siége qui se termina pour les Juifs d'une manière si funeste, sont étrangers à notre sujet; ils sont rapportés dans l'Écriture (IV *Reg.*; II *Paral.*, XXXVI, 17-21; *Jerem.*, XXXIX). Les prophètes avaient menacé des plus grands maux, et l'Égypte et ceux qui mettraient en elle leur confiance. Mais malgré leurs oracles menaçans, une partie des Juifs, laissés en Palestine par Nabuchodonosor, se réfugia dans le royaume d'*Éphrée*, emmenant avec eux Jérémie qui, arrivé à *Taphnis*, annonça de nouveau l'invasion de l'Égypte par Nabuchodonosor, et tous les maux qu'elle devait entraîner (*Jerem.*, XLII, XLIII, XLIV). Ces menaces ne tardèrent pas à s'accomplir. Josèphe nous apprend (X, *Antiq.*, IX, 7) que, cinq ans après la prise de Jérusalem, Nabuchodonosor, ayant fait de nombreuses conquêtes dans la Célésyrie et les pays voisins, s'empara aussi de l'Égypte, et emmena en cap-

tivité les Juifs qui étaient venus y chercher un asile. Nous donnerons bientôt d'autres détails tirés d'Hérodote ; revenons à *Éphrée*.

Tous les chronologistes ont reconnu que ce Pharaon ne peut être autre que le roi nommé Απρίης par Hérodote ; et il est bien certain que ce nom est à peu près identique à ceux de l'Écriture, et surtout à celui de Ουαφρῆς que le Syncelle et Eusèbe donnent aussi au septième roi de la XXVI[e] dynastie. *Apriès*, selon Hérodote, fut très-heureux pendant une grande partie de son règne ; mais enfin la fortune devait cesser de le favoriser. Ayant fait marcher une armée contre les Cyrénéens, il reçut un échec considérable ; les Égyptiens lui imputèrent ce malheur, et ses troupes, indignées contre lui, se soulevèrent ouvertement. Le roi leur envoya un officier, nommé *Amasis*, pour les faire rentrer dans le devoir ; mais au lieu de se soumettre, elles proclamèrent l'envoyé d'*Apriès*, et ce nouveau roi, ayant pour lui l'Égypte et l'armée, marcha contre son souverain qui n'avait avec lui que les étrangers auxiliaires. *Apriès* s'était persuadé que les *Dieux mêmes n'auraient pu le détrôner*, tant il s'imaginait avoir affermi sa puissance (1). Cependant Amasis le

(1) C'est peut-être à Ephrée qu'un prophète adresse ces paroles déjà citées, et qui conviennent si bien à son orgueil : *Ecce ad te, Pharao, rex Ægypti, draco magne, qui cubas in*

vainquit et le retint en prison dans son propre palais; et bientôt, cédant aux instances et aux reproches du peuple, il le remit entre les mains des Égyptiens qui le firent périr (1) après un règne de 25 ans (*Herodot.*, IV, 161-169). L'historien grec ne dit rien, non plus que Diodore, de la conquête de l'Égypte par Nabuchodonosor, et ce silence peut nous paraître étonnant. Wesseling l'attribue à une réticence des prêtres égyptiens sur un événement peu honorable à leur nation (2). Peut-être l'expliquerait-on mieux en observant avec Larcher (3) qu'Hérodote n'écrivait point une histoire complète de l'Égypte, et que son plan étant principalement, comme il l'annonce au commencement du Ier livre, de faire connaître l'accroissement et la puissance des Perses qui firent aux Grecs de longues et sanglantes guerres, son ouvrage n'est réellement, par rapport à l'histoire de l'Égypte, qu'un extrait fort succinct et peu suivi, dans lequel sont omis bien d'autres événemens importans.

---

medio fluminum tuorum, et dicis meus est fluvius, et ego fui memetipsum. (Ezech., XIX, 3.)

(1) Dans un passage indiqué plus haut, Josèphe le fait mettre à mort par Nabuchodonosor.

(2) *Note de son édition de Diodore*, p. 79, ad lin. 93.

(3) *Histoire d'Hérodote*, trad. par Larcher, 2e édit., t. II, not. 564.

M. Champollion admet, comme tous les chronologistes, l'identité de ce Pharaon de l'Écriture avec l'*Apriès* d'Hérodote et le *Vaphré* des abréviateurs de Manéthon; il a retrouvé son nom hiéroglyphique dans les légendes de l'obélisque *della Minerva*, à Rome, et dans celles qui couvrent quelques portions des édifices de *Philæ* (1).

Le lecteur aura remarqué que nous nous sommes écartés, pour ce qui concerne les quatre derniers Pharaons, de la méthode que nous avions suivie jusque-là, en rapprochant les dates de la chronologie biblique, et celles qui ont été déduites des listes de Manéthon. Le défaut de renseignemens chronologiques, bien positifs sur les époques de ces derniers princes, nous a imposé la nécessité de nous abstenir de semblables rapprochemens. Les livres saints précisent assez quelques-uns des événemens que nous venons de rapporter; et ces indications ont suffi aux chronologistes de la Bible pour les classer dans leurs systèmes. Il n'en est pas de même pour la chronologie des dernières dynasties égyptiennes. Les différences notables qui existent entre Jules l'Africain et Eusèbe, sur le nombre de leurs rois et sur la durée totale ou particulière de leurs règnes, ont besoin d'être éclaircies par les monumens, et discutées par la critique. Une telle tâche ne pouvait

(1) *Aperçu des résultats historiques*, etc., p. 14.

nous appartenir ; elle est dévolue à MM. Champollion dont les travaux ultérieurs nous promettent des résultats satisfaisans à cet égard (1). Quoi qu'il en soit, la conformité frappante que nous avons fait remarquer entre les noms des Pharaons de la Bible et ceux de l'annaliste égyptien ou des monumens, nous semble suffire pour donner à nos synchronismes une entière certitude ; et nous croyons que les aperçus que contient ce chapitre n'ont plus rien du caractère conjectural que nous avons reconnu à quelques-unes de nos premières attributions.

(1) La *IIIe Lettre sur le Musée de Turin* doit nous faire connaître les monumens qui appartiennent aux dernières dynasties, et la *Notice chronologique* de M. Champollion-Figeac débrouillera, sans doute, ce qu'il y a encore de confus dans la durée et les dates de leurs règnes.

CHAPITRE VII.

DE LA CHRONOLOGIE DE MANÉTHON.

De Manéthon et de son tableau des rois d'Égypte. — De la confiance qu'il mérite. — Sa chronologie est-elle en opposition avec celle de la Bible? — Limites chronologiques probables des monumens égyptiens.

M. Champollion-Figeac, comme on l'a vu, a suivi les listes chronologiques de Manéthon que les monumens justifiaient à chaque découverte nouvelle. Nous n'avons pu nous refuser à l'évidence des résultats obtenus par ce savant, et nous avons dû adopter dans cet ouvrage le système chronologique qu'il a établi sur la concordance des monumens et des données de l'annaliste égyptien. C'est un motif pour nous d'ajouter ici quelques observations critiques sur Manéthon, sur ses écrits et sur le degré de confiance qu'il peut mériter.

I. L'Égyptien Manéthon, natif de Sebennytus, florissait vers le milieu du troisième siècle avant notre ère, sous le règne de Ptolémée Philadelphe, ce prince éclairé, qui fit traduire en langue grecque

les livres sacrés des Juifs. Il fut prêtre d'Héliopolis et garde des ouvrages sacrés de l'Égypte, fonctions d'une haute importance, et qui mettaient à sa disposition d'immenses matériaux historiques; on peut le regarder aussi comme appartenant à la célèbre école d'Alexandrie qui répandit tant d'éclat sur le règne des rois Lagides, ses fondateurs (1). Il écrivit en grec de nombreux ouvrages sur des sujets astronomiques ou plutôt astrologiques, et historiques, dont la plupart ne nous sont point parvenus. Le plus important, sans aucun doute, celui dont la perte est faite pour exciter les plus vifs regrets, était une *histoire universelle de l'Égypte*, en trois volumes ou parties : il l'avait composée sur les mémoires que lui fournissaient les archives des temples, et l'avait dédiée au roi Ptolémée Philadelphe. Sextus Julius, surnommé *Africanus*, à cause de sa patrie (2), et à qui on donne communément ce nom d'Africain, inséra,

---

(1) Lorsque la religion de J.-C. se fut répandue en Égypte, cette illustre académie, ou plutôt une nouvelle école chrétienne qui se forma dans son sein, acquit une autre illustration, en donnant à l'Église plusieurs de ses plus célèbres docteurs : *Pantænus*, son disciple *Clément*, surnommé *d'Alexandrie*, *Athénagore*, *Origène*, etc.

(2) Jules l'Africain vivait sous Elagabale, au commencement du 3e siècle, et habitait la Palestine; il embrassa la foi chrétienne, et fut ordonné prêtre. Le savant Photius fait l'éloge de sa *Chronographie*.

plus tard, l'histoire de Manéthon dans sa *Chronographie*, ouvrage important, qui est aussi perdu pour nous. Il ne nous reste, aujourd'hui, du grand ouvrage de l'annaliste égyptien, qu'un petit nombre de fragmens historiques conservés par Josèphe, Eusèbe et quelques écrivains ecclésiastiques; et les listes des dynasties royales de l'Égypte, qu'on retrouve dans le Syncelle (1), telles que les rapportent Jules l'Africain et Eusèbe, qui n'en ont été que les abréviateurs. Ces fragmens isolés et cette série aride de listes des rois égyptiens laissent, sans doute, beaucoup à désirer; mais ce sont les restes uniques de l'histoire nationale de l'Égypte, et ils offrent encore de précieuses ressources à l'érudition, comme nous croyons l'avoir montré dans ce qui précède. Pour de plus amples détails sur Manéthon et ses écrits, nous renverrons nos lecteurs au savant Fabricius (2), et à l'intéressant ouvrage de M. Matter sur la célèbre école des Ptolémées (3). Examinons mainte-

(1) Georges, surnommé le *Syncelle*, du nom de la charge qu'il remplissait auprès du patriarche de Constantinople, vivait au 8e siècle. Sa *Chronographie*, qui porte malheureusement le cachet de ces tems de décadence, fut imprimée au Louvre, in-fol., en 1652, par les soins du P. Goar, savant dominicain, qui y joignit une préface et des notes; ce volume fait partie de la *Collection Byzantine*.

(2) *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 494.

(3) *Essai historique sur l'école d'Alexandrie*, t. Ier, p. 108.

nant quelle confiance peuvent mériter les données chronologiques de l'historien égyptien.

II. Manéthon a trouvé bien des contradicteurs. Le plus ancien est Josèphe, qui, dans plusieurs passages, relève sa mauvaise foi ou son ignorance, en ce qui paraît relatif aux Juifs, peuple que sa position isolée, en quelque sorte, au milieu des autres nations, ne permettait pas aux écrivains de l'antiquité d'étudier et de connaître suffisamment. Josèphe a été suivi par quelques écrivains ecclésiastiques, et par un grand nombre d'historiens modernes. Mais il n'est pas toujours juste, et souvent il combat des récits qui n'ont d'autre tort que celui d'être en opposition avec son système favori de l'identité des Hébreux avec la dynastie usurpatrice des Pasteurs. Les chronologistes modernes qui ont abandonné Manéthon avec dédain y ont été déterminés uniquement, pour la plupart, par les difficultés que leur présentaient les nombreuses dynasties dont il compose la suite des souverains de l'Égypte, et qu'on ne pouvait placer dans la chronologie reconnue, parce qu'on prenait trop à la lettre ce qu'en rapporte leur historien.

Cependant cet homme dont on a voulu, un peu tard, déprécier le jugement ou la bonne foi, avait fait preuve d'une critique judicieuse, en rectifiant les erreurs de l'historien grec, Hérodote, dans un ouvrage spécial, autant qu'on peut en juger par le té-

moignage d'Eustathe. Josèphe, qu'on ne saurait soupçonner de lui être trop favorable, loue ailleurs son exactitude et sa fidélité. Jules l'Africain avait jugé son histoire digne de foi, puisqu'il l'avait fait entrer dans sa *Chronographie*, si souvent citée, et avec éloge, par les saints pères et les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles. Eusèbe et le Syncelle, tout en l'abandonnant et le combattant quelquefois, ont basé l'ensemble de leur chronologie, par rapport à l'Égypte, sur celle de Manéthon. Il nous semble que ces témoignages des anciens sont bien de quelque poids dans une question de cette nature. Nous devons ajouter que plusieurs chronologistes modernes l'ont suivi avec succès pour la solution de difficultés embarrassantes; mais surtout M. Champollion-Figeac qui, le premier, a débrouillé, par son secours, le chaos si confus de la chronologie égyptienne. Enfin, le lecteur a vu que les témoins les plus irrécusables, les monumens, les manuscrits, les légendes pharaoniques, la table d'Abydos, etc., ont justifié pleinement jusqu'ici la chronologie du prêtre d'Héliopolis, et tendent à lui rendre, dans tout esprit impartial, une partie, au moins, de la confiance qu'on lui accorda dans les premiers siècles de l'Église, et dont il avait été privé injustement, selon nous, dans les tems postérieurs.

On n'avait point assez compris la position de Manéthon. Historiographe *officiel* de l'Égypte, puis-

qu'il écrivait par ordre du souverain et d'après les archives des temples, il dut rédiger son histoire selon les doctrines nationales, qui tenaient, en quelque sorte, à la religion; et il résulta nécessairement de cette obligation, qui lui était imposée, que son histoire dut être mêlée, dans les tems primitifs, de bien des traditions mensongères, mais qui étaient devenues des dogmes pour les Égyptiens. Tels sont non-seulement les règnes des Dieux et des demi-Dieux, que la *vieille Chronique* assigne pour prédécesseurs à *Menès*, et auxquels il avait, très-probablement, donné une place dans sa chronologie, mais encore une partie des premières dynasties d'hommes, dont l'existence ne paraît acquérir quelque certitude que vers l'époque de la XVIe. Il faut donc distinguer, dans la chronique qu'il nous a laissée, deux parties bien différentes, quoiqu'il ne soit pas facile d'en assigner rigoureusement les limites : l'une vraiment historique, qui remonte des dynasties grecque et persane aux époques qui peuvent nous fournir d'autres données, par le moyen des historiens ou des monumens; la seconde, fabuleuse, ou environnée d'obscurités, comme le berceau de tous les peuples, et qui s'étend, en remontant, au-delà de la XVIe dynastie, la dernière dont il ait été possible, jusqu'ici, de constater l'existence.

Cette obscurité des premiers tems, et les fables qui font une grande partie de son histoire, ne sont

point particulières aux annales de l'antique Égypte. L'ignorance, l'amour du merveilleux, et l'orgueil national leur ont donné place dans bien d'autres histoires. Ainsi les fastes de la Grèce et de Rome sont remplis aussi, aux époques primitives, d'obscurités et de faits controuvés. Ainsi, dans notre propre histoire, sans parler de ce que présentent d'embrouillé les règnes parallèles ou successifs des rois de la première race, n'avons-nous pas vu des auteurs français nous débiter sérieusement notre illustre descendance d'un prétendu *Francus*, petit-fils de Priam ; n'avons-nous pas vu les chroniques de l'archevêque Turpin, et les faits romanesques de Charlemagne et de ses douze Pairs, grands pourfendeurs de géans, passer plus d'une fois pour des documens historiques ; enfin, nos annales, jusqu'à l'époque de la renaissance ou aux tems qui l'ont immédiatement précédée, n'ont-elles pas besoin encore, malgré les progrès de la critique, d'être purgées de beaucoup d'anecdotes ridicules, qui ne peuvent servir qu'aux poètes et aux romanciers ?

Il est donc juste de ne pas juger Manéthon d'une manière trop sévère sur l'usage qu'il a fait des traditions hasardées, ou évidemment fabuleuses, qui lui étaient, en quelque sorte, imposées par sa nation et par sa caste. Il est juste de reconnaître que ses aberrations, en ce genre, ne lui ôtent pas, comme quelques critiques l'ont prétendu, tout droit à notre confiance, pour les époques auxquelles il devient

compétent : de même que les fables rapportées par Hérodote, sur des témoignages étrangers, ne lui ont pas fait perdre toute confiance, par rapport aux autres parties de son histoire; de même que le rasoir d'*Accius Navius*, et autres traditions du même genre, n'ôtent pas à Tite-Live la réputation de grave historien, quand il arrive à des époques dont les mémoires authentiques lui donnent, en quelque sorte, l'autorité d'un témoin contemporain (1).

Il est donc tout-à-fait inutile de recourir, pour justifier Manéthon, au système des dynasties parallèles régnant, en même tems, sur diverses parties de l'Égypte; système qui n'explique rien, et qui a le grave inconvénient de jeter dans l'arbitraire, puisqu'aucune donnée ne peut indiquer, dans les listes de l'historiographe égyptien, quelles seraient celles de ces dynasties qui eussent été contemporaines. On ne

(1) Ce serait peut-être ici le lieu de parler du *Canon des rois thébains* d'Eratosthène, savant mathématicien grec qui vécut quelques années après Manéthon, et qui fut bibliothécaire du premier Ptolémée *Evergète*. Une discussion à ce sujet nous mènerait trop loin : nous nous bornerons à observer que ce fragment isolé, dans l'état de mutilation où il est aujourd'hui, ne peut être que d'un bien faible secours pour la chronologie de l'Égypte ; qu'on perdrait son tems à le commenter, et que, dans tous les cas, on ne saurait l'opposer au système suivi des dynasties de Manéthon, avec lequel son objet paraît n'avoir rien de commun.

saurait douter, en effet, que, si telle eût été la pensée de Manéthon, il n'eût désigné ces dynasties par un autre mode de classification; et l'ordre numéral qu'il a suivi est, au contraire, une bien forte objection contre ce système. Aussi, tous ceux qui l'ont adopté se sont-ils bornés à l'énoncer, sans se donner la peine de placer les élémens conservés par Manéthon dans une disposition conforme à l'intention qu'ils voulaient lui supposer. On a vu que ce système ne peut s'appliquer aux dynasties postérieures à la XVIe, que l'on retrouve complètement dans leur ordre successif; et, quant aux précédentes, qui ne sont point du domaine de l'histoire, on est libre d'en penser ce qu'on voudra.

III. Il existe contre la chronologie de Manéthon une objection d'une autre nature, et qui, si elle était fondée, devrait la rendre suspecte aux personnes religieuses. C'est celle que, dans un ouvrage de la nature du nôtre, on doit tenir le plus à examiner sérieusement. On a présenté souvent la suite des dynasties pharaoniques de Manéthon comme étant, par l'antiquité exagérée qu'il donne à sa nation, en opposition complète avec la chronologie des livres saints, et pouvant devenir très-dangereuse entre les mains d'écrivains qui chercheraient à l'exploiter avec des vues hostiles contre la religion révélée. Il faut convenir que l'étrange abus qu'en ont fait quelques incrédules du dernier siècle, et le peu

d'usage qu'ont su en faire les apologistes de la révélation ont dû contribuer singulièrement à répandre cette opinion. Mais, dans notre siècle, beaucoup plus positif que celui qui l'a précédé, on n'adopterait plus aveuglément les assertions légères de Voltaire, dont l'autorité, en tout ce qui tient à l'érudition, est désormais réduite à sa juste valeur. C'est donc sur elle-même qu'il faut juger la chronologie de l'annaliste égyptien, qui, du reste, a déjà en sa faveur, sous ce rapport essentiel, le témoignage, bien grave en cette matière, des écrivains ecclésiastiques que nous avons mentionnés plus haut.

La distinction que nous avons établie en séparant, dans la chronique de Manéthon, les tems proprement historiques, et les tems fabuleux ou couverts de nuages, a répondu suffisamment à l'objection que nous discutons ici. En effet, ce que nous connaissons d'historique, par rapport à l'Égypte, ne remonte guère au-delà du tems d'Abraham, et finit même à l'époque de ce patriarche, si l'on admet le synchronisme rapporté par Eusèbe et que nous avons cité plus haut (1). Or, dans les tems qui restent depuis cette époque jusqu'au déluge, on pourrait trouver encore la place d'un grand nombre de dynasties. Le texte hébreu, suivi en cela par la Vulgate, ne donne, il est vrai, à ce second âge du monde,

---

(1) Voy. le chapitre III de cette seconde partie, p. 132.

qu'une durée de 367 ans; mais le texte samaritain la porte à 1017, et la version grecque des Septante à 1147. On sait qu'aucune de ces trois chronologies ne peut être considérée comme tenant à la foi, et que l'Église a laissé à chacun une entière liberté de choisir entre elles celle qui peut lui paraître préférable (1). Mais il y a bien des raisons pour préférer, sous les rapports chronologiques, la version des Septante comme plus ancienne et faite sur un exemplaire du texte plus correct que ceux que nous possédons, ainsi que peut le faire croire le témoignage d'Eusèbe; surtout comme plus favorable aux synchronismes historiques avec les annales des anciens peuples; et comme sanctionnée d'ailleurs par l'autorité dès premiers Pères de l'Église, qui, presque tous, ont fait usage de cette version et de sa chronolo-

---

(1) On ne saurait trop rappeler que l'Église, en adoptant la version Vulgate, n'a point eu l'intention d'affaiblir l'autorité des textes originaux, ni celle des anciennes versions; qu'elle s'est proposé seulement de donner aux fidèles une version dans une langue plus généralement répandue, qui fût, sinon toujours exacte et aussi parfaite que possible, du moins généralement fidèle, exempte de toute erreur par rapport à la foi, en un mot, qu'on pût lire *inoffenso pede*, comme parle l'école. Aussi, la discussion et la confrontation des versions et des textes, objet de la critique sacrée, n'ont rien que de très-conforme à l'esprit de l'Église, et ont exercé dans tous les tems les plus saints comme les plus savans docteurs.

gie (1). En adoptant cette chronologie, on verrait donc s'évanouir toutes les difficultés que peut présenter le tableau des dynasties égyptiennes que nous a laissé Manéthon, dont les premières seules, dépourvues de tout appui historique, se rangeraient fort naturellement dans la classe des faits fabuleux comme les règnes des dieux, des demi-dieux, d'*Héphaïstos*, etc. Mais qu'on pense devoir ou non l'adopter, il n'en reste pas moins vrai que la chronologie de Manéthon, bien entendue, ne remonte pas au-delà des limites admissibles de la chronologie biblique.

IV. Au reste, et en prenant nos réserves (qu'on nous permette cette expression) contre l'abus qu'on pourrait faire des débris qui nous restent de Manéthon, nous devons ajouter qu'on n'a pas sujet d'en craindre un pareil usage. Il y a lieu de penser au contraire que les monumens, qui ont rendu à Manéthon une partie de l'autorité qui lui était contestée, ne se prêteront plus à aucune application de quelque

---

(1) On peut consulter, à ce sujet, l'ouvrage du Père Pezron, qui a pour titre : *L'antiquité des tems rétablie et défendue contre les Juifs et les nouveaux chronologistes* (Paris, 1687, in-4°). Le savant oratorien prétend, non sans quelque vraisemblance, que le texte hébreu, tel que nous l'avons, fut altéré par les Juifs, au tems de l'empereur Hadrien, dans l'intérêt qu'ils avaient, en raccourcissant les deux premiers âges, de prouver que J.-C. ne pouvait être le Messie.

genre que ce soit, aux premiers tems de son histoire. MM. Champollion reconnaissent que les légendes pharaoniques ne permettent pas de remonter d'une manière satisfaisante au-delà de la XVIIe dynastie, et qu'on ne pourra, probablement, rien retrouver qui puisse nous éclairer complètement sur la XVIe et celles qui l'ont précédée (1). Ils en donnent pour raison bien probante un fait que rapporte Manéthon, cité par Josèphe (*Cont. Ap.*, I, 14). Le règne tyrannique de la dynastie des *Hyk-Schôs*, ou Pasteurs, qui succéda violemment à la XVIe, fut un torrent dévastateur, qui fit de l'Égypte un champ de désolation, et la couvrit de ruines comme de sang. Ces usurpateurs étrangers, ennemis de la civilisation et des arts, ainsi que tous les Barbares, détruisirent les villes et renversèrent surtout les monumens publics et les temples des Dieux. Il ne reste guère aujourd'hui des édifices élevés par les dynasties antérieures, que quelques débris, employés comme simples matériaux dans des constructions de l'âge suivant, notamment dans celles de *Karnac*, et qui portent évidemment le caractère d'un style plus ancien. Mais le petit nombre de ces restes précieux, et leur état de mutilation, ne laissent point espérer qu'on puisse y trouver des documens historiques de quelque importance, et il y a tout lieu de croire que la chronologie

---

(1) *IIe Lettre sur le Musée de Turin*, pp. 8, et suiv.

de Manéthon, privée de l'appui des monumens les plus anciens, demeurera toujours fort incertaine pour tout ce qui tient à l'origine et aux premiers tems de la monarchie égyptienne.

D'après les observations que nous venons d'exposer à nos lecteurs, il nous semble que c'est à tort que le zèle religieux de quelques personnes estimables s'est effrayé du progrès des études égyptiennes, et de la confiance accordée aux données que nous a transmises l'historien des Pharaons. Rien ne peut motiver une telle défiance ; tout, au contraire, paraît prouver, jusqu'à présent, que les nouvelles découvertes et leur application à la chronologie, tendent à faire mieux ressortir la vérité et l'exactitude des faits historiques consignés dans nos livres saints. Nous croyons qu'on s'est trop pressé de juger des systèmes qu'on avait à peine aperçus ; et peut-être avait-on trop oublié que si la vraie foi est timorée, elle n'est point ombrageuse, comme l'orgueil qui s'attache aux vaines théories des hommes, parce qu'elle regarde comme inébranlables les bases sur lesquelles repose l'auguste édifice de la révélation divine. Pleins de cette pensée, nous avons adopté, avec une entière conviction, les résultats si satisfaisans, jusqu'à ce jour, des travaux de MM. Champollion ; nous attendons impatiemment et avec la même confiance les nouveaux développemens que nous promettent encore leurs doctes veilles,

persuadés d'avance que la religion révélée ne peut avoir qu'à y gagner.

Terminons ici cette digression. Peut-être a-t-elle paru un peu longue; mais elle nous a semblé un appendice nécessaire à la suite de nos *aperçus chronologiques*. Nous allons reprendre maintenant la suite de notre travail, et tenter de nouvelles applications des écritures égyptiennes à l'interprétation et à la défense des livres saints.

L'hébreu donne à celle dont nous nous occupons le nom de *On*, qu'on y trouve orthographié de deux manières אן, ou און. Elle porte encore le même nom Ων, dans un autre passage de la version des Septante (*Exod.*, I, 11,) où elle est comptée parmi les villes que bâtirent les enfans d'Israël; addition au texte hébreu qui n'existe pas dans la Vulgate, mais que la version copte a adoptée, en conservant à cette ville la même dénomination ⲰⲚ.

Il était bien naturel de voir dans ce nom conservé par Moyse, et dont la langue hébraïque ne peut indiquer la signification, celui que porta cette ville de l'Égypte dans la langue du pays; et on pouvait présumer avec beaucoup de vraisemblance que le nom de *ville du soleil*, que les Grecs lui donnèrent postérieurement, n'était que la traduction littérale de cette dénomination primitive, substituée avec connaissance de cause, dans une version qui, exécutée, en Égypte, d'après les ordres d'un roi d'Égypte, et par des hommes qui possédaient tant de moyens de connaître l'Égypte, semble promettre une grande exactitude dans ces sortes de détails. Cette conjecture pouvait s'appuyer encore sur le texte hébreu du prophète Jérémie. Dans un passage dont le rapport à la ville d'Héliopolis a été reconnu généralement (XLIII, 13), il l'appelle בת שמש, expression que la Vulgate a rendue, à la lettre, par *domus solis*, et qui prouverait, ce nous semble, l'antiquité

de ce nom significatif. D'ailleurs la ville d'*Héliopolis*, dit M. Champollion que nous allons laisser parler, « est toujours désignée dans les écrits des » Coptes par le mot ⲰⲚ *On*, que les textes hébreux » orthographient און. Dans la version copte de l'an- » cien testament, Héliopolis est constamment nom- » mée ⲰⲚ, ou ⲰⲚ ϯⲂⲀⲔⲒ, *la ville de On*, ou bien » ⲰⲚ ⲈⲦⲈ ⲐⲂⲀⲔⲒ ⲘⲪⲢⲎ ⲦⲈ, *On, qui est la ville* » *du Soleil*. Ce dernier passage semble indiquer que, » dans la langue égyptienne, ⲰⲚ signifiait *soleil*; et » saint Cyrille, dans ses commentaires sur Osée, as- » sure, à cet égard, que Ὢν δέ ἐστι κατ᾽ αὐτοὺς ὁ ἥλιος, » *On, signifie le soleil parmi les Égyptiens*. Il est » en effet hors de doute que le mot ⲰⲚ a des rapports » intimes et frappans avec les racines égyptiennes » ⲞⲨⲰⲚ *ouvrir, éclaircir*, ⲞⲨⲰⲒⲚⲒ *lumière*, et ⲞⲨ- » ⲰⲚϨ, *paraître, se montrer, se manifester* (1). »

Ces conjectures, si l'on peut encore les appeler ainsi, qui sont dues en partie au savant Jablonski (2), se trouvent confirmées aujourd'hui par un fait que nous avons déjà rapporté, la découverte du nom

(1) Voy. l'*Égypte sous les Pharaons* (t. II, p. 41), ouvrage que nous citerons plus d'une fois.

(2) Voy. son *Pantheon Ægyptiorum* (part. I, p. 137), et ses *Opuscula* (t. I, p. 184), trésors d'érudition, fort importans, à beaucoup d'égards, pour l'étude de l'Égypte ancienne.

égyptien Ⲡⲉⲧⲉⲫⲣⲏ (*Pétéphrè*) que M. Champollion a lu sur le manuscrit funéraire de M. Cailliaud. Quel que soit en effet le personnage de l'antique Égypte auquel ce monument a été consacré, il est certain qu'il nous offre le nom bien connu de l'Égyptien père d'Aseneth et beau-père du patriarche Joseph, que les Septante et la version copte appellent aussi Πετεφρὴ, Ⲡⲉⲧⲉⲫⲣⲏ, et dont l'orthographe dans ces deux traductions est absolument identique à celle du papyrus. La *Genèse* nous apprend (XLI, 45,) que ce *Petephrè*, ou *Putiphare*, comme l'appelle la Vulgate, était prêtre de *On*, *Héliopolis*, ou la *ville du Soleil*. Or, les élémens de ce nom égyptien, analysés grammaticalement, signifient à la lettre : *celui qui est*, ou *qui appartient à Phré*, ou *Ré*, le soleil. Il paraîtra donc on ne peut plus convenable pour un homme revêtu du sacerdoce de cette divinité, et il est permis de conjecturer qu'il put lui être donné comme un surnom indicatif de ses fonctions, ou du moins d'une dévotion spéciale à cet astre divinisé. Dans tous les cas, cette analogie frappante entre le nom du pontife et le dieu, objet de son culte, peut achever de nous convaincre que le nom de און, donné par le texte hébreu à la ville où *Putiphare* exerçait son sacerdoce, est bien véritablement le nom primitif de cette ancienne ville égyptienne, et que les auteurs des versions grecque et latine l'ont rendu avec exactitude quand ils ont

adopté le nom grec plus moderne d'Ἥλιου πολὶς, ou *la Ville du Soleil* (1).

II. Parmi les travaux auxquels les Hébreux furent assujettis sous le règne oppresseur de ce Pharaon, qui voulut les rendre moins redoutables en les affaiblissant, l'Écriture compte la construction des villes de *Phitom* et de *Ramessès* : את פתם ואת רעמסס (*Exod.*, I, 11).

Nous nous écarterions de notre sujet si nous nous étendions sur la première de ces villes que les Septante appellent Πιθώμ, les Coptes, Πιϣωμ aussi ou Πεϣωμ, Hérodote et Étienne de Byzance Πάτουμος, et que D. Calmet croit être celle dont Pline nomme les habitans *Patumi*, ce qui pourrait souffrir quelques difficultés. Nous observerons seulement que d'Anville (2) et M. Champollion (3) la retrouvent dans le lieu qui porte le nom de *Thoum* dans l'Itinéraire d'Antonin.

La ville de *Ramessès* a une plus grande importance par rapport à l'objet qui nous occupe, et sa situation bien déterminée peut servir, comme on le verra bientôt, à décider une question à laquelle se

---

(1) Jablonski avait raisonné d'une manière à peu près analogue (*Opusc.*, t. I, p. 203); mais M. Champollion a fortifié son opinion par l'autorité d'un monument.

(2) *Mémoires sur l'Égypte*, p. 118.

(3) *L'Égypte sous les Pharaons*, t. II, p. 58.

rattache un haut intérêt, aujourd'hui surtout. Les livres saints la mentionnent plusieurs fois en divers autres passages (*Exod.*, XII, 37; *Num.*, XXXIII, 3). La version grecque du livre de Judith, plus étendue que la version vulgate, et peut-être plus conforme à l'original chaldaïque(1), nomme cette ville (Ραμέσση), ainsi que plusieurs autres dont la Vulgate ne dit rien, parmi les peuples qui résistèrent aux sommations de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie (*Judith*, I, 9). Pline parle d'un peuple appelé *Ramisi* (VI, 28), et dom Calmet en admet l'identité avec les habitans de *Ramessès*, ce que nous ne discuterons pas ici. Mais il est impossible de ne pas reconnaître l'antique *Ramessès* des Pharaons, dans un petit village qui porte aujourd'hui le nom de *Ramsis*; bien peu différent de la dénomination donnée à ce lieu par l'Écriture, et dont l'orthographe, dans la langue égyptienne, paraît avoir été ⲠⲀⲘⲤⲎⲤ. Ce village, observé par plusieurs voyageurs (2), conserve encore les ruines d'une ville antique, placée sur les bords d'un canal qui conduisait les eaux du Nil au

(1) Saint Jérôme lui-même semble autoriser cette opinion, quand il avoue, dans sa préface sur Judith, la liberté qu'il s'est donnée en traduisant ce livre: *magis sensum è sensu quam ex verbo verbum transferens.*

(2) Niebuhr, *Voyage en Arabie*, t. I, p. 78; Sonnini, *Voyage en Egypte*, t. II, pp. 146 et 147.

lac *Maréotis*. Il est situé à deux lieues et démie nord-ouest du bourg nommé *Eshlimé*, par d'Anville, dans sa carte de l'Égypte moderne, que les Arabes appellent *Aschlimeh*, et qui fait partie de la Basse-Égypte occidentale, hors du Delta.

Dans son *Égypte sous les Pharaons*, M. Champollion a reconnu la *Ramessès* de l'Écriture dans la *Ramsis* des Arabes. Mais à l'époque de cette publication (en 1814), il se bornait à dire, par rapport à sa dénomination : « La signification de ce nom » égyptien nous est inconnue (1). » Nous pensons qu'aujourd'hui ses propres découvertes lui feraient ajouter une explication fort probable des causes qui le firent donner à cette ville. En effet, nous avons vu que le Pharaon oppresseur des Hébreux, qui les obligea à construire les villes mentionnées dans l'*Exode*, s'il ne fut pas le second des *Achenchérès*, dont le père est nommé *Ramsès* dans les légendes hiéroglyphiques, dut être le roi que les historiens et les monumens nous font connaître sous le nom de *Ramessès* ou *Ramsès Meïamoun*. Or, ce nom est absolument le même que celui de la ville dont parle l'Écriture, ainsi que l'a observé M. Champollion (2); et ce rapport dans les noms, bien loin d'être purement fortuit, semble nous révéler un fait très-simple

---

(1) *Égypte sous les Pharaons*, t. II, p. 248.

(2) *Précis du système hiéroglyphique*, p. 276.

et très-plausible; c'est-à-dire que le Pharaon, fondateur de *Ramessès*, aura donné à cette ville ou son propre nom, si on reconnaît ce prince dans *Meïamoun*, ou celui de son père, si l'on aime mieux le retrouver dans *Achenchérès Mandoueï*. Cet usage que nous observons chez les Grecs et les Romains, comme chez les peuples modernes, flatte trop l'orgueil naturel à l'homme, pour qu'il ne remonte pas à la plus haute antiquité; et les livres saints peuvent nous en fournir des exemples bien antérieurs au tems de la XVIIIe dynastie égyptienne.

III. Nous pousserons plus loin cette application du nom du Pharaon *Ramsès*. Outre les textes indiqués, dans lesquels il est fait mention de la ville de *Ramessès*, l'Écriture avait déjà mentionné ce nom dans un autre livre, et désigné le lieu auquel elle le donna comme faisant partie de la contrée où Joseph, d'après les ordres du Pharaon, avait établi son père et ses frères lorsqu'ils descendirent en Égypte. *Joseph verò*, dit la Vulgate, *patri et fratribus suis dedit possessionem*, *in Ægypto, in optimo terræ loco Ramesses* (Gen. XLVII, 11). L'hébreu porte : במיטב הארץ בארץ רעמסס *in optimo terræ in terrâ Ramesses*, ce qui offre le même sens. Mais alors la ville de *Ramessès* n'existait pas encore; elle fut bâtie plus d'un siècle après cette époque, et cette difficulté a donné lieu à une question qui a fort partagé les critiques. Le plus grand nombre a vu dans le passage

de la *Genèse* l'indication du lieu où la ville de *Ramessès* fut construite plus tard. D'autres, prenant à la lettre ce passage, ont regardé cette terre de *Ramessès* comme un lieu tout différent de la ville qu'élevèrent par la suite les enfans d'Israël. De ce nombre est le savant Jablonski qui s'efforce d'établir l'existence de deux *Ramessès* distinctes : il s'attache à chercher l'étymologie de ce nom, et croit y retrouver un mot composé exprimant l'abondance des pâturages du pays habité par Jacob : c'est celui de Ⲣⲉⲙⲉϣⲱⲥ, qu'il forme de Ⲣⲱⲙⲉ, *homme* et de Ϣⲱⲥ ; *pasteur*, qui signifierait littéralement : *hommes-pasteurs*, et d'une manière figurée, selon lui : *la demeure des pasteurs* (1).

Il y aurait beaucoup à dire sur les difficultés grammaticales et philologiques que pourrait souffrir cette explication (2), et sur les détails dans lesquels il entre pour appuyer sa distinction de deux *Ramessès*. Nous ne pouvons ici nous arrêter à les discuter ; mais à son étymologie qui paraîtra bien forcée à tous nos lecteurs, et dont l'analogie peut bien être,

---

(1) Voy. *Opusc.*, t. II, pp. 136-137.

(2) Jablonski paraît ici et ailleurs vouloir appliquer aux Israélites ce que les historiens nous ont appris des *Hyk-Schôs*, ou Pasteurs. Mais cette opinion, qui confondrait le peuple de Dieu avec une horde de brigands, est aujourd'hui généralement réprouvée, quoique l'écrivain Josèphe, égaré par un orgueil national mal-entendu, ait cherché à l'établir dans plusieurs endroits de ses écrits.

comme tant d'autres, un pur effet du hasard, nous opposerons l'explication moins savante, mais beaucoup plus simple, plus naturelle et mieux fondée sur l'orthographe du texte, qui a été donnée plus haut, et nous nous en tiendrons à reconnaître dans le nom de *Ramessès* celui d'un monarque égyptien, donné par lui-même ou par son fils, au lieu dont il est fait mention dans les passages cités de l'Écriture. Et puisqu'il est prouvé, par le canon chronologique qui nous est resté des rois égyptiens, qu'à l'époque de Joseph, aucun des Pharaons n'avait encore porté le nom de *Ramessès* (1), il en résultera nécessairement qu'en le donnant au pays qu'habitèrent Jacob et sa famille, la *Genèse* désigne par anticipation le lieu où s'éleva dans la suite la ville qui porta le même nom. Pour que cette interprétation, loin de présenter un anachronisme ou une opinion absurde, soit au contraire très-raisonnable et parfaitement admissible, il suffit que la ville de *Ramessès*, qui n'était pas encore élevée au tems du patriarche Joseph, ait existé à l'époque où Moyse commença à écrire le *Pentateuque ;* car alors il aura pu en parler, même en rapportant des faits antérieurs à sa construction ; et

---

(1) Le premier roi d'Égypte qui ait porté le nom de *Ramsès* paraît être le onzième roi de la XVIII[e] dynastie, qui est ainsi désigné par les monumens, mais que les extraits de Manéthon appellent *Rathotis* ou *Athoris*.

les écrivains profanes, comme l'Écriture, nous fourniraient cent exemples de semblables désignations. Or, comme nous l'avons remarqué, l'*Exode* nous apprend que cette ville fut bâtie vers le tems où naquit le législateur des Hébreux.

Ceci suffira pour appuyer l'opinion des critiques qui ne reconnaissent dans l'Écriture qu'une seule et même *Ramessès*, et pour nous autoriser à rendre le passage de la *Genèse*, comme l'a fait le Père Carrière, qui n'est peut-être pas une autorité en matière d'érudition, mais dont les courtes paraphrases, insérées dans le texte, sont ordinairement fondées sur les meilleurs travaux des commentateurs. Il a ainsi rendu le passage en question : *Joseph... mit son père et ses frères en possession du lieu* où l'on bâtit depuis la ville de *Ramessès*.

IV. Cette discussion nous conduit naturellement, et, en quelque sorte, nécessairement, à parler du pays qu'habitèrent les enfans de Jacob, et que l'Écriture nomme *Gessen*, גשן, Γεσέμ (*Gen.*, XLVII, 1, 4, 6, 27 et *alibi*). Le lecteur nous permettra cette courte digression qui, dans un sens, du moins, se rattache à notre sujet. On sait combien les érudits ont disserté longuement sur la situation de cette contrée, et combien de systèmes différens ont été imaginés pour la déterminer (1). Notre intention n'est

(1) On trouvera un exposé des principaux systèmes sur

point de nous engager dans cette route difficile, et de discuter ici le plus ou moins de probabilité de ces diverses théories. Nous nous bornerons à faire remarquer que la détermination géographique de cette habitation des Hébreux peut être la conséquence de ce qui vient d'être dit dans les précédens articles; c'est-à-dire qu'en admettant ce que nous avons avancé au sujet de la terre de *Ramessès*, on est amené à reconnaître la vérité de l'opinion de plusieurs savans qui ont regardé la ville de ce nom comme faisant partie de la terre de *Gessen*.

En effet, la *Ramessès* de la *Genèse* fut le séjour de Jacob et de ses enfans; elle est désignée comme la partie la plus fertile de l'Égypte, *in optimo terræ loco* (Gen., XLVII, 11); ce que l'Écriture dit ailleurs du pays de *Gessen* (Gen., XLVII, 6): *Ramessès* est nommée deux fois comme le point de départ des Israélites, se dirigeant vers *Soccath*, pour sortir de l'Égypte (*Exod.*, XII, 37; *Num.*, XXXIII, 3); et de quelque manière qu'on explique les stations successives du camp des Israélites, ils durent partir du pays qu'ils habitaient (1). Jablonski lui-même

---

ce sujet, dans la première des dissertations de Jablonski, *De terrâ Gosen*, Opusc., t. II, pp. 77–90.

(1) Nous ne prétendons pas que l'habitation des Hébreux ait toujours été resserrée dans la terre de *Gessen;* elle dut s'étendre en proportion de l'accroissement de ce peuple. Mais

admet cette conséquence, et il a un chapitre spécial intitulé *de terrâ Ramsès, quæ fuit ipsa Gosen* (1) : seulement il en élude l'application en distinguant, comme nous l'avons dit, deux lieux du nom de *Ramessès*.

Or, nous croyons avoir combattu suffisamment cette opinion ; et si ses deux *Ramessès*, au lieu d'être différentes, n'en forment qu'une, ou, ce qui est la même chose, si la *Genèse*, dans le passage précité, parle par anticipation de la ville qui porta ce nom, pour mieux désigner l'emplacement qui la vit s'élever plus tard, il en résulte nécessairement que cette ville fut bâtie dans la terre de *Gessen*. Et puisqu'on la reconnaît dans le village arabe de *Ramsis*, nous croyons possible, au moyen de cette donnée précieuse, de déterminer approximativement la portion de l'Égypte qu'habitèrent Jacob et sa famille, et dont un point important nous est connu.

Peut-être les limites étroites dans lesquelles nous avons dû resserrer ce qui concerne cette importante question, nous ont empêché de présenter ce résultat d'une manière satisfaisante pour tous nos lecteurs : elle eût demandé sans doute plus de développemens que les bornes de notre *Essai* ne nous permettaient

---

Gessen paraît en avoir été le centre, et la partie principale, même au tems de Moyse (*Exod.*, VIII, 22 ; IX, 26).

(1) *Opusc.*, t. II, p. 136.

de lui en donner. Mais les probabilités que nous venons d'exposer peuvent suffire, si nous ne nous faisons illusion, pour rendre cette partie de l'Égypte digne de l'attention spéciale des voyageurs qui vont explorer la terre antique des Pharaons. Il nous semble que des fouilles bien conduites dans les environs de *Ramsis*, pourraient avoir des résultats importans pour la religion comme pour la science. Quand on pense que les enfans d'Israël habitèrent plus de deux siècles la terre de *Gessén*, paraîtrait-on se flatter d'une espérance chimérique, en parlant de la possibilité d'y retrouver aujourd'hui des monumens de leur séjour? Nous croyons avoir lu quelque part que Bossuet et Leibnitz, pressentant tous les avantages que pourraient offrir les monumens de l'Égypte pour la confirmation des faits de l'Écriture, avaient exprimé le vœu de les voir étudier sur les lieux mêmes dans l'intérêt de la religion. Qu'il nous soit permis de renouveler ici le vœu religieux de ces grands hommes! Avec nos relations, telles qu'elles sont établies en Égypte, le progrès des études archéologiques, et surtout l'inappréciable découverte de M. Champollion, jamais aucun siècle ne fournit autant que le nôtre de puissans moyens de le réaliser. Revenons plus directement à notre sujet.

V. Dans des tems bien postérieurs à ceux auxquels nous ont reportés les discussions précédentes, nous voyons les prophètes faire mention d'une ville

égyptienne que la version Vulgate appelle *Taphnis* (*Jerem.* II, 16, XLIII, 7-8-9, XLIV, 1, XLIV, 14; *Ezéch.* XXX, 14-18). Le texte hébreu l'appelle תחפנחס et les Septante Ταφνὰς : nous la retrouvons encore, sous le même nom, dans un passage, déjà indiqué, de la version grecque de Judith, où elle figure au nombre des villes qui refusèrent de se soumettre au roi d'Assyrie (I, 9). Jérémie et Baruch y furent emmenés par les Juifs qui, après le sac de Jérusalem, se réfugièrent en Égypte, malgré la défense de ces prophètes (*Jerem.* XLIII, 6). Ce fut là que le premier prédit à la terre des Pharaons les maux que devait lui faire éprouver Nabuchodonosor (*Jerem.* XLIII, 10-13); on a même prétendu, mais sans en donner aucune preuve, qu'il y fut lapidé par les Juifs.

Nous pensons, avec Bochart et plusieurs autres critiques, qu'il serait difficile de méconnaître la *Taphnis* de l'Écriture dans une ville que nous font connaître plusieurs écrivains de l'antiquité profane. Hérodote la désigne par le nom de Δάφναι Πηλουσίαι, *Daphnæ Pelusiæ*, et nous apprend que le roi Psammétichus y tenait de fortes garnisons pour protéger cette partie de l'Égypte contre les incursions des Arabes et des Syriens, auxquelles elle était exposée (II, 30). Étienne de Byzance, qui la place aussi près de Péluse, l'appelle Δαφνῆ. Enfin l'itinéraire d'Antonin rend ce nom grec par celui de *Daph-*

nus, et fixe sa position à seize milles de Peluse. L'analogie des noms rend tout-à-fait frappante, ce nous semble, l'identité de la ville des Écritures avec celle des écrivains profanes. La seule différence sensible, celle du ת ou T au Δ, ne peut faire la plus légère difficulté : le lecteur instruit sait assez combien ces permutations des lettres d'un même organe, comme parlent les grammairiens, sont faciles et fréquentes dans toute transcription des noms propres, surtout quand ils appartiennent à une langue étrangère.

Au reste, l'objet que nous nous proposons, en parlant ici de la ville de *Taphnis*, est bien moins d'en fixer la position, que de faire remarquer les rapports de son nom avec celui d'une divinité de l'Égypte, que la lecture des légendes hiéroglyphiques a révélée à M. Champollion; car elle ne paraît pas avoir été connue des auteurs anciens dont nous avons les écrits. C'est une Déesse que ses images assez nombreuses représentent constamment avec une tête de lion, et qui est appelée dans les monumens écrits Ⲧϥⲛⲧ, (*Tafnet* ou *Tafné*) (1), fille de *Phré* (*le soleil*), et sœur jumelle de *Sóou* (2), avec lequel

(1) Voy. le *Tableau général*, à la suite du *Précis*, n° 53, et p. 6.

(2) Le dieu *Sóou* est représenté élevant les bras pour soutenir le ciel, et la tête surmontée du disque lunaire; on

elle représente la constellation des *Gémeaux* dans plusieurs zodiaques égyptiens. Ces sortes d'homonymies, ou cette communauté de nom entre des villes ou des personnes et les divinités auxquelles on les consacrait, étaient, comme on sait, fort ordinaires dans l'antiquité ; mais surtout en Égypte, où les noms des individus ne sont, le plus souvent, que les noms des Dieux, ou dans leur forme simple, ou bien y entrant comme élément principal, et c'est une preuve ajoutée à tant d'autres de cet esprit éminemment religieux qui caractérise les usages, même civils, des anciens Égyptiens. L'exemple que nous en observons ici donne lieu de conjecturer que le culte de la déesse *Tafné* dut être particulièrement en honneur dans la ville qui prit son nom.

On a déjà vu le nom de *Taphnès*, donné par l'hébreu et la Vulgate, à une princesse égyptienne, la femme du Pharaon qui donna asile à l'Iduméen Adad (III *Reg.*, XI, 19-20), et il peut donner lieu à des observations de la même nature.

VI. Les livres prophétiques, dans lesquels l'Égypte figure si souvent, nous ont conservé le nom, probablement primitif, d'une ville bien plus importante. Nahum (III, 8) l'appelle נא אמון (*No-Amon*); mais elle est nommée par Jérémie (XLVI, 25)

---

pourrait, dit M. Champollion, lui donner le nom d'*Hercule Lunus*.

נא אמון litteralement *Amon de No*, si l'on peut traduire ainsi, et simplement נא (*No*) par Ezéchiel (XXX, 14-16). Il est bien évident que la dénomination donnée à cette ville par Jérémie, n'est qu'une inversion de celle qu'on trouve dans Nahum, celle d'Ezéchiel une manière plus abrégée de l'exprimer; et que, sous ces trois noms, qui, avec quelques différences, offrent aussi d'intimes rapports, les prophètes n'ont pu désigner qu'une seule et même ville.

La Vulgate a constamment rendu les noms qu'on lit dans le texte par celui plus moderne d'*Alexandrie*, et cette manière d'interpréter peut nous étonner d'autant plus, que les Septante, recourant aussi à un nom en usage sous la domination grecque, mais le choisissant mieux, comme on le verra bientôt, ont rendu le נא אמון de Nahum par la qualification de μερὶς Αμμών, littéralement *la portion* ou *l'héritage d'Ammon*, et le נא d'Ezéchiel, par le nom bien connu de *Diospolis*, Διόσπολις. Quelque respect que l'on professe pour une version que l'Église a approuvée dans son ensemble, on ne saurait se résoudre à adopter l'interprétation qu'elle donne ici au texte sacré; car il est absolument impossible que l'Écriture, dans ces passages, ait eu l'intention de désigner *Alexandrie*, qui n'existait pas encore. On sait qu'elle ne fut fondée que long-tems après, par le conquérant macédonien, qui lui donna son nom.

Au tems des prophètes, le sol où elle devait s'élever un jour n'était occupé que par un bourg que les historiens appellent *Rhacotis*, Ῥακῶτις, et qui devint, par la suite, un des quartiers de cette capitale grecque. C'est sous ce nom égyptien et dépourvu de la désinence ajoutée par les Grecs, Ⲣⲁⲕⲟϯ, Ⲣⲁⲕⲟⲧⲉ, que les Coptes ont continué de désigner la ville d'Alexandre. On ne peut donc considérer l'anachronisme que nous avons dû relever, mais sur lequel nous n'insistons pas, que comme une inadvertance échappée au savant docteur à qui nous devons la version vulgate, préoccupé, peut-être, par les traditions des Juifs dont les Targums nomment en cet endroit *Alexandrie*. Voyons maintenant si nous pourrons restituer à la ville des prophètes son véritable nom, soit dans la langue des vainqueurs de l'Égypte, soit dans l'ancien idiome national.

On a vu que les Septante ont rendu le nom du texte d'Ezéchiel par celui de Διόσπολις, et cette leçon est admise par tous les critiques. Mais cette dénomination grecque ne peut suffire pour nous faire reconnaître, d'une manière positive, la ville de l'Écriture, parce que, au tems où elle fut adoptée, sous le règne des successeurs d'Alexandre, elle fut commune à trois différentes villes de l'Egypte : et la question est de savoir à laquelle de ces villes se rapportent les passages des prophètes que nous avons indiqués.

Ce ne peut être la *Diospolis parva* de la Haute-Égypte, l'épithète *parva*, qui paraît indiquer une ville d'une étendue au moins médiocre, mais surtout sa position dans la partie supérieure de l'Égypte, ne permettent pas de lui reconnaître aucun des caractères attribués à *No-Amon* par les prophètes.

Serait-ce une autre *Diospolis parva*, située dans la Basse-Égypte, et autant qu'on peut le présumer, sur le lac *Menzaleh?* Plusieurs savans l'ont pensé, et nous ne saurions disconvenir que cette ville est la seule des trois qui, par sa position, semble répondre parfaitement au tableau que nous fait Nahum de celle de *No-Amon*. Il nous dit, en effet, « qu'elle » est assise sur les fleuves, que les eaux l'environ- » nent et forment ses remparts, que la mer est sa ri- » chesse » : *quæ habitat in fluminibus,* porte la Vulgate; *aquæ in circuitu ejus; cujus divitiæ mare, aquæ muri ejus* (III, 8) : c'est bien la situation de cette seconde *Diospolis*. Mais sous un autre rapport, l'idée qu'il nous en fait concevoir, est celle d'une ville populeuse, grande et puissante, puisque, au même endroit, il la compare à la célèbre Ninive, à laquelle il l'égale au moins, lorsqu'il demande à la capitale de l'Assyrie, si elle se croit supérieure à la ville égyptienne : *numquid melior es?*... Or, un tel rang parmi les villes n'a jamais pu convenir à cette *Diospolis parva*.

Ces raisons ont déterminé d'autres critiques à

reconnaître dans la ville de Nahum, une ville bien autrement illustre, grande et puissante, qui fut le centre de la force, de l'opulence, de la civilisation, du luxe et des arts de l'Égypte, sous le règne des Pharaons, l'antique cité de Thèbes. Elle porta aussi, sous les Ptolémées, le nom grec de *Diospolis*, et son importance lui donna certainement un rang au moins égal à celui de Ninive. Cependant cette détermination peut souffrir quelques difficultés par rapport à la position de Thèbes; car elle n'est point entourée d'eaux, ni placée près de la mer. Mais il est, peut-être, permis de penser que, dans le style figuré du prophète, les détails topographiques, auxquels il s'est arrêté, regardent moins la ville en particulier que l'Égypte entière, dont elle était la capitale; contrée baignée par la mer, coupée par un grand fleuve, et de nombreux canaux, sources d'une prodigieuse fécondité, et dont la navigation et le commerce maritime accroissaient encore les immenses richesses.

Cette opinion sur la *No-Amon* des prophètes, rendue très-probable, par les raisons que nous venons d'apporter, nous paraît confirmée encore par les nouvelles découvertes, auxquelles a donné lieu la connaissance des écritures égyptiennes. M. Champollion, qui avait lu un surnom de la ville de Memphis, celui de *Demeure de Phtah*, écrit en partie d'une manière figurative dans l'inscription hiéro-

glyphique de la pierre de Rosette (1), a retrouvé aussi, dans ses recherches subséquentes, celui tout phonétique, de ⲀⲘⲚ ⲎⲒ, *Demeure d'Amon*; et il y a reconnu un titre donné à la ville de Thèbes (2), où le Dieu *Ammon* était spécialement honoré (3), et dont le temple magnifique, consacré à cette Divinité, subsiste encore en partie au village de *Karnac*. Or, le mot composé נא אמון paraît exprimer la même idée, celle de *demeure d'Ammon*; soit qu'on la cherche dans la transcription du texte hébreu, dont la seconde partie est bien évidemment le nom d'*Amon*, et l'autre pourrait dériver, d'après plusieurs savans, du verbe נוח, et exprimer l'idée d'*habitation* aussi bien que celle de *repos*; soit qu'on regarde cette dénomination biblique comme rendant le nom égyptien ⲚⲀⲀⲘⲞⲨⲚ *Naamoun*, dont il ne diffère que par les voyelles. Ce dernier nom signifierait à la lettre *les choses qui sont* ou *qui appartiennent à*

---

(1) *Tableau général*, n° 287, p. 36.

(2) *Tableau général*, n° 288, p. 36.

(3) Le nom d'*Ammon* et ceux qui en dérivent sont plus fréquemment répétés qu'aucun autre sur les monumens funéraires de tout genre. M. Champollion, qui fait cette observation, que l'état de tous les cabinets justifie, en donne pour cause le grand nombre de ces monumens tirés des tombeaux de *Qournah*, à Thèbes; et on peut y voir un témoignage de la dévotion de ses habitans pour le dieu Ammon. (Voy. *Précis du syst. hiérogl.*, pp. 164-165.)

Ammon; mais il peut être traduit avec exactitude par *les lieux d'Ammon, la demeure d'Ammon*, de même que les auteurs grecs et latins ont rendu par Ἰσεῖον et *Isidis oppidum*, un mot tout-à-fait analogue, le nom égyptien ⲚⲀⲎⲤⲒ, dont le sens littéral serait : *les choses qui sont à Isis* (1).

On peut ajouter que le nom grec Διόσπολις répond parfaitement à cette interprétation, et qu'il équivaut à la qualification de μερὶς Ἀμμών, *portion d'Ammon* que nous avons vu les Septante donner également à cette ville. En effet, il signifie *la ville de Zeus* ou de Jupiter : or, on sait que les Grecs, qui identifiaient volontiers les divinités des autres peuples avec celles des leurs dont les attributions leur paraissaient analogues, donnèrent à *Ammon* le nom de Ζεὺς (le Jupiter des Latins); comme ils appelèrent *Athor*, Ἀφροδίτη (Vénus); *Phtah*, Ἥφαιστος (Vulcain); *Neith*, Ἀθηνῆ (Minerve), etc.

On trouverait encore dans la Bible les noms de plusieurs lieux de l'Égypte, devenus célèbres par les événemens et les prophéties dont ils furent le théâtre ou l'objet. Tels sont מגדל, Μαγδώλα, *Magdalus* (*Exod.*, XIV, 2; *Num.*, XXXIII, 7; *Jerem.*, XLIV, 1; XLVI, 14), qui doit être la Μάγδωλος d'Hérodote et d'Étienne de Byzance, et la ⲘⲈϢⲦⲰⲖ des écrivains coptes; נף, (*Noph*). (*Isai.*, XIX, 13;

(1) *Égypte sous les Pharaons*, t. II, p. 198.

Jerem., II, 16; XLIV, 1; XLVI, 14, 19; *Ezech.*, XXX, 16), appelée aussi מף (*Moph*), (*Os.*, IX, 6), nom que la Vulgate et les Septante rendent par celui de *Memphis*; פתרום *Patros* ou *Phatros*, appelée par les Septante et la Vulgate γῆ Παθουρῆς, *terra Phaturès* (*Jerem.*, XLIV, 1, 15; *Ezech.*, XXIX, 14; XXX, 14), et qui peut représenter le nôme de la Thébaïde supérieure que Pline (V, 9) appelle *Phanturites* ou *Phaturitis*. Telle est surtout צען, *Tzoan* (*Num.*, XIII, 23; *Psalm.*, LXXVII, 12, 43; *Isai.*, XIX, 11, 13; XXX, 4) qui présente une analogie sensible avec le nom égyptien ϪⲀⲚⲒ, dont les Arabes ont fait *Ssan* ou *Ssaân*, et qui est bien certainement, comme l'ont reconnu les Septante et saint Jérôme, la célèbre *Tanis*, où l'on peut croire, non sans raison, que furent opérées plusieurs des merveilles accomplies par le Seigneur pour la délivrance de son peuple, etc., etc.

Ces noms pourraient donner lieu à des recherches pleines d'intérêt pour la géographie de l'Écriture-Sainte, et les travaux des savans sur ce sujet nous fourniraient déjà d'utiles matériaux; mais le but de cet ouvrage nous interdit ces excursions, qui lui deviendraient étrangères, parce que les écritures de l'Égypte ne paraissent point encore avoir procuré, à cet égard, aucune donnée nouvelle. Nous devons donc attendre les nouveaux résultats qu'elles nous permettent d'espérer. Pendant que nous écrivons ces

lignes, l'auteur de l'inappréciable découverte qui nous a révélé déjà tant de faits ignorés jusqu'à ce jour, explore les rives du Nil, étudie la terre des Pharaons, en fouillant ses catacombes et interrogeant ses monumens; et quand il reverra sa patrie, chargé des trésors qu'il recueille pour elle, parmi ces dépouilles de l'antiquité dont il enrichira toutes les connaissances historiques, peut-être la géographie et l'histoire des livres saints auront aussi à réclamer leur part.

CHAPITRE IX.

RÉPONSES A QUELQUES DIFFICULTÉS DES INCRÉDULES.

Moyse, dans le désert, a-t-il pu écrire le *Pentateuque?* — Magnificence du tabernacle et des autres objets consacrés au culte du vrai Dieu. — Silence des historiens sacrés, par rapport à *Sésostris*.

On ne saurait disconvenir que l'Écriture ne soit souvent enveloppée d'obscurités, et que la conciliation des textes ne présente des difficultés quelquefois embarrassantes. Il en est de même, au reste, de la plupart des écrivains orientaux plus récens, comme aussi de beaucoup d'auteurs que nous a légués l'antiquité; et on conçoit aisément que la sublimité des dogmes, ce qu'il y a d'extraordinaire dans les événemens, la diversité des mœurs, le peu de détails de certains récits, destinés à un peuple, auquel les faits racontés étaient plus familiers, enfin le génie d'une langue si différente des idiomes modernes et des langues classiques, et d'ailleurs morte aujourd'hui comme ces dernières, ont dû contribuer singulièrement à rendre moins intelligibles des parties considérables des livres saints. Dans tous les tems,

premiers siècles du christianisme, là c
c'est exercée à nous en faciliter l'int
rapprochement et la discussion
grande portion des écrits des sai
des commentaires sur les
lors la foi des chrétiens n
obscurités du saint tex
aux des commentate
ment de prendre
de Dieu était re
n'était pas entiè
se bornai
des passages cl
ent en si grand nomb
ce qu'il avait plu à la Provide
tout dans . Il n'en fut pas de même plus ta
dans le dernier siècle. Alors s'était éle
une secte d'incrédules, qui, dans le but formellem
avoué (1) de renverser le christianisme, multi

(1) C'est ce qu'a mis à découvert la correspondance de Voltaire et de ses amis. La publication de leurs lettres es service signalé rendu à la religion qu'ils voulaient *écra* quoique leurs maladroits éditeurs fussent bien loin de se p pour un tel but. Elles ont dévoilé dans sa dégoûtante nu la turpitude de ces prétendus philosophes ; et c'est moyen infaillible ménagé par la providence pour détron tout esprit qui, séduit par des théories mensongères, n'a abjuré encore la bonne-foi, l'honneur et la probité.

ses attaques contre les livres saints, et s'efforça, par tous les moyens, de les convaincre d'erreur ou d'imposture, de contradiction et d'absurdité. Parmi ces modernes Titans, se fit remarquer, au-dessus de tous, le philosophe de Ferney, dont la plume légère déversait le sarcasme et le mépris sur les vérités que son érudition frivole n'avait pu ébranler. Les grands hommes des siècles précédens avaient fait servir les connaissances humaines au soutien de la religion et à l'éclaircissement des livres saints : les sophistes de la nouvelle école y cherchèrent au contraire des armes contre le christianisme. La géologie, l'astronomie, la géographie, la chronologie, l'histoire, la connaissance des langues anciennes, toutes les branches des sciences furent mises en œuvre avec une perfide adresse pour décrier les titres augustes de notre foi.

La Providence suscita aussi à la religion de savans et zélés défenseurs. Bullet, Bergier, Guénée, Deluc, réfutèrent avec succès ces prétendus philosophes, et leurs écrits peuvent suffire encore pour repousser sur tous les points les attaques des adversaires de la révélation. Mais les découvertes récentes et le développement que les sciences, mieux étudiées, ont acquis de nos jours fournissent aujourd'hui de nouvelles données à la critique sacrée, et la mettraient à même de défendre encore mieux les vérités révélées. Il serait à désirer qu'une

réunion de savans chrétiens perfectionnât les travaux des apologistes du dernier siècle, et les fortifiât de tout ce que l'état actuel des connaissances humaines peut ajouter d'intéressant à la défense des livres saints. Un pareil travail serait long et pénible, sans doute; mais son utilité réelle est bien digne d'exciter le zèle, et les auteurs d'un ouvrage bien fait sur le plan de celui de Bullet acquerraient des titres fondés à la reconnaissance publique. Pour nous, dont la tâche, moins étendue, est bornée aux ressources spéciales qu'offrent à la critique sacrée les progrès des études égyptiennes, nous nous hâtons de rentrer dans notre sujet, et de signaler à nos lecteurs quelques applications des nouvelles découvertes à la solution d'objections faites par les incrédules, contre les livres saints.

I. On a voulu contester au *Pentateuque* sa haute antiquité. On a dit que Moyse ne pouvait en être l'auteur, et on l'a attribué, en torturant un passage assez clair, au souverain pontife Helcias, lequel, selon le vrai sens de la Bible, retrouva dans le temple, sous le règne de Josias, roi de Juda, un exemplaire du *Pentateuque*, ou peut-être seulement du *Deutéronome*, écrit de la main de Moyse, *per manum Moysi* (IV *Reg.*, XXII, 8; II *Paral.*, XXXIV, 14). Pour appuyer cette prétendue impossibilité, on est allé jusqu'à avancer que Moyse ne savait probablement pas écrire. On a demandé du moins com-

ment il aurait écrit dans le désert; et quelle matière assez portative il pouvait avoir à sa disposition pour y tracer un ouvrage de cette étendue? Enfin on n'a point oublié de rappeler que le livre de la loi devait être réduit à une médiocre dimension dans ses formes matérielles, pour qu'il pût être déposé dans l'arche de l'alliance.

On a pleinement répondu, sous tous les rapports, à cette objection en partie ridicule. On a reproduit le sens vrai et naturel du récit relatif à Helcias, tel qu'on le trouve dans le texte sacré. Comme s'ils eussent prévu les avantages que les monumens des Égyptiens pourraient présenter un jour, plusieurs apologistes ont cité les cercueils des momies qui portent des inscriptions peintes. Enfin ils ont indiqué une foule de moyens qui rendaient possible à Moyse d'écrire le *Pentateuque*, même dans le désert. Tout cela était fort juste, fort raisonnable, et plus que suffisant; mais les recherches de M. Champollion permettent aujourd'hui de faire mieux encore, d'invoquer le témoignage de monumens d'une date certaine, de répondre par des faits.

Les Nécropolis (1) de l'antique Égypte, mines si

---

(1) On donne le nom de *Nécropolis*, ou *villes des morts*, aux lieux qui servirent de sépulture aux anciens Égyptiens, et dans lesquels on retrouve les momies et d'autres monumens funéraires. Cette dénomination, qui exprime d'ailleurs une

fécondes, comme on le sait, de découvertes précieuses pour l'histoire de cette contrée célèbre, fournissent tous les jours, entre autres dépouilles des siècles, de nombreux manuscrits sur papyrus. Les uns, chargés de signes hiéroglyphiques, et ornés de peintures qui représentent les divinités de l'*Amenti*, ou enfer égyptien, et des scènes mystiques du passage des ames (1), ne sont que des répétitions plus ou moins complètes d'une sorte de rituel funéraire, qui, dans un beau manuscrit du Musée de Turin, occupe une longueur de soixante pieds. D'autres, et ce sont les plus rares et les plus importans pour l'histoire, tracés ordinairement en écriture hiératique, présentent des actes de différens genres des monarques égyptiens, et portent leurs noms et les dates des années de leur règne. A cette classe, appartient une suite de fragmens de papyrus, qui, long-tems délaissés dans le musée de Turin, ont été heureusement reconnus par M. Champollion, suite tellement remarquable par le nombre et la variété des pièces, qu'il a été porté à conjecturer qu'elle formait les archives entières d'un temple ou de tout autre dépôt pu-

---

belle pensée, convient littéralement à la vaste étendue de ces excavations sépulcrales.

(1) M. Champollion a donné dans le *Bulletin des sciences historiques*, t. IV, p. 347, une *Explication de la principale scène peinte des papyrus funéraires égyptiens;* elle a été tirée à part.

blic (1). Il y a trouvé une quantité prodigieuse d'actes appartenant, pour la plupart, à la XVIIIe dynastie, et dont aucun n'est postérieur à la XIXe. Mais le plus remarquable de tous, et bien certainement le plus ancien manuscrit connu jusqu'à ce jour, contient un acte de la cinquième année du règne de Thouthmosis III, cinquième roi de la XVIIIe dynastie. Ce monument répond assez aux assertions des incrédules.

Voilà donc l'écriture connue et pratiquée dès le tems de ce Pharaon, et l'écriture *hiératique* bien plus facile et plus cursive que la méthode hiéroglyphique; voilà l'emploi du papyrus, que quelques savans, d'après l'autorité de Varron, ne jugeaient pas antérieur à la fondation d'Alexandrie (2). Or, Thouthmosis III gouvernait l'Égypte, au plus tard, vers le tems où Joseph y fut amené comme esclave, et, par conséquent, deux siècles au moins avant celui auquel Moyse écrivit le *Pentateuque*. Il n'est donc pas vrai, comme Voltaire l'a prétendu, que, « du tems de » Moyse, on n'écrivait qu'en hiéroglyphes, que

(1) *Bulletin des sciences historiques*, t. II, p. 301.

(2) Pline, qui cite Varron (XII, 11), dit plus loin (cap. 13): *Ingentia quidem exempla contrà Varronis sententiam de chartis reperiuntur*. Caylus, d'après Guilandin, cite aussi plusieurs passages des anciens dans le même sens. Voy. sa *Dissertation sur le papyrus*, dans le t. XXVIe de l'Acad. des Inscriptions.

» l'art de graver ses pensées sur la pierre polie, sur » la brique, sur le plomb ou sur le bois était alors » la seule manière d'écrire, et que les Égyptiens et » les Chaldéens n'écrivaient pas autrement. » Nous pouvons le demander à notre tour, Moyse, instruit *dans la sagesse* des Égyptiens, devait-il ignorer l'art d'écrire ? Dut-il avoir beaucoup de peine à se procurer cette substance mince et légère d'un usage si général en Égypte, que nous trouvons employée à l'usage des scribes plus de deux siècles avant lui ? Enfin est-il fort étonnant que l'autographe du législateur des Hébreux, objet de vénération pour tout un peuple, et pendant long-tems conservé soigneusement dans l'arche, ait pu subsister jusqu'au règne de Josias, c'est-à-dire moins de neuf siècles après Moyse, quand les hypogées de Thèbes viennent de nous rendre un papyrus qui ne contenait probablement que quelques transactions entre de simples particuliers, et qui remonte à 3500 ans et plus ?

II. La sainte Écriture est entrée dans les détails les plus circonstanciés sur la richesse du tabernacle, de l'arche d'alliance, des autels, du chandelier, des vêtemens du grand prêtre, des vases et de tous les objets consacrés au culte du Dieu d'Israël. Elle nous fait connaître la quantité de peaux et de tissus colorés, de bois rares, d'or, d'argent, de bronze, de pierres précieuses, employés à leur confection, et nous fait concevoir une haute idée de l'habileté avec

laquelle tous les arts *réunis surent* les mettre en œuvre pour *honorer dignement* le vrai Dieu. On ne saurait lire, *sans admiration, tout* ce qu'elle nous rapporte à ce *sujet* (*Exod.* XXV-XXXI) ; et on est forcé d'en conclure que les artistes qui présidèrent à l'exécution de ces ouvrages magnifiques, *Beseléel* et *Ooliab*, dont elle a voulu nous conserver les noms, étaient des hommes profondément versés dans les pratiques des arts de luxe.

Les incrédules modernes ne se sont point arrêtés au sentiment de surprise que devait naturellement inspirer une telle magnificence. Ces détails, dont la minutie même, si nous osons nous permettre cette expression, semblait garantir l'exactitude, n'ont point trouvé grâce devant leur dédaigneuse critique. Ils ont voulu convaincre le texte sacré d'invraisemblance; ils ont nié la possibilité de pareils travaux chez les Israélites dans le désert, et ont cru démontrer leur assertion en avançant : 1° qu'ils étaient trop pauvres pour qu'il leur fût possible de fournir à de telles dépenses; 2° qu'ils étaient trop barbares, trop peu avancés dans les arts, pour être en état d'exécuter par eux-mêmes des ouvrages aussi magnifiques et aussi recherchés.

Il était facile de réfuter la première partie de cette objection. On a prouvé que les enfans d'Israël n'étaient point aussi misérables qu'il a plu à Voltaire de le supposer ; que leur industrie et leurs travaux,

dans le pays où ils séjournèrent si long-tems, n'avaient pu rester infructueux, et qu'ayant emporté avec eux tout ce qu'ils avaient acquis, augmenté encore des dépouilles des Égyptiens, on était fondé à dire, avec l'Écriture : *eduxit eos cum argento et auro* (Psalm., CIV, 37); enfin, que le philosophe de Ferney s'était singulièrement trompé, ou avait cherché à tromper ses lecteurs, quand il leur avait représenté *les Hébreux dans le désert* comme *un peuple à qui tout manquait*.

La solution de la seconde difficulté devait être alors moins positive, quoique des conjectures fondées fussent bien certainement une réponse suffisante à des allégations dénuées de toute preuve. Aujourd'hui nous pouvons faire évanouir toute objection par un fait positif, dont nous devons l'observation au progrès des études égyptiennes, et surtout à la lecture des inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les monumens de tous les styles et de tous les âges.

Nous avons vu que M. Champollion le jeune, dans le cours de ses recherches, s'est appliqué spécialement à comparer, par rapport à l'histoire de l'art, les monumens de l'Égypte dont l'âge pouvait être déterminé au moyen des cartouches royaux qui figurent dans leurs légendes(1). La première conséquence

(1) Voy. le chap. V de notre Ire partie, pp. 89 et suiv.

de cet examen a été cette vérité déjà soupçonnée, mais aujourd'hui incontestable; que les arts de l'Égypte, bien loin d'avoir été redevables de leurs progrès à l'influence de ceux de la Grèce, sous la domination des rois Lagides, avaient atteint, au contraire, à leur plus grande perfection, dans les siècles d'une antiquité fort reculée. Il a reçonnu de plus, ce qui est beaucoup plus essentiel ici, que l'époque la plus brillante de leur éclat et de leur gloire dans toute la série des siècles pharaoniques fut incontestablement celle qui vit régner sur l'Égypte la dynastie diospolitaine, qui est la XVIII[e] de Manéthon, à laquelle on doit les temples et les palais de *Louqsor*, de *Karnac*, de *Quournah*, de *Medinetabou*, le *Memnonium*, les plus beaux obélisques de l'Égypte et de Rome, la plupart des statues colossales que nous connaissions, et une immensité de petits monumens remarquables dans les diverses collections de l'Europe, etc. (1).

Or, on a vu que cette dynastie fut contemporaine du séjour en Égypte des enfans d'Israël, qui y vinrent, pour le plus tard, sous son sixième roi, après le règne du grand *Thouthmosis Mœris*, et en sortirent sous *Ramsès V*, le dix-septième et dernier.

---

(1) *Précis du système hiéroglyphique*, p. 292. *I*[re] *lettre sur le Musée de Turin*, p. 4. etc.

Ce synchronisme résout la question, et d'une manière péremptoire.

Moyse, élevé par la fille d'un Pharaon, *fut instruit*, comme on l'a rappelé tant de fois, *dans toute la sagesse des Égyptiens*; son peuple, si long-tems mêlé avec eux et employé à leurs travaux, ne put rester étranger à l'avancement de leur civilisation. Dès-lors l'état des arts, chez ce peuple qu'on a gratuitement taxé d'ignorance et de barbarie, n'a plus rien qui puisse nous étonner; la somptuosité du tabernacle et de ses dépendances, la fonte du veau d'or, tous les ouvrages exécutés par les enfans d'Israël dans le désert, sont parfaitement en rapport avec ce que les monumens nous font connaître de l'habileté des artistes égyptiens à cette époque; et tout rend vraisemblables et dignes de croyance les détails dans lesquels les livres saints sont entrés à leur sujet. Il n'est point nécessaire de recourir à un miracle ou à une inspiration surnaturelle pour expliquer cet *esprit de Dieu*, dont furent remplis Beseléel, Ooliab et les artistes habiles qui travaillèrent sous leurs ordres. L'Écriture semble l'interpréter elle-même par *la sagesse et l'intelligence pour toutes sortes d'ouvrages* (Exod., XXXI, 3, 6), dons que, dans l'ordre naturel, le Seigneur dispense comme il lui plaît; et dans la perfection de leurs travaux, elle nous permet de reconnaître l'heureuse influence des arts de l'Égypte sur le peuple de Dieu : résultat nécessaire

de son séjour prolongé dans l'empire des Pharaons.

III. Nous venons de voir les nouvelles découvertes servir d'auxiliaires à la défense des livres saints, et nous fournir des réponses plus positives et plus péremptoires à des difficultés déjà résolues d'une manière plus ou moins satisfaisante. On leur doit encore l'éclaircissement d'une difficulté historique dont on avait en vain cherché la réponse, et qu'on avait fini par regarder comme insoluble.

Il est remarquable que l'histoire sacrée, si souvent liée à celle de l'Égypte, garde un silence absolu sur le souverain le plus renommé de cette contrée où régnèrent tant de grands rois. On ne trouve dans l'Écriture ni le nom du fameux *Sésostris*, ni aucun trait de sa physionomie historique qui puisse aider à le reconnaître parmi les divers Pharaons qu'elle mentionne. Il était permis de s'étonner d'une telle omission; et les incrédules, accoutumés à citer à leur tribunal les récits des livres saints, n'ont pas manqué, dans cette occasion, de leur demander compte de leur silence, et d'y trouver une objection contre l'exactitude et même l'authenticité de ces livres divins.

La réponse la plus raisonnable et la plus plausible, semblait être cette observation qu'on a souvent occasion de faire dans la lecture des livres saints, que l'histoire des Hébreux, telle qu'ils nous l'ont transmise, étant essentiellement religieuse et nationale,

n'avait rien à dire d'un prince qui n'avait fait ni bien ni mal aux enfans d'Israël. Mais l'application de cette vérité générale au cas particulier dont il s'agissait pouvait bien ne pas paraître fort juste, et il semblait peu naturel de regarder les conquêtes du monarque égyptien comme tout-à-fait étrangères à l'histoire du peuple de Dieu. D'après Hérodote : Diodore et les autres historiens, *Sésostris*, dans son expédition en Asie, devait avoir suivi la mer Rouge : il avait soumis la Phénicie, il avait dû traverser la Palestine ou en allié ou en vainqueur. On était donc fondé à demander quel parti prirent alors les Hébreux, s'ils se soumirent au joug du conquérant, ou par quel moyen ils purent s'y soustraire, lorsque tout fléchissait devant lui, après une résistance plus ou moins vigoureuse ? Certes ces circonstances, de quelque nature qu'elles fussent, méritaient bien d'être mentionnées ; le silence des historiens sacrés sur des événemens qui touchaient de si près le peuple de Dieu semblait donc inexplicable, et la difficulté demeurait la même. Il n'y avait qu'une seule manière satisfaisante de la résoudre : il fallait déterminer l'époque du règne de *Sésostris*. Mais la critique ne pouvait que s'épuiser vainement en conjectures et en calculs, puisque aucun passage des historiens de l'antiquité ne paraissait donner le moyen de fixer, d'une manière certaine, cette date importante. Marsham et quelques autres chronologistes, égarés par un pas-

sage de Josèphe qu'ils avaient mal compris, avaient cru reconnaître *Sésostris* dans le *Sesac* des *Rois* et des *Paralipomènes*; c'était un anachronisme de cinq siècles : on le sentit, et ce système fut abandonné (1). Il en fut de même des autres essais que l'on tenta, et les chronologistes, découragés par les difficultés, n'espéraient plus réussir, et avaient renoncé à retrouver cette date (2).

Les doctes frères auxquels nous devons tant d'autres données précieuses sur l'Égypte ancienne, ont été plus heureux que les savans qui les avaient précédés. M. Champollion le jeune a reconnu l'identité du célèbre *Sésostris*, que les historiens appellent aussi *Sethos*, *Sethosis*, *Sethon* et *Ramesses*, avec un prince auquel on pourrait à bon droit, dit-il, donner le nom de *Parietaire*, épithète dont l'antiquité voulut qualifier l'empereur Trajan. Son nom royal *Ramsès* et ses titres et prénoms qui le distinguent assez des autres *Ramsès* dont nous avons parlé, se lisent plus fréquemment que ceux d'aucun autre Pharaon. On les retrouve sur une foule de construc-

---

(1) Le lecteur n'a pu méconnaître l'identité de *Sesac* avec le *Sesonchis* des historiens, que nous avons établie d'après M. Champollion.

(2) D'Origny a soupçonné la contemporanéité de *Sésostris* avec Moyse; mais il n'a pas précisé les dates. Voy. *Chronologie des rois du grand empire des Égyptiens*, t. I, p. 109.

tions de tout genre dans la *Nubie*, à *Thèbes*, à *Abydos*, sur plusieurs obélisques à *Louqsor* et à Rome (1), sur des statues colossales transportées à Turin et à Londres, et sur une infinité de monumens d'espèces variées (2). Il existe même en Syrie sur une inscription bilingue, en *hiéroglyphes* et en caractères *cunéiformes* (3), et ce monument curieux est un témoin éloquent des expéditions guerrières de ce prince conquérant, le sixième de son nom, chef de la XIXe dynastie. M. Champollion-Figeac, ajoutant ses recherches à celles de son frère, s'est attaché à déterminer les dates de ce Pharaon, et par un calcul dont nous avons exposé les bases, il a reconnu que ce monarque célèbre succéda à son père *Ramsès V* ou *Amenophis*, l'an 1473, avant notre ère, et régna sur l'Égypte jusqu'à l'an 1418. Ces dates rappellent un fragment de Diodore, conservé par Photius (*Biblioth.*, *col.* 1151) qui fait Moyse contemporain de Danaüs et de Cadmus. On sait que, selon l'opinion commune, le *Danaüs* des Grecs serait le frère de *Sésostris*, nommé par Manéthon *Armaïs*, et *Sésostris* lui-même leur *Ægyptus*.

Quoi qu'il en soit, cette détermination de l'époque

---

(1) *Précis du système hiéroglyphique*, p. 271.

(2) *Ire Lettre sur le Musée de Turin*, p. 67, et suiv., et *IIe Lettre*, p. 36, et suiv.

(3) *Précis du syst. hiérogl.*, p. 272.

de *Sésostris* fait évanouir toute difficulté, puisque son avénement au trône eut lieu 17 ou 18 ans après la sortie d'Égypte que nous avons placée avec la plupart des chronologistes sous le règne de son père *Ramsès Amenophis* vers l'an 1491, avant notre ère (1).

On a demandé comment les Hébreux purent éviter le joug du conquérant qui envahit la Palestine, ou se soustraire à tout contact quelconque avec lui? Par la plus simple de toutes les circonstances qu'on pût désirer pour l'explication de ce fait, circonstance qui autorise même à présumer qu'ils purent ignorer absolument les expéditions guerrières de *Sésostris*. Le peuple de Dieu n'était point encore en possession de la terre qui lui était promise : il errait dans les déserts de l'Arabie, et ce pélerinage se prolongea encore long-tems après, puisque sa durée totale fut de quarante années. Or, dans sa marche avec une armée nombreuse, le conquérant dut éviter ces déserts arides où il l'eût vu périr faute d'eau et de vivres. Nous savons d'ailleurs par Manéthon, dans un fragment que rapporte Josèphe (*Cont. Ap.*, I, 15), que *Sésostris* se dirigea d'abord sur l'île de

(1) Lors même qu'on refuserait d'admettre l'opinion que nous avons avancée sur le genre et l'époque relative de la mort d'Amenophis, la réponse n'en subsistera pas moins dans toute sa force.

Chypre et la Phénicie. Ainsi, à son arrivée dans la Palestine, il n'y trouva que les habitans primitifs, et l'histoire de ces peuples idolâtres, n'intéressant les annales sacrées que dans leurs rapports avec le peuple de Dieu, leurs démêlés avec le redoutable monarque restèrent totalement étrangers à l'objet unique des écrivains inspirés.

Mais lorsque *Sésostris* revint en Égypte, rappelé par les perfides intrigues de son frère, il dut prendre une autre route. Hérodote (II, 103) fait de la Thrace le terme de ses conquêtes : elle fut donc son point de départ pour son retour ; et, pressé comme il l'était de venir s'opposer à un frère rebelle, il y a lieu de croire qu'il profita des flottes qu'il avait dans la Méditerranée et qu'il revint par mer. Ce fait paraît indiqué par les historiens Hérodote (II, 107), Diodore (I, 57) et Manéthon, cité par Josèphe (*Cont. Ap.*, I, 15), qui s'accordent tous à le faire arriver par Peluse. Au reste, eût-il pris sa route par terre et par la Palestine, les Hébreux ne l'auraient point encore occupée alors ; puisque, comme le rapporte Diodore (I, 55), cette expédition de *Sésostris*, entreprise au commencement de son règne, se termina à sa neuvième année.

De cet exposé, fondé sur les plus sûres autorités, il résulte nécessairement que, lors des conquêtes de ce Pharaon, les Hébreux furent naturellement préservés de toute relation avec lui, et qu'ils ne purent

le voir, ni dans la terre sainte, où Dieu n'avait pas encore introduit son peuple, ni dans le désert, où cet habile guerrier n'aurait eu garde de s'enfoncer. Ainsi, le silence de l'Écriture, au sujet de *Sésostris*, lui a été reproché à tort et n'a plus besoin de justification.

Si l'on demandait maintenant comment *Sésostris*, de retour en Égypte, triomphant de ses ennemis et au faîte de la puissance, put souffrir qu'un peuple, révolté, en quelque sorte, contre l'Égypte, s'emparât de la terre de Chanaan que lui-même avait conquise, nous pourrions répondre que la terreur récente imprimée à l'Égypte par les plaies dont Dieu l'avait frappée, et peut-être la connaissance des promesses du Seigneur à Israël étaient suffisantes pour lui faire redouter un peuple en faveur duquel la protection céleste s'était manifestée par tant de prodiges, et notamment par un fait qui rappelait le passage de la mer Rouge, celui non moins miraculeux du Jourdain. Mais nous insisterions surtout sur une observation importante. C'est que les systèmes de guerre et de politique de ces tems anciens ne ressemblaient en rien à ceux des siècles modernes; qu'on ne laissait pas de troupes derrière soi pour contenir les peuples subjugués et conserver les provinces envahies, et que les expéditions guerrières, se bornant le plus souvent à l'enlèvement d'un certain nombre de captifs, au pillage des troupeaux ou à l'exaction

de quelque tribut, étaient bien moins des conquêtes stables que des incursions aventureuses. Cette remarque générale, justifiée par l'histoire, est particulièrement fondée en ce qui concerne *Sésostris* qui, après avoir étendu son empire presque jusqu'aux bornes connues du monde, paraît n'avoir conservé que ses conquêtes d'Afrique. Justin, parlant de ce Pharaon et d'un roi des Scythes, dépeint ainsi le caractère de ces conquérans, qu'on serait tenté d'appeler chevaleresque : *Longinqua, non finitima bella gerebant : nec imperium sibi, sed populis suis gloriam quærebant; contentique victoria, imperio abstinebant* (I, 1).

Un auteur qui nous a servi de guide pour la présente question, M. Coquerel, va plus loin; il prétend prouver que le peuple hébreu était à cette époque en pleine paix et en relations d'amitié avec l'Égypte, et il explique par l'influence de *Sésostris* quelques faits d'un ordre secondaire que les livres saints rapportent au tems du séjour dans le désert. Nous renvoyons à son intéressant opuscule (1), dans lequel il a donné à l'examen de cette question tout le développement dont elle est susceptible.

Nous ne pouvons terminer ce que nous avions à dire de l'illustre chef de la XIXe dynastie égyptienne, sans rappeler la découverte récente d'un rouleau de

---

(1) *Lettre sur le système hiéroglyphique*, p. 32-46.

papyrus, reconnu par M. Champollion le jeune, dans la riche collection de M. Sallier, à Aix, et dont l'annonce a éveillé la curiosité de toute l'Europe lettrée. Ce manuscrit, en caractères *démotiques*, monument unique dans son genre, est une *Histoire des campagnes de Sésostris Ramsès*, remplie de détails circonstanciés sur ses conquêtes, la force et la composition de son armée, et qui fut écrite la neuvième année de son règne, c'est-à-dire, d'après Diodore, celle de son retour en Égypte. Elle est suivie d'une autre composition intitulée : *Louanges du grand roi Amemnengon*, nom qui ne nous est pas connu, mais qui présente des rapports avec ceux de plusieurs Pharaons (1).

M. Champollion, pressé de s'embarquer pour aller explorer l'Égypte, ne put jeter qu'un coup-d'œil rapide sur le papyrus de M. Sallier; et son voyage, si important par les résultats qu'il promet, nous a laissé le regret de voir différer encore longtems l'interprétation de ce précieux manuscrit, qui est attendue avec la plus vive impatience. On conçoit tout ce que cette découverte peut faire espérer d'intéressant à l'histoire; et peut-être celle du peuple de Dieu y trouvera-t-elle aussi de nouvelles données.

---

(1) *Bulletin des sciences historiques*, t. X, p. 200.

CHAPITRE X.

DES ZODIAQUES ÉGYPTIENS.

Découverte des zodiaques de *Dendera* et d'*Esné*. — Objections contre la chronologie biblique. — Arrivée en France du planisphère de *Dendera*. — Systèmes contradictoires sur ce monument. — Sa date et celles des autres zodiaques établies par M. Champollion. — Objet des représentations zodiacales chez les anciens.

Depuis qu'on a commencé dans les tems modernes à explorer les restes précieux de l'antiquité ; jamais monument des peuples anciens, sans en excepter les plus admirables chefs-d'œuvre de la Grèce, ne produisit de sensation comparable à celle qu'ont excitée de nos jours les fameux zodiaques sculptés dans les temples de la vieille Égypte. Sans doute, ils étaient loin d'être dépourvus d'intérêt par rapport aux arts ; et considérés comme monumens astronomiques, ils paraissaient dignes aussi de l'attention et de l'étude des savans. On peut dire cependant, sans crainte d'être taxé d'exagération, qu'ils durent l'importance dont ils furent honorés, bien moins à leur mérite

réel qu'aux étranges théories dont ils devinrent la base, et surtout à cette prodigieuse antiquité qu'il plut à quelques savans de leur accorder; antiquité qui, remontant de beaucoup au-delà de toutes les bornes reconnues, ne tendait à rien moins qu'à renverser de fond en comble la chronologie des Saintes-Écritures. Sous ce rapport, ces monumens rentrent nécessairement dans notre objet, puisqu'on a voulu les faire servir à combattre les livres saints, et que la lecture des hiéroglyphes a pu seule déterminer leur âge avec certitude, et les remettre à la place qui leur appartient dans la série des monumens antiques.

I. Il paraît que ces représentations zodiacales ne furent point connues avant la fin du dernier siècle : du moins les voyageurs qui, antérieurement à cette époque, visitèrent *Dendera* et son temple, n'ont point parlé de ses zodiaques. Mais pendant les campagnes de l'armée française, en Égypte, un corps de troupes, sous les ordres du général Desaix, ayant remonté le Nil pour pénétrer dans la partie supérieure de cette contrée, arriva à *Dendera*, l'ancienne *Tentyris* que les écrits des Coptes appellent Ⲛⲓϯⲉⲛ-ⲧⲱⲣⲓ. Bientôt on découvrit, au milieu de ses ruines, le grand temple consacré à la déesse *Hathôr* (Vénus), chef-d'œuvre de l'architecture égyptienne, dont l'aspect frappa d'admiration jusqu'aux plus grossiers des soldats. Le général reconnut le pre-

mier le *planisphère* ou zodiaque circulaire qui formait en partie le plafond d'une salle située sur la terrasse du temple. Il s'empressa de le signaler à la commission de savans et d'artistes qui faisait partie de l'expédition. M. Denon en fit une copie qu'il a jointe à son voyage : MM. Jollois et Devilliers le dessinèrent depuis, et leur dessin bien supérieur a été reproduit par la gravure dans le magnifique Atlas de la *Description de l'Égypte*. Dans le même temple de *Dendera* fut découvert un second zodiaque, placé sous le portique, dont il ornait aussi le plafond. Celui-ci n'est point circulaire comme le premier, mais rectangulaire et sculpté sur deux bandes parallèles. Enfin, les temples d'*Esné*, la CNH des écrivains coptes, qui paraît être l'ancienne *Latopolis*, fournirent encore à nos savans deux autres zodiaques, également rectangulaires, mais dont le plus remarquable a malheureusement éprouvé de nombreuses mutilations. Ces trois derniers monumens sont gravés comme le premier dans le grand ouvrage sur l'Égypte.

II. Bientôt les zodiaques furent publiés et commentés avec plus ou moins de bonne foi et de décence ; la science se lança sans réserve dans les systèmes les plus hardis, et l'esprit d'incrédulité, s'emparant de cette découverte, espéra y trouver une nouvelle pâture. On regarda comme prouvé ce qu'il aurait fallu établir d'abord, que les ruines de

l'Égypte venaient de rendre à l'astronomie des monumens dépositaires d'observations qui constataient l'état du ciel dans des tems fort reculés ; et, partant de ce principe, à l'aide de calculs présentés comme sûrs, mais entièrement hypothétiques, on prétendit démontrer que l'aspect céleste qu'on crut consigné dans ces monumens, remontait à quarante-cinq, à soixante-cinq siècles ; que le système zodiacal auquel ils devaient se rattachaer datait de quinze mille ans, et reculait de beaucoup les bornes assignées par Moyse à l'existence du monde. Parmi les hommes qui, dans cette question, se constituèrent d'une manière plus ou moins formelle les adversaires de la révélation, se fit principalement remarquer le trop fameux auteur de l'*Origine de tous les Cultes*.

Mais l'incrédulité systématique était passée de mode; les autels renversés se relevaient de leurs ruines, et l'expérience, achetée bien cher au prix d'une révolution sanglante, tendait de jour en jour à ramener les esprits vers une religion divine, seule garantie de paix et de bonheur pour les individus et les peuples. Aussi la sensation que produisirent dans le monde les systèmes sur les zodiaques, ne fut-elle guère éprouvée hors du cercle nécessairement fort resserré des hommes livrés spécialement à l'étude; et si l'on vit quelques personnes trop imbues encore des principes d'une funeste école, applaudir au triomphe prétendu de l'incrédulité, les

hommes sensés comme les hommes pieux gémirent de voir attaquer dans ses fondemens la croyance commune de toutes les sociétés chrétiennes.

Cependant la révélation, ainsi combattue dans ses titres primitifs, ne vit point sa cause abandonnée. Elle trouva des zélés défenseurs, et nous devons placer à leur tête un homme portant un nom imposant dans les arts, le célèbre antiquaire Visconti (1), et M. l'abbé Testa (2), secrétaire de la chancellerie romaine. Ces savans combattirent sur le terrain où s'étaient placés leurs adversaires, c'est-à-dire que, selon l'opinion généralement adoptée, ils regardèrent les zodiaques comme des monumens astronomiques. Mais si, par cette raison, ils manquèrent le vrai point de vue de la question, que les connaissances de l'époque ne permettaient peut-être pas d'atteindre, du moins ils répondirent, par des calculs tout aussi concluans, à ceux qu'on leur objectait, et réduisirent de beaucoup l'antiquité exagérée qu'on avait prêtée à ces monumens (3). On cessa bientôt

(1) Dans une *Notice sur les zodiaques de Dendera*, insérée dans la seconde édition de l'*Hérodote* de Larcher, t. II, p. 567.

(2) Nous ignorons la date de la publication à Rome du *Mémoire* de M. Testa. La traduction de cet opuscule parut en 1807, sous ce titre : *Dissertation sur deux zodiaques nouvellement découverts en Egypte*. Paris, Leclère, br. in-8°.

(3) L'abbé Testa donne au zodiaque de Dendera une anti-

les discussions à cet égard, et chacun, suivant l'usage, put conserver l'opinion bien ou mal fondée qu'il s'était faite dans une question long-tems débattue et fort peu éclaircie.

III. Mais lorsque (en 1821) un jeune et courageux voyageur eut réussi, malgré des obstacles de tout genre, dans la tentative hardie de détacher le planisphère de *Dendera* du plafond qu'il décorait, et dans celle non moins difficile, peut-être, de le transporter à force de bras jusqu'à la mer; lorsque ce monument célèbre eut été débarqué à Marseille, et qu'au commencement de l'année suivante, il fut entré dans la capitale, pour ainsi dire, en triomphe (1); il réveilla au plus haut degré la curiosité d'un siècle qui voyait le désir de connaître se répandre de plus en plus dans tous les états. Objet d'intérêt pour les hommes instruits, de vanité pour ceux qui croyaient l'être, il ne demeura pas indifférent au vulgaire; et les classes de la société qui avaient ignoré jusque-là le nom même de *zodiaque*, faisaient foule pour le voir (2). Dans les journaux,

---

quité de 300 ans avant l'ère chrétienne; Visconti place son âge de l'an 12 à l'an 132 avant la même ère. Il paraîtrait même, dans le *Supplément à la notice*, pencher pour l'époque romaine.

(1) Voy. l'intéressante *Notice sur le voyage de M. Lelorrain en Egypte, par M. Saulnier fils.* Paris, 1822, in-8°.

(2) Le zodiaque, acquis par le roi pour la somme de

dans les salons, il n'était bruit que du zodiaque; avez-vous vu le zodiaque? que pensez-vous du zodiaque? étaient des questions auxquelles on ne pouvait hésiter de répondre, sous peine de déchoir du rang d'homme ou de femme du bon ton, puisque la mode, cette souveraine capricieuse, si puissante surtout en France, daignait faire à un monument de cette antiquité l'honneur de l'admettre un instant dans son variable empire. En un mot, pour reprendre un langage plus grave et plus convenable à notre sujet, aux yeux de l'homme observateur qui aime à étudier les scènes mouvantes du monde, cet engouement, réel ou affecté, pour le zodiaque, offrait un spectacle piquant, et fait pour inspirer de sérieuses réflexions.

IV. La sensation non moins vive qu'excita le zodiaque parmi les savans eut un autre caractère, et produisit des résultats plus importans. Il devint l'objet de profondes études; et on vit bientôt paraître une foule de mémoires sur ce monument, sa nature, sa destination et son âge.

Des mathématiciens et des astronomes multiplièrent les calculs scientifiques, d'après leurs divers systèmes, pour remonter à l'époque du monde, où l'état du ciel pouvait avoir offert l'aspect astrono-

---

150,000 fr., fut exposé au Louvre pendant un an. Il est aujourd'hui dans une des salles de la Bibliothèque.

mique que le zodiaque était censé représenter. Cette entreprise était bien difficile, pour ne pas dire impossible. Car pour une pareille détermination, ainsi que l'observait judicieusement M. Champollion le jeune : « Il ne suffit pas de posséder à fond la sa- » vante théorie de l'astronomie moderne, il faut » encore une connaissance exacte de cette science, » telle que les Égyptiens eux-mêmes l'avaient con- » çue, avec toutes ses erreurs et dans toute sa sim- » plicité. S'il ne se pénètre point de cette idée que » l'astronomie égyptienne était essentiellement mêlée » avec la religion, et même avec cette fausse science » qui prétend lire dans l'état présent du ciel, l'état » futur du monde et des individus, le courageux » explorateur du monument de Dendera se trouve » sur un terrain dangereux, il s'expose à prendre » un objet de culte pour un signe astronomique, et » à considérer une représentation purement symbo- » lique comme l'image d'un objet réel (1). » La préoccupation des esprits fit trop oublier ces idées justes et naturelles, et on songea peu à bien établir le véritable point de la question. Aussi, tous les travaux des hommes les plus habiles ne produisirent-ils que des théories entièrement divergentes, quoique partant en apparence des mêmes principes,

---

(1) Voy. *Lettre au rédacteur de la Revue Encyclopédique*, n° d'août 1822.

et tendant au même but ; théories que leur incertitude a laissées sans résultats réels pour la science, et dont les contradictions ont singulièrement contribué à décrier la prétendue autorité astronomique du monument de *Dendera*.

L'archéologie, à son tour, l'envisagea sous un rapport tout différent. Des hommes profondément versés dans l'étude comparative des monumens antiques, et habitués par une longue expérience à les classer avec sagacité dans les diverses époques de l'histoire de l'art, cherchèrent à appliquer au zodiaque cette sorte de critique monumentale. Quoique les études égyptiennes fussent bien loin alors du développement que leur a donné depuis la découverte de M. Champollion, il est vrai de dire que les antiquaires s'entendirent beaucoup mieux que ne l'avaient fait les astronomes : ils s'accordèrent généralement à donner pour âge au zodiaque l'époque de la domination romaine en Égypte. Mais leur jugement, à cet égard, était, en quelque sorte, une opinion de sentiment inspirée par un tact exquis dans les arts, qui tient plus peut-être à l'organisation qu'à l'étude ; et les motifs sur lesquels on pouvait le fonder étaient d'une nature trop délicate pour qu'il fût facile de les faire sentir et apprécier au commun des hommes. Aussi, la voix modeste de l'archéologie fut aisément étouffée par l'éclat plus pompeux des termes scientifiques que devait employer l'astronomie.

V. Au milieu de ces discussions et des réflexions graves ou légères auxquelles elles donnaient lieu dans le monde, l'esprit irreligieux fermenta de nouveau : on hasarda bien des opinions téméraires ; l'incrédulité in-4° de Dupuis fut distillée in-18, selon la mode du siècle, et le zodiaque devenait une occasion de scandale, et, dans un sens, une arène politique, lorsqu'un nouvel Alexandre vint trancher le nœud gordien qu'on cherchait vainement à délier. C'était M. Champollion le jeune, armé de sa découverte ; appliquant, comme on l'a vu, son alphabet phonétique aux divers noms inscrits dans des cartouches royaux sur les monumens de l'Égypte, il avait retrouvé sur le planisphère de *Dendera*, tel qu'il était dans son intégrité, avant qu'il eût été détaché par M. Lelorrain, un titre évidemment romain, celui d'AOTKPTP, Αυτοκρατωρ, *empereur* (1), qui pouvait indiquer assez probablement *Claude* ou *Néron*, princes qui, dans leurs médailles frappées en Égypte, ne sont bien souvent désignés que par cette seule dénomination. Poussant plus loin ses recherches, il avait lu sur le grand édifice au-dessus duquel le planisphère était placé, les titres, les noms, et les surnoms des empereurs *Tibère*, *Claude*, *Néron*, *Domitien*, et sur le portique d'*Esné*, dont le zodiaque avait été jugé antérieur de plusieurs siècles à

(1) Voy. la *Lettre à M. Dacier*, p. 25.

celui de *Dendera*, les noms impériaux romains de *Claude* et d'*Antonin-le-Pieux*.

Ces monumens, dont l'époque avait occasioné tant de discussions, et enfanté tant de systèmes, appartenaient donc à la domination des Romains en Égypte, et ne pouvaient remonter au-delà du premier ou du second siècle de notre ère. Il n'était plus question ici de vaines conjectures, de calculs savans, mais manquant d'un point précis de départ. Les monumens parlaient eux-mêmes et d'une manière positive ; leur témoignage était irrécusable. On ne répondit rien, parce qu'en effet il n'y avait rien à répondre ; on n'opposa que de sourdes rumeurs à l'heureuse application que M. Champollion venait de faire de son ingénieuse découverte ; une question si long-tems débattue cessa d'agiter les esprits, et l'âge des zodiaques demeura irrévocablement fixé.

Ainsi, la Providence a voulu que le premier résultat important d'une des plus belles découvertes dont l'esprit humain puisse s'honorer ait été en faveur de la religion révélée, et qu'arrivant si à propos, la lecture d'un simple nom soit venue arrêter tout-à-coup et les erreurs dangereuses de la science, et les espérances coupables des ennemis du christianisme.

VI. Un de nos plus habiles hellénistes, M. Letronne, qui, depuis plusieurs années, exploite avec une rare sagacité et un succès complet les anti-

quités grecques et romaines de l'Égypte, était arrivé en partie aux mêmes conclusions par une autre voie. Dans le même tems, il avait retrouvé, dans les inscriptions des temples d'*Esné* et de *Dendera*, les noms des empereurs que rappellent aussi les légendes hiéroglyphiques de ces édifices (1), et cet ensemble de résultats confirmait à la fois et le jugement décisif de M. Champollion, ou plutôt des monumens dont il était l'interprète, par rapport à l'époque des zodiaques, et la vérité de son système des hiéroglyphes phonétiques. Le savant académicien ne borna pas là ses travaux sur ce sujet. Dans un ouvrage spécial et plein d'érudition et d'intérêt (2), M. Letronne, à l'occasion d'un zodiaque peint dans le cercueil d'une momie grecque du tems de Trajan, s'est attaché à démontrer que toutes les représentations de ce genre, qui sont retracées sur les monumens de l'Égypte, datent de la domination romaine et du tems des empereurs; qu'elles n'appartiennent nullement à l'astronomie, mais se rattachent aux vaines croyances de l'astrologie judiciaire, et

---

(1) Voy. les *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte pendant la domination des Grecs et des Romains*. Paris, 1823, in-8°, et l'ouvrage indiqué dans la note suivante.

(2) *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité*. Paris, 1824, in-8°.

ne sont autre chose que ce que les adeptes de cette prétendue science sont convenus d'appeler des *thèmes de nativité*; que ce serait perdre son tems et se donner beaucoup de peine que de prétendre les soumettre à des calculs scientifiques auxquels elles se refuseront toujours; enfin, que, dans tous les cas, elles ne pourront jamais conduire à aucun résultat chronologique.

D'après ce système, tout-à-fait satisfaisant, les zodiaques retrouvés dans quelques temples de l'Égypte pourraient être regardés comme relatifs aux destinées des empereurs qui les ont fait élever ou terminer. Mais l'explication de leurs signes arbitraires et le sens qu'on a prétendu leur donner sont aujourd'hui inintelligibles pour nous, et probablement le seront toujours, sans que leur obscurité puisse nous inspirer de bien vifs regrets.

Terminons ce chapitre par la réflexion suivante, que nous empruntons à l'ouvrage déjà cité de M. Letronne : « Les zodiaques égyptiens, dit-il, » déchus ainsi de cette haute antiquité qu'on leur » avait si généreusement départie, et du caractère » purement astronomique qu'on leur avait supposé, » perdent presque toute leur importance : ils ne sont » plus qu'un simple objet de curiosité, qui peut » fournir quelques rapprochemens à l'artiste et à » l'antiquaire, mais qui n'offre désormais aucun but » de recherches vraiment philosophiques; car, au

quités grecques et romaines de l'Égypte, était arrivé en partie aux mêmes conclusions par une autre voie. Dans le même tems, il avait retrouvé, dans les inscriptions des temples d'*Esné* et de *Dendera*, les noms des empereurs que rappellent aussi les légendes hiéroglyphiques de ces édifices (1), et cet ensemble de résultats confirmait à la fois et le jugement décisif de M. Champollion, ou plutôt des monumens dont il était l'interprète, par rapport à l'époque des zodiaques, et la vérité de son système des hiéroglyphes phonétiques. Le savant académicien ne borna pas là ses travaux sur ce sujet. Dans un ouvrage spécial et plein d'érudition et d'intérêt (2), M. Letronne, à l'occasion d'un zodiaque peint dans le cercueil d'une momie grecque du tems de Trajan, s'est attaché à démontrer que toutes les représentations de ce genre, qui sont retracées sur les monumens de l'Égypte, datent de la domination romaine et du tems des empereurs; qu'elles n'appartiennent nullement à l'astronomie, mais se rattachent aux vaines croyances de l'astrologie judiciaire, et

---

(1) Voy. les *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte pendant la domination des Grecs et des Romains*. Paris, 1823, in-8°, et l'ouvrage indiqué dans la note suivante.

(2) *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité*. Paris, 1824, in-8°.

CONCLUSION.

Nous voici au terme de la tâche que nous nous étions imposée. A l'aide des nouvelles découvertes sur l'antique Égypte, nous croyons avoir répandu quelque lumière sur plusieurs passages des annales sacrées, et résolu d'une manière plus satisfaisante quelques difficultés opposées par les incrédules à la véracité de ces livres divins. C'est là un aperçu des ressources que la connaissance des écritures et des monumens de l'Égypte peut encore offrir aux interprètes et aux défenseurs d'une religion dont le sort, dans tous les âges, a été de rencontrer des ennemis, quand elle ne devait trouver partout que des admirateurs et des disciples. Mais les recherches auxquelles nous nous sommes livrés rappellent surtout bien naturellement, ce nous semble, une grande pensée consolante pour le chrétien.

La Providence, dont l'action se montre d'une manière si sensible dans toute la constitution du monde physique, n'a point abandonné au hasard le gouvernement du monde moral ou intellectuel. Par des ressorts souvent imperceptibles aux regards mêmes de l'homme observateur, et dont elle semble s'être réservé le secret, elle dirige les causes secondes,

les fait agir à son gré, et les fait servir, à leur insu, et quelquefois contre leur intention, à l'accomplissement de ses immuables décrets, pour la propagation et le soutien de la religion qu'elle nous a révélée. C'est ainsi que, selon ses vues, elle ralentit ou accélère la marche de l'intelligence humaine; qu'elle lui imprime la tendance qui convient à ses desseins; qu'elle fait naître les découvertes dans leur tems, comme elle fait mûrir les fruits dans leur saison; et que les révolutions qui renouvellent les sciences, comme celles qui changent la face des empires, entrent dans le plan qu'elle s'est tracé à elle-même de toute éternité.

Cette grande vérité, sujet inépuisable de méditations pour l'homme instruit et réfléchissant, mais dont le développement demanderait la plume d'un nouveau Bossuet, ne trouve-t-elle pas une application heureuse au sujet qui vient de nous occuper?

Quand les études de notre siècle se sont dirigées principalement vers les sciences naturelles, dont la légèreté irreligieuse du siècle dernier avait si étrangement abusé contre la religion, nous avons vu les découvertes les plus admirables confirmer l'histoire physique du monde primitif, telle que Moyse nous l'a fait connaître; il suffirait de citer à l'appui de cette assertion les travaux géologiques de notre célèbre M. Cuvier. Aujourd'hui que les recherches historiques prennent une activité qu'on ne leur vit ja-

mais, et que l'étude des monumens de l'antiquité est éclairée par une critique judicieuse, qui promet à la science les plus heureux résultats, la Providence a voulu aussi que l'importante découverte des écritures de l'ancienne Égypte servît à son tour à confirmer les faits historiques que les livres saints nous ont transmis, et contre lesquels une érudition systématique avait fourni à l'incrédulité tant d'objections répétées à satiété, quoique elles eussent été mille fois réfutées. Nous ne saurions douter que la marche progressive des connaissances humaines, dégagées de plus en plus de l'esprit de système, et poursuivies dans le seul but de parvenir à la vérité, ne doive amener encore bien d'autres résultats analogues.

Ainsi, comme on l'a dit bien souvent, la religion révélée n'a pas de plus grand ennemi que l'ignorance. Ainsi, loin d'en faire *son alliée*, comme on n'a pas rougi de le lui reprocher, en donnant un démenti formel au témoignage de tous les siècles, elle ne peut qu'applaudir au progrès des sciences qu'elle a toujours favorisées, et qui, pour la plupart, ne nous ont été conservées que par elle, au milieu de la barbarie dont elle nous a sauvés. Ainsi, l'avancement véritable de la science, *le progrès des lumières* (pour nous servir d'une expression qui est adoptée, quoique le charlatanisme en ait abusé plus d'une fois), bien loin de contredire la religion révélée, comme voudraient le faire croire ses enne-

mis, bien loin de lui être dangereux, comme paraissent le redouter quelques-uns de ses disciples, tend, au contraire, à lui donner chaque jour de nouveaux droits sur tous les esprits éclairés, et à prouver, contre l'orgueil d'une fausse science, que cette religion divine, confirmée par toutes les vérités humaines, est *la vérité du Seigneur qui demeure éternellement* (Ps. CXVI, 2).

FIN.

TABLE.

Page.

INTRODUCTION 1

PREMIÈRE PARTIE.

EXPOSÉ DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DE M. CHAMPOLLION

Pages.

CHAPITRE PREMIER.—État des études hiéroglyphiques jusqu'à nos jours 9

Connaissance des hiéroglyphes chez les Égyptiens.—Chez les Grecs et les Romains.—Travaux des modernes sur les hiéroglyphes.—Découverte du monument polyglotte de Rosette.

CHAPITRE II. — Découverte des hiéroglyphes 26

Travaux de M. Champollion le jeune. — Noms étrangers sur les monumens égyptiens. — Cartouches royaux, nom de Ptolémée.—Obélisque de *Philæ*, nom de Cléopâtre.—Alphabet phonétique.

CHAPITRE III. — De la nature des écritures égyptiennes. 38

Trois espèces d'écritures chez les anciens Égyptiens. — Deux ordres de signes dans l'écriture hiéroglyphique. — Division des signes idéographiques.

Pages.

Chapitre IV. — Abrégé du système hiéroglyphique... 51

Formes et nombre des signes. — Tracé des signes. — Disposition des signes. — Caractères figuratifs. — Caractères symboliques. — Caractères phonétiques. — Emploi simultané de ces trois ordres de signes. — Noms égyptiens ou étrangers sur les monumens. — Formes grammaticales. — Certitude du système de M. Champollion.

Chapitre V. — Coup d'œil sur les résultats de la découverte des hiéroglyphes... 76

Résultats historiques et chronologiques. — Résultats par rapport à la mythologie égyptienne. — Résultats relatifs à l'histoire de l'art en Égypte.

SECONDE PARTIE.

APPLICATION DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE A L'ÉCRITURE SAINTE.

Pages.

Chapitre premier. — Observations préliminaires... 95

Relation des Hébreux avec les Égyptiens. — Liaison de leurs histoires. — Analogie dans les mœurs des deux peuples. — Utilité de la lecture des hiéroglyphes pour l'histoire sacrée, par rapport à l'Égypte.

Chapitre II. — Aperçus philologiques... 104

Rapports entre les écritures égyptiennes et celle des Hébreux. — Analogies entre le style des livres saints et celui de quelques légendes hiéroglyphiques. — Noms égyptiens conservés dans la Bible.

Chapitre III. — Aperçus historiques et chronologiques. 119

Nom de *Pharaon*, donné aux rois d'Égypte. — Utilité des travaux de M. Champollion-Figeac. — Pharaons contemporains, d'Abraham, — De Joseph. — Pharaon oppresseur des Hébreux. — Pharaon adversaire de Moyse.

Pages.

CHAPITRE IV. — Difficulté relative au dernier Pharaon de l'*Exode* 145

Ce Pharaon périt-il dans la mer Rouge? — Silence des livres historiques à ce sujet. — Examen des passages du Cantique des Israélites et des Psaumes. — Quelques témoignages qui permettent de penser que ce prince ne partagea pas le sort de son armée.

CHAPITRE V. — Suite des Pharaons de l'Écriture 161

Pharaon contemporain de David. — Pharaon beau-père du roi Salomon. — Pharaons mentionnés dans les divers textes des prophètes.

CHAPITRE VI. — Des rois d'Égypte que l'Écriture distingue par des noms propres 168

De Sesac. — De Zarach l'*Éthiopien*. — De Sua. — De Tharaca. — De Nechao. — D'Ephrée.

CHAPITRE VII. — De la chronologie de Manéthon 191

De Manéthon et de son tableau des rois d'Égypte. — De la confiance qu'il mérite. — Sa chronologie est-elle en opposition avec celle de la Bible? — Limites chronologiques probables des monumens égyptiens.

CHAPITRE VIII. — Aperçus géographiques 206

Nom égyptien de la ville d'*Héliopolis*. — Ville de *Ramessès*. — Terre de *Ramessès*. — Avantages qu'offriraient à l'érudition sacrée des recherches sur le pays de *Gessen*. — Ville de *Taphnis*. — Ville que le texte hébreu appelle *No-Amon*, etc.

CHAPITRE IX. — Réponses à quelques difficultés des incrédules 232

Moyse, dans le désert, a-t-il pu écrire le *Pentateuque*? — Magnificence du tabernacle et des autres objets consacrés au culte du vrai Dieu. — Silence des historiens sacrés, par rapport à *Sésostris*.

Pages.

Chapitre X. — Des zodiaques égyptiens........... 253

Découverte des zodiaques de *Dendera* et d'*Esné*.—Objections contre la chronologie biblique.—Arrivée en France du planisphère de *Dendera*.—Systèmes contradictoires sur ce monument. — Sa date et celles des autres zodiaques établies par M. Champollion.—Objet des représentations zodiacales chez les anciens.

Conclusion.. 267

